

Les angoisses des démocrates américains

Qui a dit que George Bush était irrémédiablement « pincé » ? 750 de l'investiture de son parti, le vice-président s'amuse énormément ces jours-ci à faire aux cohortes républicaines qui attendent, disciplinées, la bataille présidentielle de novembre, la machine démocrate paraît s'être totalement emballée. Il est vrai qu'en dépit du beau « doublé » de Michael Dukakis dans le Colorado et au Wisconsin, la sélection des « primaires » est aux deux tiers entamée et les délégués aux trois quarts répartis, sans qu'aucun champion se soit clairement détaché.

Pis, le succès inattendu du pasteur Jackson, cat ancien outsider devenu favori, plonge les démocrates dans des angoisses freudiennes. L'émergence « historique » de cette candidature « noire » qui fonce les idéaux égaux du parti est aussi une véritable bombe à retardement. Et la convention d'Atlanta, en juillet, loin d'être la fête espérée d'un parti enfin régénéré, risque de se perdre en triviales discussions de marchands de tapis.

A vrai dire, elles ont déjà commencé. Que faire, en effet ? La solution la plus « raisonnable », celle à laquelle se cramponnent sans enthousiasme les caciques du parti, c'est la candidature Dukakis. Que le gouverneur du Massachusetts, à tout prendre le moins petit des « noirs » démocrates encore en piste, se maintienne, et il suffira de lui trouver un coéquipier convenable pour l'automne. Pourquoi pas le « sudiste » Gore, sénateur du Tennessee, s'il arrive à surprendre ? A cela près que l'addition de deux noirs n'ayant jamais fait un grand homme, on voit mal, si les démocrates n'y croient qu'à moitié eux-mêmes, comment les électeurs se laisseraient convaincre.

Reste évidemment la solution « exotique » : un Cuomo gouverneur de l'Etat de New-York, un Bradley sénateur du New-Jersey, ou quelques autres « gros caciques » parachutés directement à Atlanta. Mais au prix de quels déchirements... Autant regarder la réalité en face : toute solution passe par « Jesse ». Quels que soient les intérêts supérieurs du parti, il faudra compter avec lui. Et les démocrates de s'interroger sur ce succès impensable, dans un pays où 20 % des électeurs disent tout haut ce qu'un bien plus grand nombre pensent tout bas : les Etats-Unis ne sont pas noirs, tant s'en faut, pour un président « noir ».

Pourtant, plus encore que le boulot de sa peau, ce serait plutôt celle de ses idées qui chiffonne le clan démocrate : ce credo libéral, pur et dur, mêlé de vues très personnelles en politique étrangère. Cette « déviation gauchiste », qui rappelle la déroute historique du parti en 1972 derrière McGovern, le parti croyait l'avoir écartée, il s'était « recentré » au prix de quelques sacrifices sur l'autel du réalisme économique.

Le succès de la « guerre économique » de Jackson auprès des minorités, mais aussi d'une part inattendue de l'électorat blanc, donne à réfléchir : le parti se serait-il complètement trompé ? A Jackson d'en faire la preuve, en montrant que sous la rhétorique du précheur il a peut-être l'étoffe d'un président. Ce ne sera pas facile, car le révérend, dans sa vie, n'a pas toujours été très regardant et il va devoir se livrer à ce jeu électoral de la vérité qui a déjà eu raison de plus d'un prétendant.

(Lire page 6 l'article d'HENRI PIERRE.)

M 0147 - 0407 0 - 4,50 F
3790147004500 04070

Le débat sur la déstalinisation Réformateurs et conservateurs s'affrontent ouvertement en URSS

Nouveau rebondissement dans la lutte que se livrent désormais ouvertement réformateurs et conservateurs en Union soviétique : un article de la « Pravda » a relancé, le mardi 5 avril, le débat entre partisans et détracteurs de la déstalinisation, en prenant la défense de la ligne imposée depuis plus d'un an par M. Mikhaïl Gorbatchev sur la dénonciation de la terreur stalinienne. L'organe du PCUS riposte ainsi à un article paru, il y a deux semaines, dans le quotidien « Sovietskaïa Rossia ».

MOSCOU
de notre correspondant

Entre conservateurs et réformateurs soviétiques, c'est maintenant la guerre, officiellement déclarée, sans aucune périphérie. Après trois semaines d'intenses débats au sommet, la Pravda vient en effet d'accuser, le mardi 5 avril, un autre des grands quotidiens de Moscou, Sovietskaïa Rossia, d'avoir publié, le 13 mars dernier, un véritable « manifeste des forces hostiles à la reconstruction », une « plate-forme idéologique » visant, selon l'organe du comité central, à « tenter de réviser petit à petit les décisions du parti ».

Développée sur une pleine page et avec toute l'autorité officielle des articles non signés, cette accusation marque une double nouveauté et n'a plus rien à voir avec les simples polémiques codées qui opposent, depuis plus d'un an et demi, rédactions, groupes d'intellectuels ou personnalités diverses.

Cette fois-ci d'abord, on ne prend plus de gants pour dire que la politique de M. Gorbatchev se heurte à des formes d'opposition organisée puisque l'élaboration et la publication d'un « manifeste » commun des conservateurs ne relève évidemment plus de l'addition de résistances individuelles.

BERNARD GUETTA.
(Lire la suite page 8.)

Le détournement d'un avion vers l'Iran Koweït refuse de céder aux revendications des pirates

Le Boeing 747 des Kuwait Airways, détourné, mardi, vers Mechhed, demeurait toujours, le mercredi 6 avril en fin de matinée, immobilisé sur l'aéroport iranien. Les pirates de l'air, qui ont libéré les femmes se trouvant à bord de l'appareil, ont fait connaître leur revendication, aussitôt rejetée par le gouvernement koweïtien : la libération des dix-sept extrémistes chiites détenus depuis près de quatre ans dans les prisons koweïtiennes pour avoir participé à divers attentats.

Dans un communiqué publié par l'agence de presse iranienne IRNA, les pirates de l'air ont menacé de porter atteinte à la vie des trois membres de la famille royale koweïtienne présents à bord de l'appareil si leur demande n'était pas satisfaite. Le gouvernement koweïtien, comme d'habitude, a refusé de se plier à ce « chantage », et a demandé aux autorités iraniennes de ne pas laisser décoller l'appareil, de crainte qu'il ne se rende à Beyrouth.

Le Koweït a toutefois envoyé une délégation en Iran. Alors qu'expirait l'ultimatum fixé par les pirates, un médecin a été autorisé à monter à bord de l'appareil, mercredi en début d'après-midi.

La libération des dix-sept terroristes chiites condamnés et emprisonnés au Koweït a déjà été réclamée par le Djihad islamique, la nébuleuse chiite qui affirme détenir notamment les trois otages français encore au Liban.

L'un des prisonniers serait, en effet, apparenté à un terroriste chiite libanais soupçonné de plusieurs prises d'otages. Or ce dernier, particulièrement extrémiste, serait retenu par les Iraniens dans la ville de Mechhed.

A Paris, on ne confirme ni ne dément que l'affaire du détournement soit liée à celle des otages français.

Commerce extérieur

Premier déficit du solde industriel depuis 1969.

PAGE 29

Téhéran sous les missiles

La guerre des villes a repris.

PAGE 3

Accord Airbus Bombardier

La firme canadienne s'associerait au constructeur européen.

PAGE 27

ASSEDIC de Paris

La Cour des comptes dénonce son « laxisme » et son « incompétence ».

PAGE 27

Une journée sans tabac

Une initiative de l'Organisation mondiale de la santé.

PAGE 16

Le sommaire complet se trouve en page 32

L'ENQUÊTE : Indiens, Pakistanais, Philippins...

Immigrés au Japon

Phénomène nouveau au Japon : les travailleurs immigrés du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan, des Philippines, etc., sont de plus en plus nombreux à venir chercher du travail dans l'archipel.

TOKYO
de notre correspondant

Ce matin-là, il neigeait, et à la sortie de la gare de Toda, dans la banlieue nord de Tokyo, on n'avait guère l'impression d'être au Japon. Toutes les périphéries des grandes métropoles se ressemblent : anonymes, surgies trop vite, sortes de « mille part » de la modernisation. Remontant surtout le sentiment de dépaysement dans les foules de salariés se rendant à leur travail que déversaient régulièrement les trains, tranchaient des visages basanés.

Récemment encore, l'archipel ignorait un problème commun à la plupart des pays riches : les travailleurs immigrés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. « Golden Japan », comme disent les Bengalis, Indiens, Pakistanais ou Philippins qui viennent y vendre leur force de travail, a l'effet d'un aimant sur les habitants des pays pauvres voisins de l'archipel.

Emmitouffés, toujours solitaires, ils sortent de la gare d'un pas pressé, le regard fuyant. Le froid n'est pas la cause de leur hâte. Ils ne tiennent pas à s'attarder car ils sont en situa-

tion irrégulière. Entrés au Japon avec des visas de touriste ou d'étudiant pour la plupart expirés, ils risquent d'être expulsés et de voir s'évanouir les espoirs échafaudés dans une banlieue d'Islamabad ou un village de Mindanao.

Au début des années 80, l'essentiel des travailleurs immigrés clandestins au Japon était constitué par des femmes, surtout des Philippines ou des Thaïlandaises venues travailler dans le show business, en fait les bars et souvent les réseaux de prostitution. On les appelle les Japayuki-san : « celles qui vont au Japon », mot forgé à partir d'un autre expression, Karayuki-san, (celles qui vont en Chine), c'est-à-dire les Japonaises envoyées avant guerre à travers l'Asie dans les bordels du Grand Japon et qu'évoque Shobei Imamura dans son récent film, Zegen (le marchand de femmes).

PHILIPPE PONS.
(Lire la suite page 10.)

Les candidats et l'élection présidentielle

L'apothéose et la fin de la politique

M. Mitterrand, qui a mis la dernière main à son « projet » (lire page 14 l'article de Jean-Yves Lhommeau), devait s'exprimer le mercredi 6 avril, à 18 h 15, sur RTL. M. Barre, invité mardi de « L'heure de vérité », sur Antenne 2, a affirmé, de son côté, son intention, s'il est élu, de gouverner au centre. Il ne s'inquiète pas outre mesure, affirme-t-il, des sondages qui le donnent distancé par M. Chirac au premier tour. Le premier ministre-candidat participera jeudi à « L'heure de vérité ».

par Jean-Marie Colombani
« Nous ne sommes qu'à la mi-temps », dit M. Raymond Barre avant de rappeler qu'en dix-neuf jours l'imprévisible peut surgir. « Ce n'est pas de la politique, c'est de la prestidigitazione ».



confie M. Jacques Chirac, ému sans doute par cette photo du président-candidat paru dans The Economist et ainsi légendée : « Abracadabra ! » M. Barre est optimiste par devoir, M. Chirac inquiet par incompréhension. Mais l'un et

l'autre ont en commun sinon une certitude du moins une interrogation, qui commande désormais leurs faits et gestes : et si l'élection présidentielle était déjà jouée ?

Réserve faite précisement de l'imprévisible (un nouveau krach boursier, par exemple, qui remettrait en selle M. Barre), le scrutin semble à portée de la main de M. François Mitterrand. Le président bénéficie en effet d'une conjonction exceptionnellement favorable.

1. M. Raymond Barre paraît hors course.

La chute du candidat de l'UDF, telle qu'elle est mesurée dans les enquêtes d'intentions de vote, semble placer hors course l'homme qui, à n'en pas douter, aurait été le rival le plus dangereux du président-candidat, parce qu'il n'a pas su conquérir la suprématie dans son propre camp libérant ainsi, pour le plus grand profit de M. Mitterrand, une partie de l'électorat centriste. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui parle d'expérience, définit deux conditions pour la victoire : que l'un des deux candidats de la droite décroche l'autre, afin qu'une dynamique se crée autour de lui.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES
■ « Longue vie à la Signora », d'Ermanno Olmi.
■ « Burning Secret », d'Andrew Birkin, avec Faye Dunaway. ■ « El Publico », de Federico Garcia Lorca, à l'Odéon. ■ Un portrait d'Hélène Vincent.
Pages 17 à 19

RICHARD BOHRINGER
à "Apostrophes" le 8 avril
C'est beau une ville la nuit
156 pages - 55 F
DENOËL

حکذا من الاجل

Débats

MÉDECINE

Procréatique, angoisse et réalités

par le professeur CLAUDE SUREAU (*)

La confusion est totale. Des spécialistes, biologistes ou cliniciens, s'affrontent, mais derrière les arguments techniques ou éthiques transparaît le souci de l'intérêt personnel. Des sociologues affirment audacieusement qu'une stérilité n'est pas guérie par la survenue d'une grossesse, ce qui sans être totalement faux n'est tout de même pas complètement exact. Les catholiques sont sommés d'accepter l'absence de descendance avec reconnaissance et humilité, comme d'admettre une fécondité exubérante, lorsque le cycle est irrégulier et la courbe thermique incertaine.

La vie humaine doit être, selon les uns, respectée en toutes circonstances et qu'elle puisse être extrême début, la fécondation, mais on ne se prononce pas sur la légitimité de l'intervention pour grossesse extra-utérine sur œuf vivant; pour d'autres, la mère a droit de vie et de mort sur son enfant *in utero*, que ce protégé aucun règlement jusqu'à douze semaines, mais on découvre brutalement que, fécondé *in vitro*, il mérite le respect de la société et l'attention des juristes.

Désordre des pensées et des actes

Les mêmes instances affirment immoral l'usage de tissus d'embryons avortés mais ne se prononcent pas sur le principe même de l'avortement, établissant ainsi implicitement une étrange hiérarchie privilégiant les droits des organes par rapport à ceux des individus.

Dans ce désordre des pensées et des actes, la médecine continue jour après jour à rechercher la meilleure solution médicale et

humaine à proposer à chaque cas particulier.

On comprend mal dès lors ces déclarations émanant de scientifiques ayant eux-mêmes contribué au développement de ces techniques et suggérant aux autres d'arrêter leurs recherches — le fameux « moratoire » — comme celles d'autorités religieuses enjoignant aux médecins d'aller effectuer ailleurs leurs prestations, jugées « illicites ».

Certes, la « dérive » est possible. Elle existe même déjà: c'est l'IVG à l'évidence pour convenance, bien éloignée de la détresse autrefois alléguée, c'est l'interruption thérapeutique de grossesse réclamée sur la foi d'une information échographique incertaine ou en raison d'un risque statistiquement très faible mais jugé insupportable. (A ce sujet, comment ne pas être reconnaissant à l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours d'avoir permis au docteur Daffos de mettre au point la technique de prélèvement du sang fœtal aujourd'hui universellement utilisée et qui évite 95 % d'avortements inutiles après contamination maternelle par la toxoplasmose. Exemple admirable d'humanité et de tolérance!). C'est l'acharnement procréatique au-delà du raisonnable, c'est l'éventualité d'expérimentations choquantes, c'est l'implication de considérations financières, tous éléments mis en cause à plusieurs reprises par le professeur Jacques Testart.

Comment d'ailleurs ne pas être frappé, voire intrigué, par cette surprenante convergence entre les autorités ecclésiastiques de plus en plus rigoureuses et ce biologiste estimé, dont les cris d'alarme, venus d'horizons idéologiques différents, témoignent d'une même préoccupation?

Faut-il alors accepter ce moratoire pour la recherche, cette pas-

sivité médicale face à la souffrance, ce nihilisme thérapeutique, et cela parce qu'il s'agit de procréation? Quelles sont les conséquences d'un moratoire? On l'a bien vu aux États-Unis, il y a quelques années, il n'a d'autre effet que de retarder le progrès là où il est mis en œuvre, à charge ensuite pour les chercheurs concernés de tenter de combler leur retard auprès de ceux qui ne s'y sont pas soumis.

Qui sommes-nous?

Comment admettre, d'autre part, le refus de soins en présence d'un désir de grossesse non satisfait? Certes, l'enfant n'est ni un droit ni un objet, mais qui sommes-nous pour juger du bien ou du mal-fondé d'un désir d'enfant? Certes, bien des « stérilités » peuvent traduire un trouble plus profond que la survenue d'une grossesse ne fera pas disparaître. Raison valable de prudence, mais non de refus systématique.

Il y a quelques années, lorsque les thérapeutiques contre la stérilité comportaient des succès relativement rares, personne ne condamnait nos efforts et les traitements médicaux et chirurgicaux étaient admis sans réserve. Curieusement, l'opposition se révèle depuis que l'efficacité s'accroît, comme si ceux qui n'ont pas été personnellement confrontés à ces problèmes douloureux se satisfaisaient de leur situation privilégiée et voulaient en conserver la jouissance exclusive, engageant les maudits de la procréation dans la soumission à leur sort malheureux.

Comment admettre deux arguments volontiers invoqués, le

mépris de la dignité humaine, et la dissociation entre procréation et acte sexuel? Ou est le mépris de l'homme, lorsque l'on met à son service le développement technique, où est l'aliénation lorsque le médecin et le couple luttent ensemble pour une œuvre de vie, que penser de cette prétendue dissociation liée à la thérapeutique alors qu'elle caractérise au contraire l'activité sexuelle lorsque la femme est ménopausée, enceinte ou stérile, et qu'à l'inverse c'est la FIV qui rétablit l'association naturelle entre un acte sexuel, certes technicisé et inhabituel, et son but ultime, la procréation?

Ici, comme pour la contraception, n'y a-t-il pas confusion dramatique entre l'esprit et la lettre, entre les moyens et les motivations? N'y a-t-il pas fourvoiement de la doctrine dans une discussion technique où elle s'embourbe?

Un exemple précis peut en être donné: peu avant la publication de l'instruction du cardinal Ratzinger, une discussion avait eu lieu dans une instance officielle à propos de la congélation embryonnaire. Lors de cette discussion, il avait été reproché aux spécialistes de s'intéresser excessivement aux procédés spectaculaires tels que cette congélation condamnable pour des raisons de principe, et non à ceux plus « naturels » tels que le GIFT (*gamete intrafallopian transfer*) où spermatozoïdes et ovocytes sont déposés et se fécondent normalement dans la trompe. Quelques semaines plus tard, l'instruction Ratzinger condamne la procréation médicale assistée en raison de la dissociation citée plus haut. Qui ne

voit que cet argument peut et doit être invoqué autant à l'encontre du GIFT que de la FIV « classique ». Est-il concevable d'en arriver à ce niveau de discussion qui rappelle fâcheusement celle qui tente, à propos de la contraception, d'établir une distinction entre le thermomètre, instrument naturel s'il en fut, et l'administration « artificielle » d'hormones contraceptives? Cette confusion est regrettable. Elle l'est d'autant plus qu'une réflexion approfondie est nécessaire entre tous ceux qu'anime le volenté à la fois de respecter la vie et la dignité humaine et d'aider l'individu, car les problèmes sont nombreux et il ne sert à rien de tenter de les éluder par l'anathème ou la force: où nous arrêtons-nous, sur la voie du dépistage des anomalies et de la sanction qui n'a de thérapeutique que le nom, l'interruption de grossesse? Par la correction *in utero* de ces anomalies, au prix parfois d'un risque maternel, ou par la fécondation *in vitro*, associée à une manipulation somatique?

La frontière floue

Sera-t-il un jour envisageable de modifier le patrimoine génétique pour arrêter, à la source, la transmission de certaines tare? Sera-t-il admissible d'utiliser des tissus fœtaux pour traiter certaines affections de l'enfant ou de l'adulte?

La frontière entre contraception et avortement n'est-elle pas en train de devenir floue, du fait de la mise au point de ce RU 486 du professeur E.E. Baulieu? Certes, aujourd'hui son seul usage envisagé est abortif. Mais demain, cette substance ou une autre,

prise au 25^e jour du cycle, provoquera l'apparition des règles, qu'il y ait ou non fécondation. Ce que fait d'ailleurs le stérilet. S'agit-il d'un avortement? Ou de la simulation de ce que réalise spontanément la nature, pour le tiers des fécondations naturelles?

En fait, toute la difficulté vient de l'évolution accélérée des techniques et de la science et donc de la médecine au cours des trente dernières années.

Cette évolution générale l'angoisse et provoque une réaction étrange faite de fascination et de répulsion. On accuse le corps médical de jouer avec la nature alors qu'il cherche à améliorer la condition humaine, mais on s'étonne qu'il ne soit pas plus efficace. On se réfugie dans un respect formel de règles établies alors que la connaissance était alors en leur supposant une transcendence qu'elles n'ont pas. Il est vain de nier que beaucoup d'entre elles sont conjoncturelles.

Notre rôle à tous, aux bénéficiaires éventuels de ces techniques, justement préoccupés de leur situation personnelle, au corps médical, soucieux de l'intérêt individuel des patients, mais aussi conscient des conséquences économiques et éthiques pour la collectivité des progrès réalisés, aux hommes de science désireux de discerner la finalité humaine et sociale de leurs recherches, comme aux représentants du magistère, philosophique ou religieux, responsables de l'établissement d'une doctrine éventuellement évolutive et dont l'application sur le terrain requiert l'appréhension des situations individuelles, est de rechercher, en acceptant de reconnaître avec simplicité les échecs et les erreurs, la voie raisonnable et donc incertaine vers plus d'humanité.

Au courrier du Monde

CIBLE

Pourquoi Zola Budd?

Il reste comme un goût de cendres doublé d'un malaise face à l'attitude... des mouvements anti-apartheid à propos de l'athlète britannique d'origine sud-africaine Zola Budd (*le Monde* du 19 mars 1988). La charge émotionnelle a joué. Le Mondial de cross d'Auckland tombait au lendemain de la menace de pendaison des six de Sharpeville!

Mais pourquoi prendre Zola Budd comme unique cible, alors que sur les circuits automobiles du championnat ont concouru des coureurs sud-africains, qu'en 1986, dans le Tournoi de Roland-Garros, le tennisman sud-africain Visser pouvait jouer sans soulever de

vagues. La néo-Suisse Corélia Barki ou le néo-Américain Sydney Marec, tous deux athlètes de renom, n'ont pas passé leur tendre enfance dans les verts pâturages helvètes ou dans les rues du Bronx! [...]

Pourquoi prendre comme cible un bien fragile figure symbolique, et cela par période? Zola Budd courrait le 3 000 mètres au moment de Los Angeles sans aucune protestation. A l'époque, c'était plus Mary Decker qui en avait après Zola Budd que les divers mouvements anti-apartheid. [...]

Le sport est une cible médiatique facile, alors que, si Botha perpétue son régime, c'est bien parce qu'il a l'appui des pays occidentaux qui, parfois, dans un sursaut humaniste, le taquent bien timidement [...].

MARTIAL BEAUVILLE (Sarcelles).

SACRIFICE

Les victimes du dieu Profit

Dans *Le Monde* du vendredi 25 mars, une brève d'une quinzaine de lignes en page 4 nous informe qu'en Inde « une fille de sept ans a été sacrifiée à une déesse hindoue ». Cela peut nous sembler survivance de temps révolus se passant dans un pays lointain.

Et pourtant! Sans parler des enfants immolés sur les champs de bataille, restons chez nous. Nous savons aujourd'hui, sans contestation possible, que l'alcool et le tabac tuent chaque année des dizaines de milliers de personnes dans notre pays. Pour enlever cette hécatombe, des sommités du monde médical interviennent périodiquement pour que l'on interdise toute publicité susceptible d'inciter les jeunes, nos enfants, à consommer alcool et tabac.

Sourds à ces appels, nous continuons à tolérer sur nos murs et nos écrans des messages vantant les bienfaits des boissons alcoolisées, particulièrement les bières, ainsi que des cigarettes camouflées en allumettes ou en briquets, ce qui ne trompe personne. Les jeunes sont les cibles privilégiées de ces messages.

Avec des accents dignes des prophètes d'Israël stigmatisant les sacrifices d'enfants aux Baals de la fécondité, le professeur Got a démissionné de ses fonctions au Haut Comité d'étude et d'informations sur l'alcoolisme pour protester contre les stermoiements de nos dirigeants face aux pressions de ceux qui tirent profit de ce commerce, des prétextes qu'ils sont aussi créateurs d'emplois, donc de prospérité.

En Inde, une fille de sept ans vient d'être sacrifiée à la déesse Adima Shakti. En France, combien de nos enfants seront-ils immolés cette année au dieu Profit?

PIERRE CHOUFAUT (Courbevoie).

TF 1

Le journal... du RPR?

Cette lettre sera-t-elle sans effet? Mais tout de même... Je m'étonne de n'avoir encore rien lu, dans une presse consciencieuse en principe d'information « libre », de constant et de frontal concernant l'incroyable « tribune RPR » qui est devenu le journal du soir de TF1.

Je ne suis pas barriste à tout crin. Pourtant, malgré les articles plus

qu'intéressants que je lis parfois, il me semble qu'il ne faut pas voir ailleurs que dans cette tribune quotidienne d'immense diffusion, pernicieuse et remarquable, l'avance prise par Jacques Chirac... qui aurait dû être encore plus grande!

J'espère que le fait que M. Mitterrand trouve son compte dans cet état de choses ne suffit pas à expliquer ces silences (à quelques allusions près) de vos colonnes. Une sorte d'alliance — inconsciente — objective? C'est d'y avoir songé qui me fait vous écrire.

JEAN-PAUL PILOTAZ (Châtigny-Majabry).

PRIVILEGE

Un étrange emprunt

Monsieur le ministre d'Etat, je suis profondément choqué. Le mardi 1^{er} mars paraît, dans *le Monde*, une importante publicité qui annonce « un nouvel emprunt de l'Ecurieil ». « Souscrivez dès maintenant », conseille-t-elle.

Dès le lendemain, je me présente à l'agence Ecurieil la plus proche de mon domicile. J'y suis accueilli par une charmante jeune femme qui me déclare: « Hélas, monsieur, je ne puis rien pour vous, l'emprunt ayant été entièrement souscrit avant la publicité.

— Dans sa totalité, 1 200 000 000 F, ce qui est considérable? »

— Oui, monsieur. Plusieurs questions me sont aussitôt venues à l'esprit, auxquelles M. Edouard Balladur aura, je pense, la courtoisie de répondre:

1) Pourquoi faire de la publicité pour un emprunt qui n'est pas besoin, ayant été clos avant d'être ouvert?

2) Quels sont les privilèges qui ont pu souscrire dans la plus grande discrétion, avant même le lancement d'un emprunt qui paraissait particulièrement avantageux? Il n'est pas courant de nos jours, en effet, de proposer, pour une durée de 11 ans et 209 jours, un intérêt de 10 %.

Tout s'est apparemment passé comme si l'on avait proposé à tous les Français une bonne affaire que l'on réservait seulement à quelques-uns. En tant que Français, je suis profondément choqué. Journaliste à la retraite, et donc journaliste, car on le reste toute la vie, j'ai employé, monsieur le ministre d'Etat, la voie de la presse pour porter ces faits à votre connaissance. Ma vieille expérience m'a appris que c'est la plus directe. Je me permets de la préconiser aussi pour la réponse que j'ose espérer de vous.

FRANÇOIS MALRIC (Paris).

LE MONDE diplomatique

Avril 1988

COMMUNICATION

L'ÉDITION A L'ENCAN

De plus en plus soumise à la logique de rentabilité des grands groupes multinationaux, l'édition est en train de s'éloigner de ses finalités culturelles. Le Monde diplomatique explique comment le produit-livre, standardisé et adaptable sur tous les médias, prend graduellement le pas sur la création originale. Les systèmes de distribution, caractérisés par la vitesse de croissance et de condamnement des stocks, aggravent encore cette tendance et condamnent chaque année au pilon des tonnes d'ouvrages. Pendant ce temps, des millions de lecteurs du tiers-monde restent privés d'écrits...

AFGHANISTAN L'AVENIR HYPOTHÉQUÉ

La perspective d'un retrait des troupes soviétiques dévoile les divisions de la résistance, mobilisée contre un occupant ne pouvant abandonner ouvertement ses clients communistes. Aux forces fondamentalistes, principaux bénéficiaires des soutiens américains et pakistanais, s'opposent les populations d'ethnies, en particulier pachounes, attachées aux loyautés traditionnelles.

En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél.: (1) 42-47-97-27
Télex MONOPAR 650 672 F
Télécopieur: (1) 45-23-06-81

Reproduction interdite de tous les articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN: 0395-2037

Édité par la SARL Le Monde

Gérant: André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs: Hubert Bourde-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social: 620.000 F

Principaux associés de la société: Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises.

MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Bourde-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Wouis.

Rédacteur en chef: Daniel Verret.
Correspondant en chef: Claude Salas.

ABONNEMENTS

BP 507 09

75442 PARIS CEDEX 09

Tél.: (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE

354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS

PAR VOIE NORMALE

687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par mandat)

I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS

399 F 62 F 1 089 F 1 380 F

II. - SUISSE, TUNISIE

504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne: tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires: non abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montigny, 75007 Paris
Tél.: (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDUPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL

36-15 - Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

365 jours par an. 24 heures sur 24

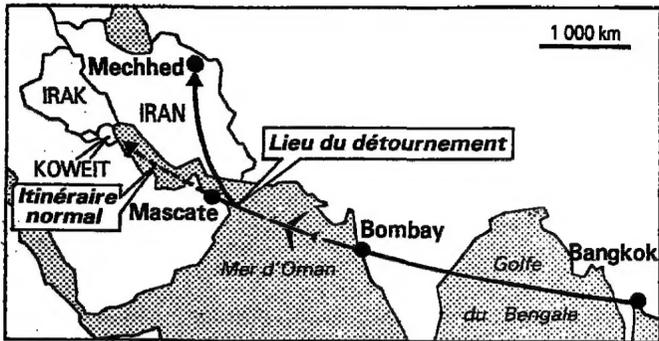
Le détournement d'un avion koweïtien vers l'Iran

Les pirates ont libéré 24 femmes et exigent l'élargissement de 17 terroristes chiïtes détenus au Koweït

Les pirates de l'air qui ont détourné, mardi 5 avril, vers Mechhed un Boeing des Kuwait Airlines ont avorté, le mercredi 6 avril, que les trois membres de la famille royale koweïtienne présents à bord seraient en « danger immédiat » si leurs exigences ne sont pas satisfaites dans un délai de douze heures. Ils n'ont cependant pas précisé l'heure d'expiration de ce délai.

Les pirates, au nombre de cinq ou six, armés de pistolets et de grenades et parlant arabe, ont réclamé la libération de dix-sept extrémistes chiïtes, pour la plupart des Irakiens, emprisonnés au Koweït pour participation à divers attentats (voir encadré). Le gouvernement koweïtien, réuni en session extraordinaire, a refusé de se plier à ce « chantage » et a décidé d'envoyer une délégation en Iran pour « faciliter la mission » des autorités iraniennes en vue d'aider à libérer les otages détenus par les pirates de l'air. L'envoi de la délégation, dont la composition et le niveau n'ont pas été précisés, a coïncidé avec la publication par l'agence irannienne IRNA d'un communiqué des pirates affirmant que des membres de la famille de l'émir Al Jaber El Sabah, qui ne lui sont pas directement apparentés, se trouvent parmi les passagers qui ont embarqué à bord du Boeing-747 des Kuwait Airlines à Bangkok. La famille El Sabah, qui gouverne l'émirat du Koweït depuis plus de deux siècles, compte environ mille deux cents membres.

Dans la nuit de mardi à mer-



credi, les pirates de l'air ont libéré vingt-quatre passagères de l'avion, à l'issue de pourparlers avec le vice-premier ministre iranien, M. Ali Reza Moayyeri. Ils avaient auparavant libéré un passager jordanien, M. Rafiq Moustafa Issa, qui se trouvait mal. Le groupe des vingt-quatre femmes libérées est composé de dix Britanniques, trois Thaïlandaises, une Palestinienne, une Singapourienne, une Irlandaise, une Allemande, une Autrichienne, une Syrienne et une Pakistanaise. Aucune Koweïtienne n'y figure.

Les femmes relâchées ont été transportées dans un hôtel de Meccah. La plupart d'entre elles ont affirmé que les pirates les

avaient « traités gentiment », selon IRNA.

Les Etats-Unis ont appelé mardi l'Iran à prendre ses responsabilités pour résoudre le problème du détournement et « déferer ses auteurs devant la justice ». Selon un porte-parole du département d'Etat, il n'y a pas d'Américains à bord de l'appareil. Le président du Parlement iranien, l'hojatoleslam Hachemi Rafсандjani, a répondu indirectement aux Etats-Unis en qualifiant le détournement de « complot destiné probablement à commettre le crime du régime irakien qui a bombardé Halabja à l'arme chimique ». M. Rafсандjani a indiqué que l'Iran avait transmis au gouvernement koweïtien son « désaccord » quant à l'atterrissage de l'appareil à l'aéroport de Meccah et avait suggéré d'autoriser son départ. Mais, a-t-il ajouté, « les autorités koweïtiennes ont demandé que les pirates de l'air restent en Iran jusqu'au règlement de l'affaire ».

Malgré la demande koweïtienne, a-t-il dit, nous avons demandé à nos responsables de régler cette question au plus tôt ou de persuader les pirates de quitter notre territoire. Des sources informées à Koweït, ont estimé que les dirigeants koweïtiens ont demandé à l'Iran d'empêcher le départ du Boeing de crainte que les pirates de l'air ne se dirigent vers Beyrouth. Ce serait pour éviter une telle éventualité que le Koweït aurait refusé d'autoriser l'Iran à faire le plein de carburant de l'avion comme l'exigent les pirates de l'air. Selon ces sources, la situation deviendrait incontrôlable si l'avion atterrissait à Beyrouth.

En rendant par contre l'Iran entièrement responsable de l'issue de ce détournement, comme l'a indiqué un porte-parole officiel koweïtien, les dirigeants du Koweït disposent à la fois d'un interlocuteur en contact avec les ravisseurs et d'un moyen de pression à l'égard de Téhéran, estimant les milieux bien informés koweïtiens. Ces milieux ont jugé d'autre part « suspect » le comportement de l'Iran dans ce détournement et relevé que l'avion détourné a franchi 1 200 kilomètres au-dessus du territoire iranien, de l'extrémité sud-est du pays jusqu'à l'aéroport de Meccah au nord-est, sans que l'alerte ait été donnée. C'est le même scénario du détournement sur Téhéran de l'Airbus koweïtien en décembre 1984 qui s'est répété, mais cette fois l'aéroport choisi, à 900 kilomètres au nord-est de Téhéran, empêche les autorités koweïtiennes de pouvoir suivre la situation. — (AFP, Reuters, AP.)

Un lien avec l'affaire des otages français ?

Aucun élément nouveau n'est intervenu, mardi 5 et mercredi 6 avril, dans l'affaire des otages français détenus au Liban, sinon le détournement de l'appareil koweïtien vers la ville irannienne de Meccah. Rien n'indique à coup sûr que les deux affaires soient liées, mais on peut le craindre.

A plusieurs reprises, en effet, les preneurs d'otages ont lié la libération de leurs prisonniers à celle des dix-sept intégristes chiïtes condamnés pour terrorisme par un tribunal koweïtien. L'un de ces condamnés serait, en effet, le cousin et le beau-frère d'un intégriste libanais soupçonné d'avoir supervisé personnellement plusieurs prises d'otages, notamment celle de Terry Waite, le « médiateur » britannique, qui a été finalement enlevé au cours de tractations qu'il menait à Beyrouth-Ouest. Il s'agit d'Imad Mugnieh, auquel les iraniens reprochent d'avoir voulu discuter directement avec certaines autorités françaises. Après avoir été retenu contre son gré à Téhéran, Mugnieh serait actuellement en résidence surveillée, à Meccah justement, la ville où les auteurs du détournement de mardi ont choisi de se rendre.

Si les deux affaires étaient liées, le détournement constituerait une fort mauvaise nouvelle pour les autorités françaises. Les dirigeants du Koweït ont toujours voulu discuter directement avec les ravisseurs, acceptant seulement de ne pas exécuter trois de leurs prisonniers condamnés à mort.

Personne, mercredi matin, à Paris, ne voulait commenter ces derniers développements, et c'est M. Passet, qui a déclaré mardi soir, au micro de France-Inter : « Si vous souhaitez que les otages soient libérés, je ne saurais mieux vous conseiller que de parler d'autre chose. Nous en parlerons lorsqu'ils seront revenus. Tout le monde sait qu'en ce qui concerne les otages, la seule chose qu'on puisse dire, c'est qu'il ne se passe pas un seul jour sans que les efforts nécessaires soient faits pour les récupérer. » On n'en confirme pas moins, de source officielle, que M. Jean-Charles Marchiani s'est bien rendu, au début de la semaine, à Damas, d'où il serait allé à Baalbek, dans la plaine libanaise de la Bekaa, pour rencontrer des ravisseurs.

On précise également qu'une normalisation avec l'Iran ne pourra intervenir que lorsque les trois otages encore détenus auront été libérés, et on reconnaît qu'aucune garantie ne peut être obtenue sur la libération simultanée des diplomates Michel Carton et Marcel Fontaine et du journaliste Jean-Paul Kauffmann.

J. A.

Le conflit irano-irakien

Nouvelle escalade dans la guerre des villes

La guerre des villes a repris avec violence, le mardi 5 avril, avec l'annonce du tir de six missiles sol-sol irakiens sur Téhéran, Qom et Ispahan, de douze missiles iraniens sur le port irakien d'Oum-el-Qasr au sud-est de l'Irak, et de deux engins sur Bagdad. Mercredi matin, l'Irak a annoncé le tir simultané de quatre missiles sol-sol sur Téhéran. Ces tirs portèrent à cent neuf le nombre d'engins irakiens lancés contre la capitale irannienne depuis le déclenchement de la guerre des villes, le 28 février dernier. Pour leur part, les Iraniens n'ont tiré que trente-deux missiles sur Bagdad. La recrudescence de la guerre des villes augure mal des nouveaux efforts que le secrétaire général de l'ONU va entreprendre au cours des prochains jours après des belligérants pour tenter de relancer un règlement politique du conflit. Pour contrer les accusations iraniennes, l'Irak, a reproché à l'Iran, lundi, d'avoir fait usage d'armes chimiques et a demandé à l'ONU d'envoyer une mission d'enquête pour examiner les quatre-vingt-huit militaires irakiens qui auraient été gazés (le Monde du 6 avril). Le porte-parole de l'ONU a déclaré, mardi, que M. Perez de Cuellar examinait cette requête, et on pense qu'il accédera probablement à cette demande, tout comme il l'avait fait pour celle présentée par Téhéran, il y a une quinzaine de jours. Les responsables de l'ONU attendent maintenant les conclusions de cette première enquête. — (AFP.)

Téhéran sous les missiles

TEHÉRAN
de notre envoyé spécial

Téhéran aura tout de même connu dix jours de paix. Une trêve vécue dans l'angoisse, mais un répit dont les habitants commencent à espérer qu'il pourrait se prolonger. La ville sortait lentement de sa léthargie, le mardi 5 avril, et des encombrements se formaient déjà aux principaux carrefours de cette immense cité de huit à dix millions d'habitants.

Soudain, deux explosions. Elles sont immédiatement suivies d'un long roulement qui se propage dans la ville, se répercutant de rue en rue. Puis deux panaches de poussière s'élèvent du sol. Deux missiles irakiens viennent de s'écraser sur Téhéran, les 104^e et 105^e depuis le 28 février dernier, les deux premiers depuis dix jours. Quelques minutes après les deux explosions, les sirènes hurlent. L'alerte est donnée trop tard.

Selon un schéma devenu habituel, le quartier touché est vite isolé. Des cordons de policiers barrent les rues, les mesures de sécurité sont très strictes. Une heure et demie après la chute des « moushaks » (missiles), l'une des zones résidentielles bombardées est toujours bouclée. Au-delà des cordons, la poussière en suspension retombe doucement sur les arbres, les maisons, les ambulances et les voitures de pompiers. Les visages des gens rassemblés devant les policiers sont impassibles. Peu de conversations, un calme, une indifférence apparente quelquefois troublée par le passage d'une ambulance. Aucun cri, aucune manifestation. Casque blanc, dosard frappé du croissant rouge, les sauveteurs s'activent sans la moindre précipitation. Le propriétaire d'une échoppe nettoie consciencieusement le trottoir où vient de s'écrouler sa vitrine. Dans les rues alentour, des rideaux de fer se baissent. La circulation se fait progressivement plus fluide.

L'horreur et la désolation

Dans les grands hôtels, à la carcasse de fer et de béton, ceux qui avaient osé croire à une prolongation de la trêve se pressent de nouveau à la réception, retrouvent leur chambre, abandonnée quelques jours plus tôt. Mais tout ceci sans émerveillement, comme s'il s'agissait de gestes devenus rituels. Seule la lassitude perce dans les regards, de celle qui anéantit tout mouvement de révolte.

L'Irak avait annoncé lundi qu'il allait reprendre la guerre des villes. Dans le même temps, Ispahan était touchée. Dans la nuit de lundi à mardi, c'était au tour de Qom. Vendredi puis dimanche, la ville irannienne de Kirkouk avait été la cible de missiles iraniens, destinés, selon Téhéran, à une raffinerie. Et la liste des cités victimes de cette guerre

des villes — avec ou sans trêve — est loin d'être close, car dimanche également, Ispahan et Tabriz, deux des principales villes d'Iran ont été bombardées. Là aussi, c'étaient des raffineries qui auraient été visées. Mais, une fois de plus, ce sont des civils qui ont payé de leur vie. Dimanche, ils ont été fauchés à Tabriz par des bombes tombées en plein quartier populaire, où l'on vit les uns sur les autres. Le lendemain, en pleurs ou éclatant en imprécations contre l'Irak, les Etats-Unis et l'Union soviétique, tout à la fois, les habitants de ce quartier aux basses maisons de brique friable continuaient à dégager les décombres de leurs logements réduits en poussière. Dans cette seule zone, vingt-deux personnes ont été tuées et deux cent cinquante blessées, selon un bilan officiel.

Indifférents aux mouvements de foule provoqués par l'arrivée de journalistes étrangers, escortés de tout jeunes miliciens, des hommes ont continué à chercher, déterrer et rassembler le peu de leurs affaires qu'ils pouvaient récupérer dans ces amas de débris. Drapés dans leur tchador noir, quelques vieilles femmes se sont assises, comme abasourdis sur des tas de décombres. Dans ce décor de désolation, c'est tout à coup l'horreur, des hommes éclatent en sanglots, la foule frise l'hystérie : en hurlant, un vieux brandit bien haut l'avant-bras d'un petit enfant devant les objectifs de deux caméras de télévisions européennes.

A l'autre bout de cette ville d'un peu plus d'un million d'habitants, dans une chambre de l'hôpital Imam Khomeiny, trois enfants d'une douzaine d'années paraissent perdus dans leur lit. La tête enveloppée de bandages, deux d'entre eux sourient sous les projecteurs. Le troisième, le visage tuméfié, les paupières gonflées, est immobile sous les couvertures. Il a à peine la force de lever la main et d'esquisser un « V » de ses doigts égratignés pour tenter d'imiter ses camarades, qui doivent littéralement des yeux les deux objectifs braqués sur eux.

Et maintenant que Téhéran a de nouveau été frappée ? Dimanche, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamed Larjani, avait laissé entendre que l'Iran pourrait ne plus riposter par des tirs de missiles sur Bagdad. Le régime irakien, a-t-il dit, souffrirait plus de défaites sur le front que de la destruction de quartiers de sa capitale. Il a également affirmé à cette occasion que l'Iran avait utilisé ce genre d'armes « avec une certaine retenue » jusque-là, et préférait « punir » l'Irak sur le front.

Pour nombre de Téhéranais, en tout cas, les deux « moushaks » de mardi signifient le retour aux longues journées d'angoisse, aux nuits sans sommeil dans des abris de fortune.

YVES HELLER.

Les prisonniers de l'Emirat appartiennent au Djihad islamique

Les dix-sept prisonniers, pour la plupart de nationalité irakienne, dont la libération est réclamée par les pirates de l'air sont des membres de l'organisation intégriste pro-irannienne du Djihad islamique et sont détenus au Koweït depuis quatre ans. Ils ont été condamnés pour les attentats qui avaient fait au total six morts et quatre-vingt-six blessés à Koweït, le 12 décembre 1983. Un camion bourré d'explosifs avait alors forcé la grille de l'ambassade des Etats-Unis et des voitures piégées avaient explosé au même moment devant l'ambassade de France, au pied de la tour de contrôle de l'aéroport de Koweït et à proximité des centres stratégiques koweïtiens.

Deux mois plus tard, trois Irakiens, trois Libanais, trois Koweïtiens et deux résidents à Koweït de nationalité indéterminée ont comparu devant la Cour de sécurité de l'Etat. Quatre autres irakiens ont été jugés par contumace. Dix-sept des dix-sept détenus ont été condamnés : trois (deux Irakiens et un Libanais) à la peine capitale, sept à la prison à vie et sept autres à différentes peines de prison.

Les attentats ont été attribués tout d'abord au mouvement d'opposition irakien intégriste Al-Daoua, puis ont été revendiqués par l'Organisation du Djihad islamique. La libération des dix-sept détenus avait été réclamée en vain par les quatre pirates de l'air qui avaient détourné sur Téhéran un Airbus koweïtien en 1984 et tué deux de ses passagers américains.

Le Koweït a refusé à cette date les exigences des pirates de

l'air, comme il a rejeté par la suite toutes les menaces du Djihad islamique. Le 15 mai 1985, cette organisation a lancé un « dernier avertissement » au Koweït pour échanger les dix-sept prisonniers contre les otages américains et français qu'elle détenait au Liban. Dix jours après, l'émir du Koweït, cheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah, échappait de justesse à un attentat, une voiture piégée ayant foncé sur son cortège, tuant deux membres de sa garde personnelle. Le Djihad islamique a déclaré être responsable de cette tentative d'attentat.

L'organisation a poursuivi néanmoins ses menaces contre le Koweït et, le 6 octobre 1986, elle distribuait un communiqué à Beyrouth, accompagné d'une cassette vidéo montrant les trois otages français — les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine et le journaliste Jean-Paul Kauffmann — pour demander une section de la France afin d'obtenir du Koweït la libération des dix-sept prisonniers. Les dirigeants koweïtiens ont fait alors savoir qu'ils refusaient totalement de lier l'affaire des otages détenus au Liban à celle des prisonniers et qu'ils rejetaient n'importe quel marchandage. Les dirigeants koweïtiens ont réaffirmé à plusieurs reprises par la suite qu'ils « ne céderont pas au chantage ».

Le Djihad islamique ne s'est plus manifesté au sujet des dix-sept prisonniers depuis le 22 août dernier. A cette date, il avait menacé d'appliquer le « loi du talion » et de faire subir des représailles aux otages français si ces détenus étaient maltraités au Koweït. — (AFP.)

PASCAL LAINÉ
La légende d'une famille
Les petites égarées
Roman
RAMSAY/DENOËL

حکذا من الاصل

صكنا من الاصل

4 La Monde • Jeudi 7 avril 1988

(Publicité)

CHEFS D'ENTREPRISE • CRÉATEURS • DÉCIDEURS

ENTREPRENDRE C'EST LE PROGRÈS!

*Prenez avec nous vos responsabilités,
dans une nouvelle majorité
pour une FRANCE UNIE
VERS L'EUROPE.*

OSEZ L'AVENIR
AVEC
François MITTERRAND

« OSEZ L'AVENIR »
Claude CATESSON, Président

CHEFS D'ENTREPRISE • CRÉATEURS • DÉCIDEURS
faites-vous connaître à l'association **« OSEZ L'AVENIR »**,
secrétariat général: 32, rue Montholon - 75009 PARIS
qui vous mettra en rapport avec votre correspondant régional.

Pour soutenir notre initiative: compte n° 271968002 - Crédit du Nord - 6, boulevard Haussmann - 75008 Paris

Afrique

SÉNÉGAL

Le président Abdou Diouf a remanié son gouvernement

Deux jours après sa prestation de serment pour un nouveau mandat de cinq ans à la tête du Sénégal, le président Abdou Diouf a procédé, le mardi 5 avril, à un important remaniement de son gouvernement caractérisé par le départ de treize ministres et l'arrivée de onze nouveaux venus.

Les principaux portefeuilles ne changent cependant pas de titulaire, Ibrahim Fall reste à la tête de la diplomatie, Médoune Fall aux forces armées, Seydou Madani Sy à la justice et André Soukto à l'intérieur. Les départs les plus remar-

qués sont ceux de Mamoudou Touré (économie et finances), Cheick Hamidou Kane (plan et coopération) et Iba Der Thiam (éducation nationale). Ce dernier département a été scindé en deux portefeuilles, l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, confiés à deux nouveaux venus : Ibrahim Niang, qui dirigeait jusqu'ici la Régie des chemins de fer, et Sahir Thiam, professeur de mathématiques à l'université de Dakar.

Pour sa part, M. Jean Collin demeure ministre d'Etat et secrétaire général de la présidence.

Jean Collin, le « toubab » de la négritude

Un homme chef conserve des fonctions essentielles dans le nouveau gouvernement, M. Jean Collin, cible de certains opposants pendant la campagne pour l'élection présidentielle et les législatives du 28 février. Au moment des troubles qui suivirent ce scrutin, la représentation en France du Parti démocratique sénégalais, la formation de M. Wade, n'hésita pas à accorder la rumeur selon laquelle « l'éminence grise d'Abdou Diouf, le véritable décideur aux plans administratif et politique, aurait quitté précipitamment Dakar pour Paris », soit pour « plaider le dossier » du chef de l'Etat sénégalais en France, soit parce qu'il avait « claqué la porte ».

Aucune de ces hypothèses n'était fondée, mais elles donnent la mesure de la fixation que font certains adversaires du régime sur le « toubab » - la Blanc - devenu tout-puissant après avoir adopté la nationalité sénégalaise. Pendant la campagne, le président Diouf avait laissé entendre ses intentions en rendant publiquement hommage aux services exceptionnels qu'avait rendus au pays cet homme de soixante-trois ans, marié en premières noces avec une parente de Senghor.

M. Jean Collin n'est pas une « éminence grise » de souche européenne passagèrement en faveur auprès de quelque président versatile et méfiant à l'égard de ses compatriotes, comme il en existe quelques-uns en Afrique. C'est un vrai Sénégalais, qui fait partie de l'histoire nationale. Son roman d'amour avec l'Afrique commença en 1946, quand licencié en droit, il débarqua au Car-

roun comme secrétaire du haut commissaire français. C'est le point de départ d'une sage carrière administrative, qui le conduira en 1949 au cabinet Létourneau, ministre de la France d'outre-mer. Le cursus s'arrête quand le parfait fonctionnaire, comprenant les aspirations nationalistes de ses administrés, se transforme en militant. Remarqué par M. Mamadou Dia, vice-président du gouvernement territorial sous le régime de la « loi-cadre », il se prononcera pour le « non » au référendum de de Gaulle sur la Communauté, en 1958, contre l'avis des dirigeants eux-mêmes.

Le modèle français

Rappelé aux affaires après l'indépendance, il change de nationalité, et il s'impose comme collaborateur de M. Mamadou Dia, président du conseil, puis de M. Senghor, chef de l'Etat. L'ancien gouverneur du Cap-Vert fait ses preuves comme ministre de l'intérieur et secrétaire général de la présidence de la République. M. Abdou Diouf, qui fut un temps son subordonné, n'est pas à l'origine de son ascension politique. Mais, dans un système où il n'y a plus de premier ministre, il en fit le seul ministre d'Etat du gouvernement, ce qui revenait à lui confier la fonction sans le titre, en plus des responsabilités à la présidence.

Pendant les tournées du chef de l'Etat, hors de la capitale, pour la campagne électorale, M. Collin expédiait seul les affaires courantes dans son bureau de la pré-

sidence. Ses manières un peu distantes, son refus du tutoiement et des embrassades, ont incontestablement donné son style propre à la haute administration sénégalaise, celle qui rappelle le plus, par sa rigueur, le modèle français.

Le Sénégalais moyen est convaincu que « tout passe » par l'homme de confiance de M. Diouf. Une « association des amis de Jean Collin » s'est même créée, parmi les Sénégalais, pour « défendre » contre ses adversaires un homme qui n'en a guère besoin. Avec sa réserve habituelle, il n'entend pas en faire un usage excessif.

Bourreau de travail, ennemi des mondaines, le « toubab » sénégalais ne fait pas de complexe d'agressivité à l'égard des Français, mais ceux-ci ne doivent pas compter sur lui pour des faveurs. Ses ennemis reprochent à M. Collin ses « coups tordus » en politique, par exemple le débouchage de certains opposants, ses procédés à poigne, mais rares sont ceux qui instruisent contre lui le procès en enrichissement illicite si répandu parmi ses compagnons au pouvoir.

De même, il ne viendrait à l'idée de persécuter, dans l'opposition responsable, de lui faire grief de la couleur de sa peau, tant le notion sénégalaise de négritude est compatible avec l'ouverture à l'étranger. Mais, si M. Collin a bénéficié si longtemps de la confiance absolue de deux chefs de l'Etat, c'est aussi parce que, pendant le temps qui lui reste à vivre, il resta difficilement concevable qu'un « toubab » devienne le président du Sénégal.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

TCHAD : 20 000 soldats libyens à la frontière

Un avertissement de M. Girand à Tripoli

Le ministre de la défense, M. André Girand, a évalué, le mardi 5 avril, les troupes libyennes massées à la frontière tchadienne à 20 000 soldats et quelque 400 blindés. M. Girand, qui s'exprimait au cours d'un déjeuner organisé par le club de la presse du Cercle France-Pays arabes, a ainsi confirmé les chiffres avancés depuis quelques jours par des représentants du gouvernement tchadien, notamment son ambassadeur à Paris, M. Alkam-mi Ahmad.

Le ministre de la défense a indiqué que le dispositif militaire français au Tchad n'avait « pas changé » mais que, si la menace libyenne sur le Tchad devait se préciser pendant la campagne pour l'élection présidentielle, « la France réagirait comme elle l'a fait jusqu'ici ». « Je ferai des propositions au premier ministre qui les transmettrait au président de la République, et je ne crois pas que cela poserait de problème », a-t-il dit.

Le 16 février 1986, en pleine campagne pour les élections législatives, la France avait mis un coup d'arrêt à une offensive en bombardant la piste de la base de Ouadi-Doum, construite par les Libyens dans le nord du territoire tchadien, et en déployant un dispositif militaire « dissuasif et défensif » en différents points du Tchad. Baptiste Epervier, ce dispositif est à dominante aérienne et antiaérienne, et compte actuellement quelque 2 000 hommes après avoir vu ses effectifs monter jusqu'à 3 000 environ, au début de l'année 1987.

Amnesty aux côtés du colonel Kadhafi. - Amnesty International a lancé, le mardi 5 avril, un « appel pressant » aux assemblées du peuple libyen, pour qu'elles « soutiennent pleinement » les propositions du colonel Mouammar Kadhafi pour abolir la peine de mort et changer la législation sur les droits de l'homme en Libye. M. Kadhafi a appelé des représentants de l'organisation humanitaire à se rendre en Libye. - (AFP.)

TUNISIE

M. Ben Ali réconcilie les principaux dirigeants syndicaux

TUNISIE de notre correspondant

La situation syndicale tunisienne est en voie de normalisation après une crise qui dure depuis près de trois ans et divise la classe ouvrière.

A la suite de multiples tractations qui se sont déroulées ces derniers mois, sous la boulette - mais aussi la pression - du pouvoir, un pas qui paraît être déterminant vient d'être franchi : M. Ben Ali a réuni, mardi 5 avril, à Carthage, les deux « frères ennemis », MM. Habib Achour et Abdelaziz Bouraoui - qui se disputaient le contrôle de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) - pour les réconcilier. Si l'on en juge par les images diffusées par la télévision, sourires et embrassades chaleureuses, le chef de l'Etat a parfaitement atteint son but. Mieux encore : MM. Achour et Bouraoui se sont engagés à renoncer « à toutes leurs responsabilités syndicales pour permettre à tous les syndicalistes de réunifier leurs rangs » et de préparer la tenue d'un congrès extraordinaire.

Pour autant que l'on sache, c'est une « commission nationale de réconciliation » qui sera chargée de préparer ces assises. Elle comprendrait, à parts égales, des représentants des deux tendances et un groupe d'anciens dirigeants syndicaux neutres ayant abandonné depuis longtemps toute responsabilité.

L'antagonisme entre les deux hommes est fort ancien, et il s'était encore accentué lorsque le précédent pouvoir n'avait eu de cesse, pendant l'hiver 1985 et le printemps 1986, de démanteler la direction légalement élue de l'UGTT pour lui substituer un nouveau bureau exécutif qui lui serait tout acquis. M. Achour fut alors arrêté, jugé et condamné sous des prétextes peu convaincants (1). Puis la centrale ouvrière se dota, un an plus tard, lors d'un congrès tenu dans des conditions plus que discutables, d'une nouvelle direction disposée à rentrer dans le rang avec, à sa tête, M. Bouraoui, qui devenait, du même

coup, membre du bureau politique de l'ex-Parti socialiste destourien. Mais, en fait, rien n'était réglé pour autant, une majorité de travailleurs demeurant fidèles à M. Achour et à ses adjoints et bouclant les nouvelles structures.

La réunification de la centrale syndicale qui se dessine est présentée par l'agence Tunis-Afrique Presse comme « un événement historique » se situant en droite ligne dans la voie de « la concorde nationale, conçue comme la pierre angulaire de la démarche de la Tunisie de l'ère nouvelle ». A l'heure où le pays est confronté à nombre de difficultés économiques et sociales, elle devrait aussi apaiser les tensions et les inquiétudes de milieux ouvriers qui se sauront mieux représentés et sans doute mieux défendus à l'avenir.

MICHEL DEURÉ.

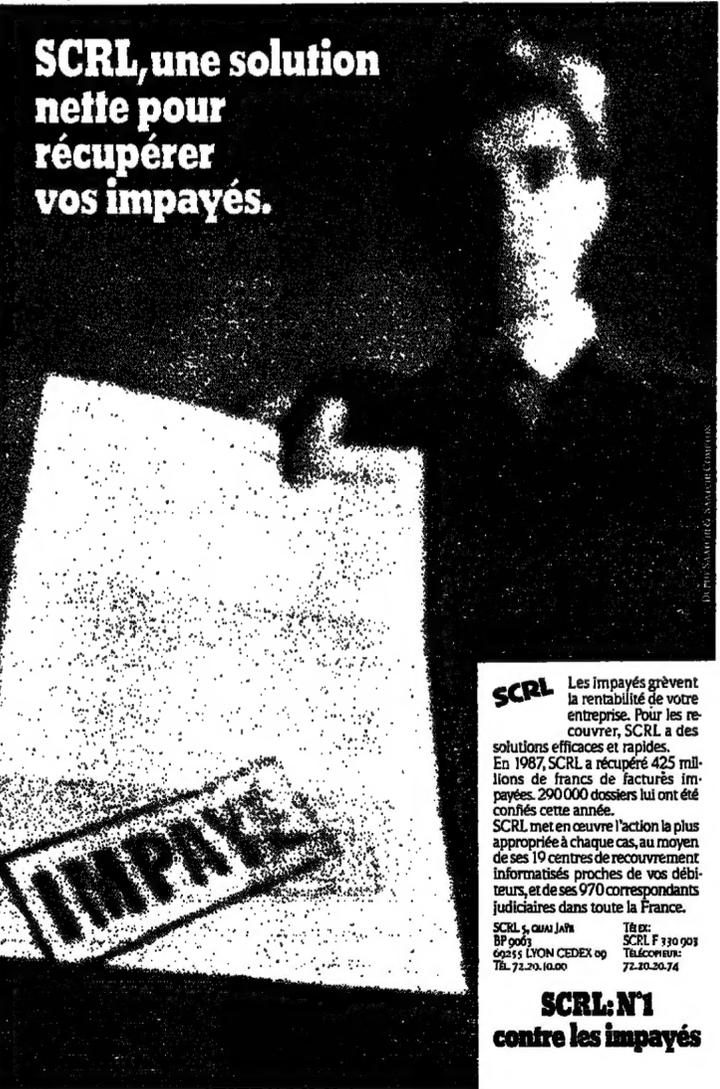
(1) Dès sa prise de pouvoir, en novembre, M. Ben Ali avait levé l'assise à résidence qui frappait M. Habib Achour, depuis sa sortie de prison en mai 1987.



CAPEL habille en long comme en large

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
 • 74, boulevard de Sébastopol Paris 2^e
 • 26, boulevard Malesherbes Paris 8^e
 • Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15^e
 • 13, rue de la République, 69001 Lyon
 • 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg

SCRL, une solution nette pour récupérer vos impayés.



SCRL Les impayés grèvent la rentabilité de votre entreprise. Pour les recouvrer, SCRL a des solutions efficaces et rapides. En 1987, SCRL a récupéré 425 millions de francs de factures impayées. 290 000 dossiers lui ont été confiés cette année. SCRL met en œuvre l'action la plus appropriée à chaque cas, au moyen de ses 19 centres de recouvrement informatisés proches de vos débiteurs, et de ses 970 correspondants judiciaires dans toute la France.

SCRL 5, QUAI JAFFA BP 0063 69255 LYON CEDEX 09 Tél. 72-20.10.00

Tél. SCRL F 330 901 Télécopieur : 72-20.74

SCRL: N°1 contre les impayés



Pour les managers européens de 1992 face à la mondialisation des affaires

4 ANS DE FORMATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE
 PARIS - GENEVE - LONDRES - MADRID - STUTTGART - NEW YORK - PEKIN - TAIPEI - SYDNEY

2^e CYCLE PEMI - Projet Européen de Management International
 Licence Européenne des Affaires

3^e CYCLE MBA Européen

CONCOURS D'ENTREE EUROPEEN
 ADMISSION 1^{er} CYCLE :
 1^{re} Année : Bac+1 ou classe prépa ou diplôme étranger équivalent.
 2^e Année : 1 année d'école de commerce française ou européenne, 1 année DUT.
 ADMISSION 2^e CYCLE : 3^e Année : Titulaires du BTS, DEUG, DUT ou diplôme étranger équivalent.
 Prix d'admission à 100 % sous 8 90

IEMI
 INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER

NOM _____ PRENOM _____
 ADRESSE _____
 TELEPHONE _____
 NIVEAU D'ETUDES _____ DATE _____ MO _____

IEMI
 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.66.66.82



CAPEL
 se met en quatre pour les doublemètres

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
 • 74, boulevard de Sébastopol Paris 2^e
 • 26, boulevard Malesherbes Paris 8^e
 • Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15^e
 • 13, rue de la République, 69001 Lyon
 • 27, rue du Dôme, 67000 Strasbourg

حکذا من الاجل

Amériques

NICARAGUA : la mise en œuvre des accords de cessez-le-feu

Une nouvelle rencontre à Sapoa entre les sandinistes et la Contra se solde par de piètres résultats

SAPOA (Nicaragua) de notre envoyé spécial.

Un hangar couvert de toiles, quelques bâtiments et une barrière blanche: le poste de douane nicaraguayen ressemble à beaucoup d'autres, le chapeau en plus. C'est là qu'a eu lieu, le mardi 5 avril, la dernière réunion entre la Contra et les autorités sandinistes après l'accord du 23 mars, signé ici même. Mais le report par la résistance de sa "visite historique" à Managua, initialement fixée au 6 avril, n'a guère clarifié une situation qui reste très confuse.

La délégation du gouvernement sandiniste, conduite par le chef d'état-major et vice-ministre de la défense, Joachim Cuadra, arrive vers 9 heures, au moment prévu pour le début des entretiens. Il s'agit officiellement de continuer les discussions concernant le cessez-le-feu et la délimitation des zones de regroupement de la Contra. Mais tout le monde espère des éclaircissements sur les positions respectives des deux parties et les modalités de la poursuite du dialogue.

A quelques dizaines de mètres du grand lac Nicaragua, surplombé par le volcan Concepcion, c'est l'attente. Les militaires sandinistes étudient à l'intérieur des bâtiments d'immenses cartes d'état-major, et les journalistes tiennent le temps sous le toit de toile du hangar qui sert de centre de presse.

L'attente au soleil continuera plus de cinq heures. Peu après 14 heures, deux Lada de l'armée sandiniste précèdent un petit bus, d'où descendent les représentants de la résistance. Le porte-parole de la Contra, Bosco Matamoros fait quelques déclarations, expliquant le retard de la délégation par des "difficultés logistiques" et soulignant les préoccupations de la résistance au sujet de "la poursuite des attaques de l'armée dans certaines régions."

de la non-libération des prisonniers politiques ou de l'absence de papier qui limite la diffusion du journal d'opposition la Prensa.

M. Matamoros rappelle aussi que le report de la visite historique de la Contra à Managua - pour laquelle une nouvelle date, le 12 avril, a été proposée - correspond à la volonté de la Résistance d'obtenir des assurances sur la procédure et le protocole. Dans une lettre, publiée la veille par la Prensa, M. Adolfo Calero expliquait qu'il n'avait pas l'intention à cette occasion de se contenter de traverser la route séparant l'aéroport de l'hôtel Las Mercedes (appartenant au gouvernement) pour s'y trouver cantonné toute la journée. La résistance souhaite pouvoir circuler librement à Managua et rencontrer qui bon lui semble, disait en substance M. Calero.

Arrière-pensées

Misère pour misère, ce sera bientôt au porte-parole de l'armée sandiniste de lire la lettre adressée par le ministre de la défense, M. Humberto Ortega, aux dirigeants de la résistance. Il y répond point par point aux demandes de la Contra. Concernant la libération de cent prisonniers, il écrit: "Il n'y a pas eu de liste établie [entre nous] et je ne me suis jamais engagé verbalement à libérer cent prisonniers contre-révolutionnaires choisis par vous." Sur le cas de la Prensa, le ministre rappelle qu'il existe une totale liberté d'expression garantie par la Constitution et par les lois et précise que "les problèmes de manque de papier ne sont pas de la responsabilité du gouvernement".

Quelques heures après ce chaotique début, la réunion prend fin et les deux parties annoncent la poursuite du dialogue pour mercredi - toujours à Sapoa, - sans apporter d'autre indication. Dans la soirée, le quotidien La Prensa annonce qu'il

suspend sa publication. Un éditorial sur huit colonnes, à la une, explique que, malgré toutes les économies réalisées depuis le mois de novembre par les restrictions de pagination et de diffusion qu'il s'est imposées, il ne dispose plus de papier (1).

Les péripéties de cette longue et chaude journée, alors que continuait à Managua un autre dialogue national entre les partis politiques d'opposition et le gouvernement, soulignent, s'il était besoin, les difficultés de mise en œuvre de l'accord de Sapoa. Comme le souligne un observateur, "la volonté de compromis n'est évidente ni d'un côté ni de l'autre, et les arrière-pensées sont nombreuses. Il ne faut pas pour autant exclure un possible succès".

Devant le poste de douane de Sapoa, certains se gausaient déjà du "Sapoa numéro 20 qui aurait lieu dans dix ans".

DENIS HAUTIN-GURAUT.

(1) Selon des informations du ministre de l'Industrie, et que ne dément pas La Prensa, les livraisons de papier en provenance d'Union soviétique connaissent un retard de plus d'un mois. Néanmoins, les autres quotidiens (officiels) ne se trouvent pas empêchés de paraître jusqu'à présent.

● COLOMBIE : nouvelle vague de violences. - Au moins quarante personnes ont été tuées, le lundi 4 avril, en Colombie, victimes d'une nouvelle vague de violences. Dans la province de Córdoba, une quinzaine d'individus masqués, soupçonnés d'être liés à de grands propriétaires terriens, ont ouvert le feu sur quelques cinq cents personnes réunies pour les fêtes de Pâques, faisant une trentaine de victimes. Par ailleurs, seize personnes ont été tuées le même jour, lors d'incidents et d'affrontements dans différents régions du pays. - (AFP, Reuters.)

ÉTATS-UNIS : la primaire du Wisconsin

M. Dukakis prend sa revanche sur M. Jackson

WASHINGTON correspondance

Battu il y a dix jours dans le Michigan, le gouverneur Dukakis a pris sa revanche sur Jesse Jackson en remportant nettement le mardi 5 avril l'élection primaire du Wisconsin.

La veille, il avait obtenu une victoire plus difficile mais tout de même assez nette dans le caucus (assemblée locale) du parti démocrate au Colorado. Sa marge d'avance (48 % contre 29 %) sur son principal rival consolidé sa position de favori dans la course à l'investiture. Avec trois victoires consécutives - dans le Connecticut, le Colorado et le Wisconsin - il distance plus nettement encore le révérend Jackson par le nombre de délégués.

Son entourage estime que ce dernier succède à son élan nécessaire pour remporter le prochain "grand lot", c'est-à-dire l'élection primaire de l'Etat de New-York (deux cent-cinquante-cinq délégués) du 19 avril prochain. En effet, son succès devrait influencer l'opinion des six cent quarante-six "super-délégués" - c'est-à-dire les élus et personnalités démocrates choisis par l'appareil du parti, auxquels le gouverneur apparaît maintenant comme le "meilleur choix".

Les résultats moyens obtenus jusque-là par M. Dukakis entre tenaient des doutes sur sa capacité de toucher les forces vives de l'électorat. Mais, aiguillonné sans doute par la poussée spectaculaire de Jesse Jackson, le gouverneur Dukakis,

changeant de tactique, a mené dans le Wisconsin une campagne active, pour ainsi dire "sur le terrain". Notamment, il a tenu un langage plus percutant, surtout auprès des éléments de l'électorat qui paraissent acquis au révérend Jackson. Or, les premiers analyses du scrutin indiquent qu'à l'exception des jeunes électeurs, le gouverneur n'a pas perdu beaucoup de terrain parmi les "blue collars" (cols bleus), les ouvriers syndiqués, et l'intelligentsia universitaire. Avec une proportion de deux contre un, il distance Jackson chez les fermiers et les groupes ethniques (Allemands, Scandinaves, Polonais) de Wisconsin.

D'autre part, contrairement aux prévisions, les électeurs républicains ayant participé à la primaire démocrate (l'Etat du Wisconsin permet en effet le "vote croisé" entre partis, ont favorisé M. Dukakis (à trois contre un). L'état-major démocrate est soulagé. Il craignait que les électeurs républicains obéissant aux consignes de leur état-major ne votent pour M. Jackson, considéré comme le candidat démocrate le plus facile à battre en novembre. Toutefois, Jesse Jackson a subi un coup d'arrêt mais non pas une défaite décisive, les premières analyses indiquant qu'il a réuni trois fois plus de suffrages blancs qu'en 1984, et confirmé le ralliement de 90 % des électeurs noirs.

Ses chances de remporter la primaire de New-York restent bonnes. En 1984, il avait rallié 26 % des suffrages exprimés. Aujourd'hui, il arrive à réunir 95 % de l'électorat noir, et 20 % de l'électorat blanc. Il atteindrait 35 % du total. Four as part, le sénateur Gore, du Tennessee, même campagne à New-York en courtisant notamment le vote juif (un cinquième de l'électorat) et en dénonçant certains propos de M. Jackson, en particulier ses sympathies pour l'O.L.P. Mais, arrivé mauvais troisième dans le Wisconsin, le sénateur Gore trouvera-t-il maintenant les fonds nécessaires pour se maintenir dans la course ?

Quant au sénateur Simon, de l'Illinois, arrivé bon dernier, il se retirera très probablement de la compétition.

Pas de surprise du côté républicain. Le vice-président Bush est assuré de rallier les quarante-sept délégués du Wisconsin. Il avait obtenu trente-deux délégués du Colorado; il se rapprocherait ainsi de la victoire à la convention de La Nouvelle-Orléans. Les observateurs rappellent que le Wisconsin a souvent, dans le passé, joué un rôle décisif dans la course à l'investiture. Ainsi, Kennedy en 1960 et, plus récemment, Jimmy Carter en 1976, obtinrent des succès qui déterminèrent ultérieurement leur nomination.

HENRI PIERRE.

Advertisement for Eurocentres language school. Text: "Décollez en italien allemand anglais espagnol." Includes logo and contact information for Eurocentres.

Diplomatie

La Chine justifie ses ventes de missiles à l'Arabie saoudite

PÉKIN de notre correspondant

Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a confié, le mercredi 6 avril, que la Chine avait vendu des missiles à l'Arabie saoudite, après avoir reçu l'assurance de cette dernière qu'elle ne revendrait pas ces armes et ne serait pas la première à les utiliser. Il a vigoureusement défendu cette vente, qui inquiète bon nombre de pays occidentaux, en soulignant, au cours d'une conférence de presse, qu'aux yeux de Pékin les missiles soi-disant conventionnels chinois renforceront la défense de l'Arabie saoudite et donc "contribueront à stabiliser la situation dans ce pays et au Proche-Orient en général".

Le premier ministre fidjien à Paris

En visite officielle en France, Ratu Sir Kamisese Mara a été reçu, le mardi 5 avril pendant près d'une heure, à l'hôtel Matignon par M. Jacques Chirac. A l'issue de cet entretien, auquel assistait M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, le premier ministre fidjien s'est félicité "des relations qui s'accroissent très sensiblement" avec l'archipel du Pacifique sud. "Nous voulons, a-t-il dit, renforcer très sensiblement nos relations" avec les pays de la zone Pacifique sud.

Le premier ministre fidjien devait signer, mercredi, "un accord économique et financier" avec M. Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances. Mardi, il a inspecté, aux usines Renault, du matériel lourd livré au titre de la coopération.

Publicité for "L'INSTITUT DU MONDE ARABE EN QUESTIONS". Text: "L'IMA est un magnifique bâtiment. Il peut devenir un formidable foyer de rayonnement culturel. Mais il souffre encore de nombreuses tares." Includes address: "78, rue Jouffroy, 75017 Paris. Tél.: 46-22-34-14."

lier la situation dans ce pays et au Proche-Orient en général". M. Wu a exprimé le soutien de la Chine aux pays arabes qui ont condamné les menaces israéliennes d'action militaire contre ces bases de missiles.

M. Wu a surtout voulu donner l'impression que la Chine ne céderait pas aux pressions américaines afin que Pékin modifie ses liens commerciaux dans le domaine des armes. Il a réitéré l'assurance, qu'il avait fournie à Washington le mois dernier, que la Chine a adopté des "mesures" pour que ses missiles Silkorm ne parviennent pas à l'Iran, pour noter aussitôt qu'il lui était "très difficile" de contrôler totalement la destination de ses armes une fois parvenues sur le marché international. Le ministre s'est montré agacé de ce que le commerce-chinois des armes fasse l'objet d'une plus grande publicité en Occident que celui d'autres pays.

La vente chinoise à l'Arabie saoudite constitue un succès d'autant plus remarqué pour Pékin que ce pays entretient toujours des relations diplomatiques avec Taïwan, et n'a donc pas encore formellement reconnu la Chine populaire. M. Wu a souligné qu'une normalisation intervienne "aussi vite que possible", mais s'est refusé à fournir plus de détails sur une visite que vient d'y effectuer un de ses adjoints, le vice-ministre Qi Huiyuan.

Fermeté

face au Vietnam

La conférence de presse de M. Wu a donné l'occasion d'une sorte de bilan de son action à un moment où le chef de la diplomatie, en poste depuis 1982, va vraisemblablement être élevé au rang de premier ministre. Il était flanqué de son successeur probable, M. Qian Qichen, vice-ministre jusqu'alors chargé des relations avec le bloc de l'Est. C'est ce dernier qui, sur un autre sujet d'actualité, les archipels de la mer de Chine, a exprimé en termes vifs la détermination chinoise à en remonter au Vietnam.

Tout en assurant que Pékin "n'engagera pas un conflit armé" dans cette zone, M. Qian s'est employé à brandir la menace d'une escalade des affrontements après le

premier incident naval du 14 mars. Que le Vietnam cesse ses "provocations" et évacue la totalité des îles qu'il occupe et "il n'y aura pas de conflit", a-t-il lancé à deux reprises.

La veille, le ministre chinois des affaires étrangères avait déjà accusé le Vietnam de renforcer sa présence navale devant l'incident initial. Il y aurait au moins trente bateaux vietnamiens - arborant tous le drapeau de la Croix-Rouge, selon M. Qian - dans les eaux des Spratleys, que Pékin revendique. Des sources vietnamiennes font état, elles aussi, d'une présence chinoise renforcée ces derniers jours. Pékin accuse aussi le Vietnam d'avoir transféré dans le Sud, face aux Spratleys, certaines unités aériennes. Modérée dans les premières semaines du différend, la propagande chinoise dénonce à présent la conduite "abjecte" de Hanoi.

Enfin, autre nouveauté dans la diplomatie chinoise, M. Wu a refusé de la façon la plus nette de reprendre à son compte les thèses nord-coréennes concernant l'attentat contre le Boeing sud-coréen de l'an dernier. Il a reconnu que Séoul avait produit des preuves à l'appui de ses accusations envers Pyongyang, mais il a aussi relevé les démentis nord-coréens, pour conclure: "Nous n'avons pas à prendre position sur cette affaire spécifique". M. Qian avait auparavant écarté l'hypothèse d'une normalisation diplomatique avec Séoul, la Chine préférant "encourager une baisse de la tension" dans la péninsule coréenne. Que cette stratégie passe par le développement d'un commerce bilatéral Pékin-Séoul fait d'autant moins de doute que, de chaque côté, on y voit que des avantages.

FRANCIS DERON.

● La France condamnera "toute action militaire" contre l'Arabie saoudite. Le gouvernement français condamnera fermement et toute action militaire contre l'Arabie saoudite, a déclaré, mardi 5 avril, à Paris, le porte-parole du ministre français des affaires étrangères après les déclarations israéliennes évoquant la possibilité d'un raid préventif contre un site de missiles de portée intermédiaire de fabrication chinoise que Ryad vient d'acquiescer. - (AFP.)

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 22 octobre 1987, la 31^e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTIONS AUX RÈGLES GÉNÉRALES SUR L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ, pour avoir couru 1984, étant gérant d'un établissement soumis aux dispositions du Livre II titre III du Code du Travail et notamment à celles de l'article L. 231-2, enfreint les prescriptions relatives à l'hygiène et à la sécurité, en consentant d'installer dans les locaux des armoires individuelles destinées aux 4 aides-ménagères, à la peine de 4 amendes de 2 000 francs chacune SCANDALIATO Anna épouse OGGIONI, née le 14 novembre 1942 à Tunis (Tunisie), gérante de société, demeurant à Paris (9^e) 1, avenue Berthe-Albrecht. Le Tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnation la publication de ce jugement par extrait dans le Monde. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N.Y. AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 14 décembre 1987, la 31^e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR, TROMPERIE SUR LA NATURE, LA QUALITÉ, L'ORIGINE OU LA QUANTITÉ D'UNE MARCHANDISE, pour avoir à Paris le 22 mai 1987; trompé en tenté de tromper le contractant sur les qualités substantielles, la composition et le teneur en principes utiles de la marchandise vendue, en vendant ou en mettant en vente 24 kg de dentures alimentaires périmées; effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses; de nature à induire en erreur sur la prestation de service offerte en mentionnant sur une carte des plats non disponibles, à la peine de 8 mois d'emprisonnement avec sursis et à 20 000 F d'amende, MEHEUST Didier Jean-Pierre, né le 19 juin 1954 à Paris (14^e), restaurateur demeurant à Paris (20^e), 21, rue de Turbigo. Le Tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnation la publication de ce jugement par extrait dans le Monde. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N.Y. AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) sur opposition jugement du 16 septembre 1986 en date du 15 décembre 1987, la 31^e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION A L'HYGIÈNE ET A LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS, pour avoir à Paris, le 5 février 1983, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux

dispositions du Livre II du Titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en laissant deux salariés travailler en élévation, exposés à un risque de chute de plus de 3 m, sans faire installer des protections réglementaires conformément à l'article 24 du décret précité, CREVASSIER Georges Jean, né le 4 juillet 1930 à Paris (20^e), conducteur de travaux, demeurant 150, rue Paul Hochart à Chevilly-Larue (94); à la peine de 2 années de prison et 6 000 F chacune. Le Tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnation la publication de ce jugement par extrait dans le Monde. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N.Y. AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 2 décembre 1987, la 31^e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR, pour avoir à Paris, couronné août 1985, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les qualités substantielles d'une véhicule automobile en indiquant un kilométrage inférieur au kilométrage réel (en l'espèce 53 000 km au lieu de 64 000 km au moins), à la peine de SIX MOIS d'emprisonnement avec sursis et CINQ MILLE francs d'amende, M. CACHELEUX Claude, né le 24 septembre 1944 à Montmirail (Marne) artisan plombier demeurant 40, avenue de Saint-Ouen à Paris (19^e). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnation la publication de ce jugement par extrait dans le journal le Monde. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N.Y. AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. CONDAMNATION PÉNALE

POUR FRAUDE FISCALE Par jugement (contradictoire) en date du 11 décembre 1987, la 11^e Chambre, 2^e section du Tribunal

Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale HANNEQUIN Philippe Marie Emile, né le 11 mars 1952 à Hiesbaux (Loire-Cher), organisateur de voyages, demeurant 14, place de l'Hôtel-de-Ville à Herbault, à la peine de 2 ans d'emprisonnement avec sursis et à 50 000 F d'amende; CONTEY épouse HANNEQUIN Thi Lien, née le 6 octobre 1948 à Phnom-Penh (Cambodge), agent de modèles, demeurant à Paris 18^e, 2, rue Cuzco, à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis. Le Tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnation la publication de ce jugement par extrait dans le Journal officiel ainsi que dans le Figaro et le Monde. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N.Y. AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. CONDAMNATION PÉNALE

POUR FRAUDE FISCALE Par jugement (contradictoire) en date du 9 décembre 1987, la 11^e Chambre, 2^e Section du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale omission de passation d'écritures, à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis; MARTINEZ Jean-François, né le 9 septembre 1940 à Blois (Loire-Cher), directeur commercial, demeurant à Paris (9^e), 80, rue Tailbourg. Le Tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnation la publication de ce jugement par extrait au Journal officiel ainsi que dans le Monde et France-Sol. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N.Y. AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 2 décembre 1987, la 31^e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR, pour avoir à Paris, couronné août 1985, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les qualités substantielles d'une véhicule automobile en indiquant un kilométrage inférieur au kilométrage réel (en l'espèce 53 000 km au lieu de 64 000 km au moins), à la peine de SIX MOIS d'emprisonnement avec sursis et CINQ MILLE francs d'amende, M. CACHELEUX Claude, né le 24 septembre 1944 à Montmirail (Marne) artisan plombier demeurant 40, avenue de Saint-Ouen à Paris (19^e). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnation la publication de ce jugement par extrait dans le journal le Monde. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N.Y. AYANT APPEL.

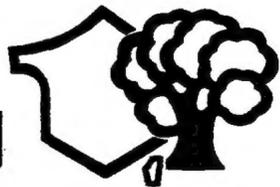
Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris. CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 2 décembre 1987, la 31^e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR, pour avoir à Paris, couronné août 1985, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les qualités substantielles d'une véhicule automobile en indiquant un kilométrage inférieur au kilométrage réel (en l'espèce 53 000 km au lieu de 64 000 km au moins), à la peine de SIX MOIS d'emprisonnement avec sursis et CINQ MILLE francs d'amende, M. CACHELEUX Claude, né le 24 septembre 1944 à Montmirail (Marne) artisan plombier demeurant 40, avenue de Saint-Ouen à Paris (19^e). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnation la publication de ce jugement par extrait dans le journal le Monde. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N.Y. AYANT APPEL.

NOUS SAVONS CE QUE NOUS VOULONS



CONFIANCE A BARRE



Simone Veil Présidente du Groupe Libéral au Parlement européen • Christine Alex Championne de Javelote • Gilberte Beaux Chef d'entreprise • Marie-Thérèse Bolasseau Députée • Christine Boutin Députée • Caroline Bujard Cadre • Hélène Carrère d'Encausse Ecrivaine • Marie-Pierre Chauvel Cadre • Anne-Marie Comparini Cadre • Béatrice Desbias Agricultrice • Laurence Douvin Présidente de "Femmes libanaises" • Nicole Fontaine Députée européenne • Sakina Hamid Commerçante • Béatrice Majnoni d'Intignano Professeure • Simone Martin Députée européenne • Yvette Nicolas Cadre • Monique Poilletier Ancien ministre, Présidente de "Dialogue" • Marielle de Sarnaz Chef d'entreprise

Demandez LES PROPOSITIONS DES FEMMES AVEC RAYMOND BARRE à votre Comité de soutien ou au Comité BARRE 88 - 195 Boulevard Saint-Germain 75007 Paris - Tél : 45.49.45.49

Photo: Jean-Luc DOLMAIRE

سكنا من الاميل

Asie

La négociation de Genève sur l'Afghanistan

Regain d'optimisme chez les Pakistanais et les Américains

Pakistanais et Américains affirment de nouveau l'optimisme quant à la possibilité d'aboutir à un accord à Genève sur l'Afghanistan. Le délégué pakistanais, M. Zain Noorani, s'est redit, mardi 5 avril, « plein d'espoir », et l'observateur américain, M. Robert Peck, a affirmé être en mesure de « réussir sous peu ».

Ces déclarations font suite à une entrevue, le jour même à Moscou, entre M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, et l'ambassadeur pakistanais dans la capitale soviétique. Selon des sources pakistanaises à Genève, M. Vorontsov aurait tenu à son interlocuteur le discours suivant : réglez votre problème de frontière avec les Afghans et laissez-nous trouver avec les Américains une solution au problème de la « symétrie » (arrêt du pourcentage de la population concomitante, de l'aide américaine à la résistance et de l'aide soviétique au régime de Kaboul).

Sur le premier point, celui du tracé de la frontière pakistano-afghane, qui a été soulevé par la délégation de Kaboul, le Pakistan souhaite que l'accord fasse référence aux « frontières internationalement reconnues » entre les deux pays, ce qui validerait la ligne Durand, contestée par Kaboul. Les Afghans s'y opposent et demandent que le texte mentionne seulement des « frontières existantes », à charge pour les deux capitales de reprendre le dossier ultérieurement.

L'observateur soviétique à Genève, M. Nikolai Kozirev, a eu beau, mardi, qualifier d'« inacceptable » la position pakistanaise, on voit mal comment ce problème pourrait faire capoter une négociation engagée il y a six ans, surtout au moment où, comme l'écrit encore mardi la *Pravda*, la décision de retirer les troupes soviétiques d'Afghanistan ne saurait être remise en cause.

Sur le deuxième point — les aides militaires américaine et soviétique à chaque camp, — on semble s'orienter vers une formule de « symétrie positive », qui laisserait aux deux Grands la possibilité de continuer d'aider militairement leurs alliés locaux, tout en tenant compte du niveau d'aide du vis-à-vis. Faute d'un moratoire sur les livraisons d'armes, cette formule, bien que satisfaisante il est vrai, aurait au

moins pour avantage d'avaliser, par un accord international, le retrait militaire soviétique.

Selon le *New York Times*, qui cite des services de renseignement américain, les Soviétiques auraient déjà amorcé un redéploiement de leurs troupes, retirant plusieurs unités isolées de leurs positions exposées. Ce mouvement coïncide avec une intensification des attaques de la résistance, selon des diplomates occidentaux en poste à Islamabad, où M. Frank Carlucci, secrétaire américain à la défense, est arrivé mercredi après une visite officielle de trois jours à New-Delhi.

En Inde, M. Carlucci, après s'être entretenu avec M. Rajiv Gandhi, s'est félicité de l'amitié « grandissante » entre son pays et la première puissance régionale. Il a toutefois ajouté, nous signale notre correspondant à New-Delhi, Laurent Zocchini, que ce développement « est parfaitement compatible avec la poursuite de notre amitié pour d'autres pays de la région », une allusion à l'alliance entre Washington et Islamabad. M. Carlucci a d'ailleurs confirmé la livraison au Pakistan de onze F-16 supplémentaires ainsi que de près de cinq cents missiles *Fidelinter* et *Sparrow*. L'ensemble faisant partie de l'aide militaire d'un montant de 260 millions de dollars pour l'année en cours.

Entre-temps, le régime de Kaboul organise, comme annoncé, des élections législatives. Le scrutin ouvert mardi devant permettre le renouvellement de quelque quatre cents sièges des deux chambres du Parlement. La résistance a qualifié l'opération de « tentative désespérée d'acheter une forme de légitimité » et rejeté l'offre qui lui avait été faite d'y participer.

Ce scrutin se déroule alors que M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, se trouve apparemment à Kaboul où il est arrivé dimanche dernier. Soviétiques et Afghans discutent des « actions » à entreprendre en cas d'échec à Genève. Il n'est pas exclu qu'ils envisagent, dans cette hypothèse, un repli sur le nord afghan, zone la mieux contrôlée par les forces soviéto-afghanes.

J.-C. P.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

Nouvelle offensive sud-africaine ?

Les troupes sud-africaines ont déclenché une puissante offensive pour tenter à nouveau de s'emparer de la ville-garnison stratégique de Cuito-Cuanavale (sud-est de l'Angola, à 300 km de la frontière avec la Namibie), position la plus avancée des forces armées angolaises (FAPLA), selon des informations de presse sud-africaines. Les troupes de Pretoria (aidées par les quinquiers de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola - UNITA) tentent depuis décembre dernier — essentiellement grâce à leur puissante artillerie — de prendre cette ville aux FAPLA, soutenues par des militaires cubains, sans succès jusqu'à maintenant.

Le quartier général de l'armée sud-africaine à Pretoria a confirmé des informations de presse publiées, le lundi 4 avril, selon lesquelles un de ses chars a été détruit par les FAPLA, il y a dix jours, dans la Sud-Est angolaise. Aucune perte n'est à déplorer au sein de la SADF (Force de défense sud-africaine), a ajouté le porte-parole qui s'est refusé à commenter la situation actuelle en Angola. — (AFP.)

Liban sud

Accrochages meurtriers entre Amal et le Hezbollah

De violents affrontements ont opposé, le mardi 5 avril, durant quarante-huit heures, les deux formations politico-militaires rivales au sein de la communauté chiite du Liban, Amal et le Hezbollah. Ils ont atteint leur paroxysme à Nabatieh, une des trois principales localités chiites du Liban sud, ainsi que dans un village voisin, Zautour, et ne se sont arrêtés, la nuit, qu'après avoir fait six à dix morts et plus de vingt blessés.

La cause immédiate des combats est un incident à un barrage d'Amal, samedi, où des éléments du Hezbollah ont été désarmés après avoir refusé de s'arrêter. Le Hezbollah a pris d'assaut la position quelques

heures plus tard. Mais la cause réelle est la compétition pour la suprématie au sein de la communauté chiite au sein de laquelle Amal, après avoir constamment cédé du terrain au Hezbollah au cours des deux dernières années, a repris de l'influence depuis deux mois environ. L'affaire de l'enlèvement de l'officier américain, le colonel Higgins, attaché à une organisation des Nations unies au Liban sud, le 17 février dernier, condamné par Amal et légitimé par le Hezbollah, a exacerbé cette rivalité.

Des accusations virulentes ont été lancées de part et d'autre dans des communiqués publics. — (Corresp.)

Chine

Le dalaï-lama n'exclut pas un dialogue avec Pékin

Le dalaï-lama, chef spirituel tibétain en exil, s'est déclaré, mardi 5 avril dans la soirée, prêt à rencontrer les responsables chinois afin de négocier un « compromis » pour le Tibet, « si les circonstances deviennent plus favorables et plus positives », dans un entretien accordé à la chaîne IV, télévision indépendante britannique.

Le chef religieux tibétain, qui effectue actuellement une visite privée de douze jours en Grande-Bretagne, qu'il a qualifiée de « non politique », a également réaffirmé son attachement à une résistance non violente au Tibet. « Les Chinois, a-t-il déclaré, n'ont aucune difficulté à réformer la résistance violente des Tibétains, la patience et la détermination peuvent, en revanche, apporter des changements. »

Lors d'une conférence de presse tenue mardi après-midi à Londres, le dalaï-lama a également estimé que le gouvernement britannique, qui « cherche un rapprochement » avec la République populaire, « semble parfois adopter une attitude trop prudente face à l'épineuse question tibétaine ». Le chef religieux s'est refusé à de plus amples commentaires sur l'attitude britannique. A son arrivée à Londres, il avait accepté, à la demande du gouvernement de M. Thatcher, de s'abstenir de toute déclaration politique pendant son séjour. — (AFP.)

Europe

Réformateurs et conservateurs s'affrontent ouvertement en URSS

(Suite de la première page.)

Or deuxième fait nouveau, pour tout Soviétique lisant l'article de la *Pravda*, il est parfaitement clair que cette opposition organisée — conçue à tout le moins — ne peut être le fait de seuls échelons subalternes puisqu'elle a pu s'exprimer dans un quotidien de l'importance de *Sovietskaja Rossia*, qui est non seulement l'organe des dirigeants de la République de Russie mais relève aussi directement du comité central.

Dès sa publication, également sur une pleine page, cet article de *Sovietskaja Rossia* avait donc soulevé un considérable émoi parmi les intellectuels réformateurs de Moscou, à peu près unanimes à voir derrière cette publication l'ombre de M. Ligatchev, le numéro deux du parti, qui est devenu au fil des mois l'espoir des conservateurs. La rumeur veut que l'affaire serait ensuite montée jusqu'à la direction et que M. Ligatchev aurait été critiqué pour avoir voulu inciter d'autres journaux à reprendre l'article de *Sovietskaja Rossia*.

Dès la semaine dernière, le bruit courait dans les salles de rédaction que la décision avait été prise de faire publier par la *Pravda* une réponse à ce manifeste pour démontrer que ce n'était pas de ce côté-là que le vent tournait.

Dénonciation de la dénonciation

C'est chose faite, et à trois mois de la conférence au cours de laquelle le parti sera appelé à se prononcer en faveur d'une démocratisation de son propre fonctionnement, à trois mois donc d'une étape fondamentale du processus de réformes impulsé par M. Gorbatchev, le moins qu'on puisse dire est que les positions en présence sont totalement tranchées. Et comme les conservateurs eux-mêmes n'ont pas se déclarer pour le retour au *status quo* brejnevien et qu'ils ne commettraient pas non plus la maladresse de s'attaquer directement aux

orientations réformatrices déjà adoptées par le parti, tout le débat est en train de se centrer sur la question du réexamen de l'histoire.

Signé par une M^{me} Nina Andrejeva, un professeur de l'université de Leningrad, qui existe bel et bien mais n'avait servi que de prête-nom, l'article de *Sovietskaja Rossia* accordait en effet une place prépondérante à la dénonciation... de la dénonciation du stalinisme comme instrument de remise en question de « l'industrialisation, la collectivisation et la révolution culturelle qui ont donné à notre pays le rang de grande puissance mondiale ».

« Tout cela est mis en doute, et l'on en est allé jusqu'à se mettre à exiger un repentir des stalinistes », s'indignait M^{me} Andrejeva en citant des appréciations flatteuses de Churchill ou de de Gaulle sur Staline (« une personnalité éminente ») et en expliquant que le rejet total de cette « période de transition » constituait au bout de compte une insulte aux efforts et aux sacrifices des combattants de la révolution et de la guerre.

D'ailleurs, concluait sur ce point l'article, un jugement historique doit se fonder sur les résultats concrets d'une action et non sur les « défauts personnels » d'un dirigeant.

Ce à quoi la *Pravda* rétorque que ce raisonnement tend en fait à revenir sur la dénonciation du stalinisme par le Parti ; à séparer « le socialisme de la moralité » ; à opposer aux sévères appréciations de Lénine sur Staline des panégyriques de dirigeants « bourgeois » et à oublier que Staline n'ignorait rien de la terreur, mais la « dirigeait » et que sa culpabilité est « grande et impardonnable ».

En le défendant, on défend en fait, ajoute la *Pravda*, le maintien des méthodes qu'il a engendrées pour le « règlement » des questions à débattre, le maintien des structures sociales et étatiques qu'il a créées, des normes qu'il a imposées et « l'on défend essentiellement ainsi le droit à l'arbitraire ».

Or ce droit n'est pas seulement incompatible avec les idéaux et les objectifs du socialisme, explique la *Pravda*, mais a aussi fait déjà amplement preuve de sa nocivité car « il est grand temps de comprendre que les méthodes de gestion administrative n'ont pas amené les résultats voulus (et) ne sont qu'une illusion sans justification historique ».

Près de quarante ans après la déstalinisation, l'URSS commence en fait seulement à régler ses comptes avec un passé dont elle n'a toujours pas su se débarrasser et à la gloire duquel sont directement intéressés des millions de fonctionnaires, bureaucrates et profiteurs auxquels la *Pravda* s'en prend ici directement. Car à Mme Andrejeva qui avait vu dans les « attaques contre la dictature du prolétariat » l'expression des intérêts sociaux « des descendants en bonne santé des classes renversées par la révolution d'Octobre », l'organe du comité central renvoie sèchement la balle, ABC marxiste à l'appui.

Intérêts égoïstes

« L'idée et l'intérêt sont mutuellement liés », écrit la *Pravda*, « la résistance conservatrice à la « perestroïka » est faite à la fois d'habitués venus du passé [...] et des intérêts égoïstes de ceux qui ont fini par trouver normal de vivre aux frais d'autrui et ne désirent pas changer ce mode de vie ».

On ne saurait pour autant parler, précise aussitôt l'organe du comité central, de lutte de classes, mais tout ce qui est décrit ici en relève directement et suffit à donner une idée de la difficulté de la tâche de l'homme d'une bataille qui n'en est qu'à ses premiers épisodes. Lorsque la *Pravda* prend bien soin, par exemple, d'expliquer longuement que la dénonciation de Staline n'enlève rien à la grandeur de ceux qui ont lutté, sous lui, pour le socialisme et la patrie, car elle souligne plus encore leur force d'âme, on perçoit parfaitement que l'entourage de M. Gorbatchev, là, n'est pas à l'aise.

Que dire et que faire (jamais posée, la question est dans toutes les têtes) de tous ceux, toujours bien vivants, qui ont participé directement aux crimes stalinistes ou les ont cautionnés ? Comment éviter que du rejet du stalinisme on ne glisse au rejet des fondements mêmes du régime, de « l'Etat de la dictature du prolétariat », disait M^{me} Andrejeva, sans la contribution historique duquel il n'y aurait aujourd'hui rien à reconstruire ? Et comment aussi, dès lors que la « glasnost » est la règle et qu'on l'encourage pour encourager les autres à s'ouvrir, éviter qu'elle ne soit retournée contre elle-même par ses adversaires, qui contrôlent toujours la masse de l'appareil de propagande ?

Le plus frappant, dans cette Union soviétique où rien n'était dit, il y a si peu, au hasard, où la planification de tout, bonne ou mauvaise, était la règle, est qu'il n'y a tout simplement pas de réponses à ces questions. Imperturbable, M. Gorbatchev répète, jour après jour, à tous ses visiteurs que c'est une « révolution » qui démarre, quelle est insupportable et indispensable, qu'elle connaît et connaîtra des difficultés, mais vaintra parce que l'histoire l'exige.

En attendant, le secrétaire général met cependant au service de cette infécondité un art de politicien consommé, car les points que marque sa politique étrangère, la manière dont il a su apaiser les grondements du volcan arménien et dont il vient de faire condamner ses adversaires par la *Pravda* — c'est-à-dire par la direction — ne sont certainement pas le fait d'un amateur.

M. Gorbatchev a et aura fort à faire pour maintenir son cap. Il a déjà eu à accepter plus d'une fois, et devra accepter encore, de freiner le mouvement, car son opposition est assez forte — et organisée — pour qu'il ait dû en reconnaître officiellement l'existence et l'ampleur. Il a pourtant sur ses adversaires l'énorme avantage de savoir où il veut aller, alors qu'aucun ne veut qu'une chose : s'aller même part — ce qui n'est pas un programme après vingt ans d'immobilisme.

BERNARD GUETTA.

La crise dans le Caucase

Le travail reprend partiellement à Stepanakert

La grève était toujours suivie, le mardi 5 avril, par une partie des entreprises de Stepanakert, a rapporté le correspondant des *Izvestia* dans le chef-lieu du Haut-Karabakh, cette région arébutjanaise dont la majorité arménienne de la population souhaite le rattachement à l'Arménie.

« Mais on peut dire aujourd'hui que la situation s'est nettement améliorée », a affirmé le quotidien du gouvernement soviétique, alors que les liaisons téléphoniques des correspondants occidentaux à Moscou avec Stepanakert et Erevan, la capitale arménienne, étaient à nouveau possibles, après douze jours d'interruption. Le journal indique qu'à Stepanakert, une usine a repris le travail totalement, deux autres à moitié et la dernière au tiers de ses effectifs.

En revanche, l'agence Tass a insisté sur « la fatigue qui se lit dans les yeux des habitants », dont « des milliers » ne sont plus payés. Elle a souligné la « situation de faiblesse » dans laquelle se trouvent plusieurs entreprises de la ville, et a dénoncé les « démagogues » qui poussent à la poursuite de la grève.

Par ailleurs, le militant nationaliste arménien Movses Gordissian a déclaré par téléphone à l'AFP, depuis Erevan, qu'il avait été libéré dans la nuit de dimanche à lundi sans avoir été inculpé. Il avait été arrêté le 25 mars avec trois autres militants arméniens. L'un d'eux, Paroutir Alikhan, inculpé de « propagation de fausses nouvelles et de calomnies antisoviétiques », est toujours détenu dans une cellule de KGB, a-t-il dit. — (AFP.)

M. Gorbatchev compare la société soviétique à un « vaisseau spatial en surcharge »

Le numéro soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, a comparé la société soviétique, en butte aux efforts de reconstruction, à un « vaisseau spatial en surcharge » en recevant, mardi 5 avril au Kremlin, le président de l'Internationale socialiste, M. Willy Brandt.

« Notre société tout entière avance », a-t-il déclaré, selon l'agence Tass. « Et comme un vaisseau spatial au décollage, elle doit faire face à une forte surcharge. Les discussions et les opinions qui s'affrontent avec acuité sont inévitables, et par principe utiles, a poursuivi M. Gorbatchev. Elles sont un signe de l'activité, de la participation et de l'intérêt profond et sincère des gens pour le développement de leur pays ».

Le secrétaire général a de nouveau reconnu que sa politique avait créé une certaine « confusion dans les esprits ». « Certains paniquent, il y a des gens qui pensent que tout est en train de s'effondrer », a-t-il observé, en réaffirmant qu'il

travaillait uniquement dans le cadre du socialisme.

Le chef du Kremlin a par ailleurs dénoncé les radios étrangères, et en particulier la Deutsche Welle (RFA), qui, a-t-il dit, mènent un « travail de sape » à propos « des événements autour de la région du Haut-Karabakh ».

« Certains milieux », a-t-il dit, profitent de l'ouverture de la société soviétique, spéculent sur les difficultés normales du processus de la « perestroïka ». Ils tentent d'intervenir dans nos affaires intérieures ».

Enfin, M. Gorbatchev a estimé que les divergences soviéto-américaines dans les négociations sur les armes stratégiques (START) « pouvaient faire l'objet d'un compromis ». Il existe, a-t-il jugé, « une réelle possibilité » pour l'URSS et les Etats-Unis de conclure un accord START, et il ne faut pas « dramatiser la situation qui s'est créée à Washington sur cet accord ». — (UPI, AFP.)

ESPAGNE

Quand monsieur le ministre refuse d'être monsieur tout le monde...

MADRID de notre correspondant

Le Congrès des députés espagnols se réunit dans les prochains jours, à la demande de l'opposition, pour débattre d'un important problème politique : pourquoi le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, a-t-il refusé de faire la queue dans un embouteillage.

Cette épineuse affaire, qui a fait la « une » de la presse de Madrid, a commencé le dimanche 3 avril, un jour où des centaines de milliers d'Espagnols, de retour de vacances, supportaient aux quatre coins de la péninsule ibérique des bouchons de plusieurs kilomètres. L'un d'eux s'était formé sur la route de Faro à Séville, à la frontière entre le Portugal et l'Espagne, où, faute de pont, le río Guadalquivir bloque des bouchons de plusieurs kilomètres. L'un d'eux s'était formé sur la route de Faro à Séville, à la frontière entre le Portugal et l'Espagne, où, faute de pont, le río Guadalquivir bloque des bouchons de plusieurs kilomètres.

Les centaines de conducteurs bloqués depuis des heures virent soudain passer, tous phares allumés, deux voitures officielles qui doublèrent en trombe toute la queue pour se placer devant l'ambassadeur. Dans le premier véhicule se trouvait M. Guerra, de retour de vacances comme

tout le monde, et dans le second ses gardes du corps. Ils furent accueillis par un concert de klaxons indignés. Puis un automobiliste descendit pour inviter, de manière pressante, le vice-président à se replacer dans la queue. Un autre émit la même suggestion, en termes encore plus vigoureux, et le mouvement devint général. Pour éviter l'émeute, M. Guerra et sa troupe préférèrent rebrousser chemin vers Faro.

Mais loin de s'avouer vaincu, le vice-président ordonna alors qu'un avion Mystère de la Force aérienne espagnole décolla immédiatement de Madrid à destination de Faro, afin de l'emmenner à Séville.

Connue avec un certain retard, l'affaire fut aussitôt montée en épingle. L'occasion était trop belle, il est vrai. M. Guerra n'a-t-il pas traditionnellement cours d'apparaître en public comme le membre du gouvernement le plus pétri de simplicité et de sensibilité sociale ? Aussi l'opposition de droite comme de gauche n'a pas manqué de sommer le vice-président de s'expliquer devant le Parlement.

Th. M.

Les « Izvestia » demandent la suspension du projet de chemin de fer sous le Caucase

Le quotidien du gouvernement soviétique *Izvestia* a réclamé, le mardi 5 avril, la suspension du gigantesque projet de chemin de fer sous le Caucase, qui fait l'objet de vives critiques dans les milieux scientifiques de la République de Géorgie (*Le Monde* du 2 avril).

Le gouvernement soviétique avait demandé, en mai 1987, un réexamen de l'ensemble du projet. Mais il n'en a rien été, les travaux se sont poursuivis et, d'ores et déjà, de nombreux sites archéologiques ont été détruits, selon un spécialiste cité par les *Izvestia*.

« Le bon sens exige que l'on arrête les travaux jusqu'à ce que tous les doutes soient dissipés », fait valoir le journal. — (AFP.)

« Le rouble convertible n'est pas pour demain. — La convertibilité du rouble dépendra du temps nécessaire pour que les réformes économiques de M. Mikhaïl Gorbatchev portent leurs fruits. C'est un processus qui prendra au moins sept à huit ans, mais si les résultats économiques le permettent, elle pourrait même intervenir plus tôt », a estimé, mardi 5 avril, à Rome, le vice-ministre soviétique des finances, M. Vyatcheslav Sengiaikov. Il a indiqué que des études étaient en cours pour déterminer le réel pouvoir d'achat de la monnaie soviétique et que des mesures étaient prises pour augmenter les exportations d'ici à l'an 2000. — (AFP, UPI.)

IRLANDE DU NORD

Le sang chaud des Kennedy

Les Kennedy ne descendent pas pour rien d'une vieille famille catholique d'Irlande du Sud. Arrêté à un des barrages de routine de l'armée britannique, alors qu'il circulait, mardi 5 avril à Belfast-Ouest, dans la voiture d'un prêtre, le dernier rejeton du « clan » en politique, Joe Kennedy, député à la Chambre des représentants et fils du sénateur Robert Kennedy, assassiné en 1968, a vu rouge. Sous l'objectif des caméras de la télévision britannique, qui querrait l'autisme, M. Kennedy s'est indigné que les soldats demandent au prêtre de quitter son coiffe. « Depuis quand dites-vous aux gens ce qu'ils doivent faire ? », a-t-il lancé à la patrouille.

Comme un des soldats lui saisissait le bras, il s'est dégageé en criant : « Bas les pattes ! », ce qui lui a valu de s'entendre dire : « Vous feriez mieux de rentrer dans votre pays ». « Vous, retournez donc dans le vôtre », a répliqué le jeune politicien, qui a pu poursuivre sa route sans être autrement inquiété. M. Kennedy, qui devait rencontrer à Belfast des représentants des deux communautés, catholique et protestante, est attendu vendredi à Dublin, où il sera reçu par le premier ministre d'Irlande du Sud, M. Charles Haughey. — (AFP, Reuter.)

Enquête

Bengalais, Indiens, Pakistanaï, Philippins...

Les pauvres d'Asie immigrés au Japon

(Suite de la première page.)

Depuis 1986, ce sont les hommes qui sont les plus nombreux parmi les travailleurs clandestins. Officiellement, ils sont 20 000 ; en réalité, sans doute 50 000 (selon le ministère de la justice, 18 129 ont été appréhendés en 1987, soit 33,6 % de plus qu'en 1986), ce qui est peu compte tenu de la population de l'archipel (120 millions d'habitants), mais relativement important par rapport au nombre total d'étrangers vivant au Japon (867 000). Surtout, il s'agit d'un phénomène nouveau, traité abondamment dans le Livre blanc du ministère du travail publié le 1^{er} mars, et dont on voit mal comment il pourrait être enrayer à moins d'une politique d'immigration drastique qui ne rebaisserait pas l'image du Japon dans la région. En outre, beaucoup de petites et moyennes entreprises, en butte à la hausse du yen, trouvent un avantage certain à embaucher des immigrés.

On croise ces derniers dans tous les quartiers à forte concentration de PME, comme Arakawa à Tokyo, ou dans les périphéries nouvellement industrialisées comme Toda, mais aussi à Nagoya ou à Osaka. Ed, un Philippin qui gagne 7 000 yens par jour (1) (soit 300 francs) sur un chantier de construction où il travaille depuis quatre mois (son visa de touriste a expiré depuis trois mois) nous dit : « Ce n'est pas difficile de trouver du travail ici, on nous attend. »

Dans le quartier d'Arakawa, le patron d'une petite PME de fonderie reconnaît volontiers les avantages présentés par les immigrés : « On les paye un peu moins cher (600 yens de l'heure au lieu de 800 pour un Japonais) et ils sont ardents à la tâche. Ils sont venus pour ça. Avec les Japonais, surtout les jeunes, ce n'est plus le cas. Ils font des travaux temporaires pour aller au ski ou s'acheter une moto et puis ils s'en vont. En plus, ils n'aiment pas le travail sale. Presque chaque jour, un homme au teint foncé vient proposer de travailler. De toute façon, quand il y en a un qui rentre au pays, il présente toujours un copain et ainsi de suite. »

A Toda, le long de la nationale 17, qui mène vers le nord, six Bengalais lavent les véhicules dans une entreprise de location de camions. Six ou sept immigrés en même temps, c'est un maximum : plus, on risque d'attirer l'attention

des services de l'immigration. Dans un anglais approximatif, l'un des Bengalais, son bonnet enfoncé jusqu'aux yeux et visiblement peu habitué au froid, résume la situation : « Au Bangladesh, travail dur et mauvaise paye. Au Japon, travail dur, mais bonne paye. »

Dans cette blanchisserie de Chiba, banlieue nord-est de Tokyo, le patron a pris des risques : il a deux Pakistanais, sept Bengalais et six Népalais. Ali, un Pakistanais de trente et un ans y travaille déjà depuis un an. Dans

serait aussi dur, mais il faut tenir », conclut-il en souriant.

Avec ses camarades, il vit dans un appentis au-dessus de la blanchisserie. Ils sortent peu, de peur de se faire repérer. Les voisins sont compréhensifs et ne disent rien (malgré la prime de 50 000 yens à qui dénonce à la police des immigrés clandestins). Il n'y a des problèmes qu'avec les Philippins, qui, de temps à autre, pour se défendre, font la fête avec force musique. La plupart des immigrés vivent à plusieurs dans de petits logements

le réseau pakistanais. Avec l'aide des yakuza ? Notre interlocuteur dit ne pas savoir. Lui, reparti après avoir travaillé au Japon treize mois. C'est très simple. Il va au bureau de l'immigration, dit qu'il a largement dépassé le temps de séjour autorisé par son visa de touriste. Il sera sermonné, mais les échanges sont difficiles avec ceux qui ne parlent pas anglais, ou feignent de ne pas le parler. Eventuellement, il ira quelques jours dans un centre de détention puis on lui donnera les papiers pour partir.

Que faire d'autre ? dit-on à l'immigration. Tous ceux qui veulent rentrer - plus d'un centaine chaque jour - disent ne pas avoir d'argent (en fait ils ont pris la précaution d'envoyer toutes leurs économies dans leur pays) : on ne peut donc leur faire payer une amende. Les arrêter ? D'abord il y en a désormais trop et on ne saurait pas où les mettre : les trois centres de détention de l'immigration - à Yokohama, Omura et Nagasaki - sont pleins. Ensuite, compte tenu des lenteurs de la justice, il faudrait les garder peut-être trois ou quatre mois avant qu'un juge statue sur leur cas.

Le mieux c'est de les laisser partir. La quasi-impossibilité de les maintenir en prison rend aussi difficiles les poursuites de leurs employeurs : pour ceux-ci soient condamnés à une amende, il faudrait que l'immigré illégal témoigne contre eux au cours du procès.

La débrouillardise des pauvres d'Asie a, semble-t-il, incopinément ouvert une brèche dans le mur des restrictions à l'immigration au Japon, certainement le pays riche le moins généreux pour accueillir les boat-people indochinois dans

la seconde moitié des années 70, arguant de la supposée « homogénéité » de sa société pour les renvoyer et oubliant qu'avant-guerre il avait su « gérer » un problème d'immigrants lorsqu'il « importa » deux millions de Coréens et de Taïwanais pour les faire travailler pour le Grand Japon. La majorité (près de 80 %) des étrangers résidant au Japon sont des descendants ou des collatéraux de ces immigrés forcés de l'avant-guerre.

Un dilemme

Si, actuellement, les autorités japonaises réagissent mollement à l'arrivée des travailleurs non qualifiés, légalement non admis, ce n'est que partiellement en raison de pesanteurs bureaucratiques (aux termes de la loi sur l'immigration, seuls les représentants de firmes étrangères : les enseignants, les artistes et assimilés et les spécialistes ont droit à un visa de travail). Pays à fort contrôle social, le Japon pourrait, s'il le voulait, juguler l'arrivée des immigrés.

S'il ne fait que contenir la vague, c'est pour des raisons politiques. Un Philippin résume le sentiment de beaucoup de ses compatriotes : « Pourquoi m'empêcherait-ils de travailler ? Les Japonais pillent les matières premières de mon pays. Et avec l'argent que j'ai gagné ici, de retour à Manille, j'achèterai quoi ? Une télévision ou une voiture japonaise. »

Les autorités japonaises sont devant un dilemme. Il se pose à l'archipel un problème nouveau : le manque de travailleurs non qualifiés, qui ne fera qu'aller en s'accroissant, notamment dans le secteur des services, de la distribution (selon un récent sondage

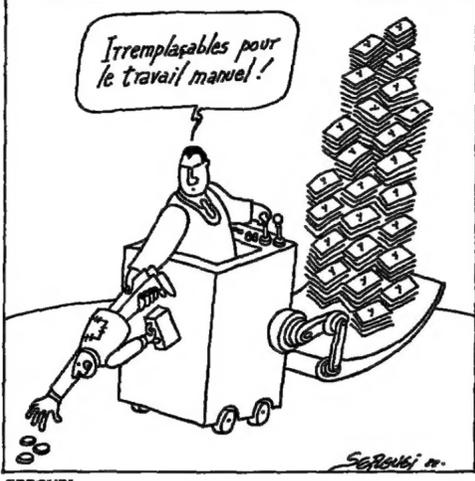
du quotidien *Nihon Keizai*, 43 % des cent cinquante-deux entreprises de ce secteur emploient des étrangers) et des PME. Mais laisser l'immigration se développer risque de créer une différenciation des tâches, les Japonais refusant progressivement des travaux durs et mal payés, ce qui peut conduire à aggraver le chômage local, actuellement faible. En outre, si les restrictions à l'immigration sont assouplies, les entreprises américaines de construction vont accroître leurs pressions pour entrer sur ce marché avec un nouvel atout en matière de compétitivité : des coûts de main-d'œuvre plus faibles grâce à la sous-traitance des Coréens ou des Chinois.

Pour l'instant, les Japonais naviguent au plus près, « gérant » leur immigration illégale de manière feutrée. Mais la vague peut devenir une déferlante et il faudra bien alors prendre des mesures : apprendre les servitudes de la prospérité dans un monde où celle-ci est pour le moins mal partagée. « Golden Japan » n'a pas fini d'attirer ceux qui fuient la pauvreté. Expulsés, certains récidivent et reviennent quelques mois plus tard.

« Sayonara » (au revoir) disait l'autre jour dans la salle de transit de l'aéroport de Tokyo une policière à une jeune Philippine expulsée qu'elle raccompagnait à l'avion : « Sayonara ja nai, mata kurujo » (« pas d'au revoir, je reviendrai ») lança, rageuse, celle-ci - représentant impénitent à son compte le mot de MacArthur quittant Manille en 1941, chassé par l'avancée nipponne.

PHILIPPE PONS.

(1) 100 yens = 4,4 francs.



SERGUIE

son village au nord de Lahore, Ali était quelquefois (petit fonctionnaire responsable de la poste). Ici, il n'est qu'un travailleur manuel, mais son revenu a été multiplié par dix : au pays, il gagnait l'équivalent de 14 000 yens (616 francs) ; au Japon 130 à 150 000 et il peut en envoyer 90 000 à sa famille.

« La « métropole », la Grande-Bretagne, ça n'a plus d'intérêt, la livre anglaise est trop basse. Le boom de la construction au Moyen-Orient, c'est fini. Le Japon, c'est le mieux », dit-il. Ali travaille de dix à douze heures par jour en moyenne, vingt jours par mois. Son rêve, monter une petite entreprise d'élevage de poissons quand il rentrera. « Je n'avais jamais imaginé que ce

loulé par les marchands de travail, qui contrôlent le marché de la main-d'œuvre clandestine. Ces Philippins, par exemple, payent chacun 10 000 yens par mois pour vivre à quatre dans une pièce de six tatamis (nattes), soit environ 10 mètres carrés.

De petits truands

Si les travailleurs immigrés ont souvent leurs propres réseaux pour entrer au Japon et trouver du travail et s'il existe aussi des organisations d'entraide, ils n'en sont pas moins pratiquement tous en relation avec les marchands de travail. Ceux-ci, de petits truands (yakuza), sont deux cents environ à opérer sur le marché de la main-d'œuvre clandestine, disposant de leurs rabatteurs à l'étranger (c'est notamment le cas à Manille, où la mafia nipponne est bien implantée).

On fournit à celui qui veut partir un passeport, les 1 000 dollars qu'il doit présenter à l'immigration au Japon comme « preuve » qu'il a de quoi vivre pendant quelque temps sur l'archipel, et souvent un complet-veston pour « présenter bien ». Avant son départ, raconte Melba, une « conseillère » des immigrés philippins, on leur dit ce qu'il faut répondre : « Avec 1 000 dollars, aux Philippines, on vit six mois, dit-elle, mais ici guère plus d'un mois, alors il ne s'agit pas de dire à l'immigration qu'on veut rester longtemps ! »

S'il entre au Japon, l'immigré restituera tout ce qu'on lui a prêté à ceux qui le prennent en charge : les 1 000 dollars, le complet et le passeport retourneront aux Philippines et serviront pour le prochain passage. Quand l'immigré voudra repartir, il ira à son ambassade disant qu'il a perdu son passeport ou il en achètera un à un nouvel arrivant qui a besoin d'argent.

La plupart des immigrés ont utilisé toutes leurs économies, et ils se sont souvent endettés pour pouvoir acheter le billet d'avion et payer les marchands de travail : tous ces frais représentent au moins six mois de travail au Japon. Ce n'est qu'après qu'ils commencent vraiment à gagner de l'argent. « Si on se fait prendre avant, cela veut dire retourner au pays plus pauvre de 2 000 à 2 500 dollars », dit Ed, le Philippin.

Un Pakistanais, rencontré dans un train de la banlieue nord de Tokyo, nous dit qu'il a payé 500 dollars pour obtenir un travail dans une PME de charpentes métalliques. Les intermédiaires sont deux compatriotes implantés à Tokyo qui ont la haute main sur

La « traite » des jeunes étrangères

TOKYO de notre correspondant

CORA a vingt-trois ans. Elle est étudiante et, pour payer ses études d'aide médicale, elle travaille chaque soir dans un bar de 5 à 2 heures du matin. Elle vit dans le dortoir de l'établissement avec onze autres Philippines. Pour six mois, elle gagne 250 000 yens (soit 10 000 francs).

« Nous sommes toutes des étudiantes, pas des professionnelles, et on ne fait que servir les consommateurs et parler avec les clients. Si on entrain dans le monkey business (littéralement le « travail de singe », c'est-à-dire en argot la prostitution), on gagnerait plus. Mais on ne veut pas, et le patron est compréhensif », dit Cora.

Toutes les jeunes femmes Philippines, mais aussi Thaïlandaises, Chinoises de Taïwan ou de Hongkong - qui viennent travailler au Japon dans le mizu shobai (« le commerce de l'eau », c'est-à-dire les bars et établissements assimilés) n'ont pas la chance de Cora. Certaines arrivent en connaissance de cause : de Manille, quartier « chaud » de Manille à ses homologues nipponnes, le « service » qu'elles procurent ne varie guère. Mais, pour d'autres qui pensaient en partant qu'on ne leur demanderait que ce qui figure sur leur contrat d'artistes de variété, la réalité est parfois amère.

« Faire du yen »

Des provinces du nord de l'archipel au lieu les plus reculées du sud, on trouve toujours des établissements qui annoncent des *gaitoku no furushu gare* ou *fresh girls* étrangères. Bars, boîtes, lieux même traditionnels de prostitution, comme la petite île de Watakano, non loin d'Ise et de son sacro-saint sanctuaire : il y a désormais partout des *hospitality girls*, comme on dit, venues d'Asie du Sud-Est pour « faire du yen ».

Combien sont-elles ? Aucune statistique ne reflète la réalité. Pour les Philippines - les plus nombreuses - sûrement le double du chiffre avancé par les

autorités de Manille (quarante-deux mille). Beaucoup sont en situation illégale (visa expiré ou entrée avec un visa de touriste), et par conséquent entièrement à la merci de leurs « agents », c'est-à-dire des yakuza.

Certaines ont ont pris leur parti : d'autres pas, et elles voudraient fuir. Mais leurs « agents », pour « des raisons de sécurité », disent-ils, leur ont confisqué dès l'arrivée passeport et billet de retour. En outre, ils ne leur donneront leur dû qu'au moment du départ.

A HELP, une organisation chrétienne de Tokyo qui cherche à leur venir en aide, on nous dit que l'on reçoit quotidiennement des appels au secours de jeunes femmes perdues aux quatre coins du Japon. Parler avec celles rencontrées çà et là à travers le pays, c'est le plus souvent recueillir des histoires tristes, parfois tragiques. Égrenées dans la cacophonie de musiques disco et au milieu des éclairages éphémères d'un bar.

Dorine, dix-neuf ans, par exemple, ne savait pas ce qu'en réalité on lui demanderait. Au début, elle n'a pas voulu. Elle a été battue. Aujourd'hui, elle a renoncé : « Les « extras », ce n'est pas tous les jours, et puis... je gagne dix fois plus qu'à Manille », dit-elle, passant inopinément de la gravité au sourire. Elle envoie tout à sa famille, qui vend des poulets sur les marchés de Cagayan, dans le nord de Luzon.

C'est aussi l'espoir de se dégager de la pauvreté qui conduit d'autres jeunes femmes d'Asie du Sud-Est à épouser un paysan japonais pratiquement inconnu habitant un village déserté par les femmes. Éduquées, plus indépendantes aussi, les jeunes Japonaises ne veulent plus rester à la campagne et vont se marier en ville.

Dans les journaux philippins, dans ceux de Hongkong ou du Sri-Lanka, on trouve de plus de plus d'annonces de demande en mariage d'agriculteurs nippons en quête d'une épouse. « Les agriculteurs japonais sont les plus riches du monde, pourquoi ne seriez-vous pas leurs épouses ? » pouvait-on lire récemment dans les petites

annonces d'un quotidien de Manille.

Comme au Japon tout est organisé, des agences se sont spécialisées dans ce nouveau marché : pour 1,3 million de yens, elles proposent des voyages d'une semaine aux Philippines ou ailleurs au cours desquels seront présentées à l'agriculteur assésé d'éventuelles épouses. Si l'une d'elles lui convient, elle reviendra avec lui, sans savoir où elle va. Ne parlant pas japonais, n'ayant jamais vu la neige de sa vie, elle se retrouvera du jour au lendemain aux fins fonds d'une province nipponne. Dans certains cas, l'union réussit ; dans d'autres, un long calvaire commença pour la jeune femme.

Marriage blanc

Le « mariage blanc », cette fois, est aussi un des moyens pour celles qui travaillent dans le *monkey business* de prolonger leur séjour. Récemment, un groupe de gangsters d'Osaka spécialisé dans la traite des jeunes Asiatiques a été découvert : il avait organisé ainsi une centaine de mariages blancs pour une somme de 3 millions de yens chacun.

Des mises en garde sont parfois publiées dans les journaux de Manille : « Ne traitez pas directement avec des Japonais qui vous offrent de travailler. » Mais la plupart sortent en cheville avec des Philippines et au Japon pour que la tentation ne soit pas plus forte que la conscience des risques. Le nombre de celles qui tentent l'aventure augmente chaque année.

« On s'en sortira ! » nous disaient récemment en riant, au cours d'un vol Manille-Tokyo, trois jeunes Philippines, qui partaient au Japon avec des contrats de « chanteuses ». C'était une voisine de Pesay (quartier de Manille) qui les avait alléchées, leur avait fourni un passeport avec un visa de six mois et avancé les frais du billet d'avion... A l'aéroport de Tokyo, l'horreur qui les attendait, leur « agent » avait un genre qui, au Japon, ne trompe pas.

Ph. P.

(Publicité)

RENCONTRE NATIONALE CONTRE L'APARTEID

La RNCA mène depuis des semaines une campagne pour sauver les condamnés à mort du régime d'apartheid. Des milliers de signatures ont déjà été collectées, des personnalités diverses ont signé l'appel suivant :

Pour avoir lutté contre l'apartheid, ce crime contre l'humanité, des dizaines de militants attendent la mort dans leur prison. Nous demandons au président de la République d'intervenir auprès du régime raciste et fasciste de Pretoria pour leur sauver la vie.

ALBERT Isabelle, ABDELKRIM Christine, ALBERTINI Pierre-André, ALLIO René, ANGELIN Jean-Michel, APERGHIS Georges, ARNOU Françoise, AUDUC Jean-Louis, BADINTER Elisabeth, BAZAINE Jean, BECKER Alain, BILLAULT Claude, BORDERIE Roger, BRARD Jean-Pierre, de BRUNHOFF Suzanne, BRESSAN Eugénie, PIRE BLANC Yves, CHAUMETTE François, CHAMPREUX Jacques, CHOUX Hélène, CLÉMENT, CLÉRO Guy, CLUCKERMAN Maurice, DACHVSKY-FERRIN Laura, DELOUZE Mire, DEHENS Jacqueline, DION Michel, professeur DRESCH Jean, EYOT Yves, ERNIEST-PIGNON Ernest, FERRAT Jean, GALLAND Jeanne, Monsieur GAILLOT, GAVRAS Costa, GERMA Michel, GRIER Robert, GRANDMONT Dominique, GRENET Yves, GRUNFELD Jacqueline, GUILLEVIC, GUILLOTIN Armand, HINGUALUIS Yves, professeur JACQUARD Albert, JACOB Francis, JANIAUD Paul, JONEAU Charles, JOUVE Edmond, KAHANE Jean-Pierre, KATZ Gilles, LABICA Georges et Nadia, LANGOUREAU Gilles, LEIRIS Michel, LERY Catherine, LORENZI Stéfano, MAGNY Colette, professeur MALZAK Paul, MESSAGIER Jean, professeur MERLOVSKY Alexandre, professeur MONOD Thodoré, NORMANN Jean, OGBRET Mire, O'GLOR Michèle, PARNELIN Hélène, FERREUX Jacques, PEYROU Georges, PIAT Edith, PICHETTE James, PIGNON Edouard, POZNER Vladimir, QUÉMY Claude, RALITE Jack, REBERNOUX Madeleine, RIFFALID Madeline, RIBERO Catherine, ROUQUETTE Roger, SANG, SALVANGI François, SANTINI Pierre, SAUDMONT Yves, SAUVAGE Catherine, SCHOE Edith, SCHOENÉ Edouard, SERRES Jacques, SÈVE Lucien, SIGG Bernard-Wilhelm, SURET-CANALE Jean, THÉRAMÉ Victoria, TRIGON Marcel, Père TOLLAT Jean, VANDERLOVE Anne, VERDIER Jean-Marcel, VERNAUT Pierre, VIGOUREUX Jacques, VINCI Claude, VUAILLAT Monique, WEYL, Rolland.

Cet appel est plus urgent que jamais après l'assassinat à Paris de la représentante de l'ANC, Dulcie September.

La RNCA exige de Matignon et de l'Élysée qu'ils rompent toutes relations avec le régime d'apartheid et appliquent les sanctions, demandées par l'ONU, globales et obligatoires dans tous les domaines : économique, nucléaire, militaire, culturel, sportif...

Cette pétition a déjà recueilli des milliers de signatures.

Pour s'associer à cette initiative, adresser signatures à la Rencontre Nationale Contre l'Apartheid.

RENCONTRE NATIONALE CONTRE L'APARTEID
Centre Marius-Sidobre,
26, rue Emile-Raspail, 94110 ANCIENS,
Tél. : 47-40-36-72. - (C.C.P. Paris 2066777 T.J.)

Politique

M. Barre dix-huit jours avant le premier tour de l'élection présidentielle

MARDI fut le jour des Barre. Madame et Monsieur. Chacun à sa place, chacun dans son rôle. De l'aube jusqu'au soir, le candidat ne perdit pas de vue le cap qu'il lui fallait à tout prix franchir avec bonheur, en ces temps difficiles : « L'heure de vérité », sur Antenne 2.

C'est pourquoi, le matin, rue Lepic et aux alentours, dans l'une de ces tournées chez les commerçants qui sont à la sonnerie ambiante ce que le choc des silos est, parait-il, au four à micro-ondes. Raymond, s'il nous permet cette familiarité, prit garde de ne pas glisser sur un zinc : « C'est tout à fait sympathique mais je ne peux pas boire à chaque fois, sinon je ne fais pas « L'heure de vérité » de ce soir et je vais me coucher. » C'était bien vu. Rien qu'une entorse, une seule : un coup de

montbazillac pour arroser une tartine de foie gras.

« Vous ne savez pas comme les Français sont sympathiques. » L'ancien premier ministre en avait encore l'expérience

Madame et Monsieur

dans les oreilles quand il a laissé tomber cette maxime. Même le boucher martyr qui se dépeint comme un « cochon de payant » saigné aux quatre veines par l'ogre-supermarché. Même l'audacieuse boulangère qui ose tirer l'oreille, en geste et en paroles, du premier économiste de France : « C'est vous qui avez mis la baguette à 100 francs. » Il fallait le faire », a assuré l'accusé. Elle, rigolant : « Je me suis vengée. »

On trouve tout, vers Montmartre. Même des achards, ces mélanges épiques qui rappellent au candidat son île natale. Il reviendra en acheteur quand il aura le temps. Et si ce n'est lui, ce sera Eve.

Eve qui a bien voulu nous parler un peu de leur vie, le miel, à la télévision. Non, elle n'est pas mondaine. Raymond assiste à un dîner en ville, elle à un autre : simple rationalisation des tâches. Non, elle n'a pas dit qu'elle n'aimait pas Lyon. C'est une personne merveilleuse qui a fait croire cela.

Il n'y a pas de manque pas de ces vœux toutes prêtes à gorger de venin son candidat de mari : « Je les connais normé-

ment, a prévenu Eve ; qu'ils sachent bien que je suis. » Elle a même révélé que ces ennemis se recrutent plus à droite qu'à gauche, « malheureusement ».

Eve et Raymond, on l'a bien compris à cette occasion, c'est un peu comme Raymond et la France (éventuellement). Il a « l'intimité difficile ». Il ne tutoie que « sa mère, ses sœurs, ses amis de faculté et ses enfants ». Pas Eve. S'il s'écrit, c'est par « son sérieux ». Et il est — sauf un proche pouvait le révéler — « modeste ».

Enfin, ce ceux qui ont cru jusqu'à ce jour les Barre béguales se détrompent. Ils trouvent leur voisin Louis Mermaz sympathique, bien que socialiste. Et Pierre Bérégovoy a un bon goût.

Le soir donc, sur le plateau d'Antenne 2, autre facette de la « comédie humaine ». Raymond le jour « sérieux-

ment », comme le recommandait son maître Alexandre Kojève. Calme et détendu, ni « colérique », ni « soupe-souillait », défauts dont Eve nous avait confirmés quelques heures plus tôt l'existence, il persévère benoîtement dans son rôle.

Sûr de sa « spécificité », jamais à court d'arguments pour expliquer la substance de cette « éducation personnelle », Raymond Barre s'en est remis finalement « au destin » qui guidera ou non la main des électeurs et tracera ainsi la suite de son chemin, livrant ses téléspectateurs une maxime supplémentaire qui valait bien des discours :

« A chacun sa vérité ! A chacun surtout sa sincérité ! »

Réact du service politique.

« J'attends le jugement du destin... »

MM. Jean Lecraut et Jean-Claude Gaudin, au premier rang, M. Dominique Baudis voisinant avec M. François Léotard, tout le bas et l'arrière-ban de l'UDF se trouvaient le mardi 5 avril sur le plateau d'Antenne 2 pour « L'heure de vérité » de M. Raymond Barre. Interrogé d'entrée sur sa mauvaise position dans les sondages, l'ancien premier ministre a, une fois de plus, affiché sa « sérénité ». « Nous sommes entrés, n'est-ce pas, dans une campagne qui est à la mi-temps. Il y a encore trois semaines et beaucoup de choses peuvent se passer [...]. Je ne suis pas outre mesure inquiet personnellement de cette évolution des sondages [...]. Il y a toutes sortes de sondages, y compris les sondages opportuns. Comme on ne peut pas faire le tri entre les sondages, le mieux est d'attendre le vote des Français. »

En revanche, M. Barre attire l'attention sur le fait que « le total des intentions exprimées dans les sondages pour Jacques Chirac et pour lui-même pèsent à l'avantage de la France ». Questionné sur l'efficacité de sa propre campagne, M. Barre a jugé que la façon dont est menée cette campagne ne constituait pas « la cause de tous les maux ». « En attendant de me critiquer moi-même, n'est-ce pas, je vais attendre les résultats. » Il s'est refusé également à incriminer l'attitude de ses partenaires de la majorité : « Toutes les choses ne sont pas bonnes à dire au moment où vous m'interrogez. Je le ferai lorsque le verdict des urnes sera intervenu [...]. Je n'ai pas passé mes journées à prendre une balance d'apothicaire

pour peser les comportements de loyauté. Je dirai qu'en gros, comme on peut s'y attendre pendant une campagne électorale, ça a été convenable. C'est un adjectif qui passe partout. »

A la question de savoir s'il ne se préparait pas à devenir un nouveau Mendès France, bien que se disant « flatté par cette comparaison », M. Barre a déclaré : « Je n'en ai pas l'intention. J'attends avec beaucoup de sérénité le jugement du destin ce qui ne m'empêche pas de me battre, de continuer à expliquer et de faire en sorte qu'avec ceux qui me soutiennent, fidèlement, loyalement, efficacement, nous allons profiter au maximum du temps qu'il nous reste pour convaincre les Français. »

Priorité aux chômeurs de longue durée

L'ancien premier ministre a pu revenir ensuite, dans le détail, sur ses propositions économiques, pour préciser « sa spécificité » par rapport au projet de M. Chirac. « On peut utiliser les mêmes techniques mais il faut voir ce qu'il y a dessous ». S'appuyant sur les récentes déclarations de M. Mitterrand, M. Barre a jugé « que la seule proposition que je trouve qui soit un peu plus préoccupante, un peu plus dur [...] Je ne suis pas sûr que les socialistes ne seront pas tentés de revenir sur leur ligne de plus grande pente. Chassez le naturel, il revient au galop et j'ai peur, pour vous dire la vérité, de ce galop. »

M. Barre a de nouveau insisté sur l'urgence d'une grande réforme fiscale en France qu'il chiffre à 135 milliards de francs sur sept ans. « Je suis tenaillé, n'est-ce pas, par cette idée que notre pays a pris beaucoup de retard par rapport à la compétition européenne et internationale. C'est cela qui est ma préoccupation majeure et elle rejoint ma préoccupation en matière d'emploi. Nous avons pris beaucoup de retard, et l'une des raisons de ce retard, est

qu'en matière de compétitivité fiscale nous avons un système tout à fait inadapté, injuste et un système qui inhibe l'esprit d'entreprise ». Avant l'ouverture d'un grand marché européen le 1^{er} janvier 1993, l'ancien premier ministre considère donc cette réforme comme une ardeente priorité.

En matière d'emploi, M. Barre indique qu'il était décidé, s'il était élu, à mettre immédiatement en œuvre un plan d'action en faveur des six cent mille chômeurs de longue durée, en distinguant les deux cas : ceux qui sont en incapacité totale de travailler et qui dès lors mériteraient un revenu minimum et ceux « frappés par la crise » et qui mériteraient une aide personnalisée et décentralisée « pour se refaire une vie digne et une vie active ». Par contre, M. Barre s'est dit hostile à une augmentation inconsidérée du SMIC : « La dernière chose que je voudrais de porter le SMIC à 6 000 F comme le propose le candidat communiste M. André Lajoie et même de l'augmenter dans des conditions qui ne seraient pas supportables par les entreprises ».

« Un civisme entre les systèmes de solutions »

M. Barre a réaffirmé ensuite son hostilité au rétablissement d'un impôt sur les grandes fortunes, en indiquant toutefois qu'il ne l'aurait pas fait disparaître de la façon dont on l'a fait disparaître en 1986. Il a précisé que « si le mouvement général est à la hausse des taux d'intérêt », il relèverait le taux d'intérêt des caisses d'épargne. Pour ce qui est des OPA, il a insisté sur le fait qu'il fallait qu'il ait des OPA qui respectent un certain nombre de règles du jeu et qui respectent en particulier les intérêts du personnel. »

Par ailleurs, M. Barre a indiqué qu'il était favorable à une réforme du système éducatif. Pour les universités, il croit souhaitable un programme de cinq ans de l'ordre de 700 millions de francs. Pour l'éducation proprement dite, il pense que, si nous avons 2,5 millions de

francs par an de plus pour le budget de l'éducation nous pourrions faire un travail sérieux. »

La question des institutions a également été abordée. M. Barre a rappelé qu'il était pour une extension du champ du référendum, qu'il était toujours décidé, s'il était élu, à dissoudre l'Assemblée nationale dans la foulée. Quel que soit le président, note-t-il d'ailleurs, cette dissolution sera inévitable : « Comment voulez-vous qu'un gouvernement puisse affronter les problèmes de la France avec une majorité très étroite, sauf alors à aller pratiquer la débâche ailleurs, ou bien qu'il puisse diriger une action qui doit s'inscrire dans la durée en sachant que trois ans après il y aura les élections. N'importe quel président face à ces réalités sera conduit à une façon ou d'une autre à dissoudre. »

M. Barre s'est notamment ému des récentes déclarations du ministre des affaires étrangères, M. Jean-Benoît Edouard, estimant que, dans ce domaine, le premier ministre avait été un « président bis ». « Est-ce que vous imaginez quel peut être le retentissement de telles déclarations sur l'image de la politique étrangère de la France [...] Si vraiment en France personne n'accorde un crédit énorme à des choses de ce genre, je commence à croire que nous avons perdu le sens de ce qui est important. »

En conclusion, M. Barre estime plus que jamais, pour reprendre la formule de M. Giscard d'Estaing, que « la France doit être gouvernée au centre ». « Le civisme, droite-gauche, n'est-ce pas, est un civisme archaïque, et le civisme libéralisme-socialisme, posé en termes idéologiques, devient un civisme qui s'estompe parce que les libéraux idéologiques se sont rendu compte à l'usage qu'il fallait tenir compte de certains facteurs sociologiques, et les socialistes ont compris qu'il y avait le marché et qu'il y avait des règles de conduite de comportement, auxquelles on n'échappait pas. Je crois que le vrai civisme maintenant, c'est le civisme entre les systèmes de solutions permettant de résoudre les problèmes. »

Tragi-comédie

RAYMOND Barre a détourné Kojève ! « La vie, disait le philosophe, est une comédie ; il faut la jouer sérieusement. » La campagne présidentielle, a retenu l'élève Barre, est une comédie, il faut la jouer sérieusement. Au cours de son « heure de vérité » qui jamais, sans doute, n'avait autant mérité son nom, M. Barre s'a, une fois de plus, prouvé à ceux qui pouvaient encore en douter que, à moins de trois semaines du premier tour de l'élection présidentielle, il était bien décidé à continuer de jouer sérieusement cette comédie-là.

La pantomime des partis politiques autour de sa personne ne l'émeut pas outre mesure. Avec le RPR comme avec l'UDF, note-t-il, tout se passe « convenablement », ce qui, dans sa bouche, est déjà, comme on le sait, un bien grand mot. Les allers et retours des uns et des autres le font plutôt rire.

Les protagonistes de la cohabitation en viennent à lui donner raison. Il ne faut plus recommencer l'expérience de 1986, il enregistre. M. Giscard d'Estaing était le premier à déclarer, voici deux ans, que la nouvelle Assemblée nationale n'en avait que pour deux ans, que sa dissolution prématurée était inévitable. L'ancien président pense aujourd'hui le contraire. M. Barre fait mine de ne plus comprendre. Le jeu des sondages le laisse de glace. Comment peut-on, rétorque-t-il, s'y retrouver dans cette farce, ces sondages de toutes sortes et ces

sondages opportuns ». Comédie ! Comédie !

« Tranquille comme Baptiste » et fier de l'être, toujours aussi assuré d'être sur le bon chemin, M. Barre a donc préféré jouer une nouvelle fois avec maîtrise sa partition habituelle : celle de l'homme d'Etat prêt à gouverner, et l'économiste prêt une nouvelle fois à se distinguer, de l'homme responsable prêt à prendre toutes ses responsabilités. Il ne pourra pas se plaindre cette fois de n'avoir pas eu toute latitude pour s'expliquer en long et en large sur ses projets économiques et sa logique politique.

L'homme politique étant, comme on le sait, condamné à se contredire ou à se répéter, l'ancien premier ministre n'a pu que se répéter. A défaut donc de surprises, il a réussi à imposer son image de sérieux, de solidité et de constance. Les téléspectateurs l'ont reçu comme telle, mais les sondages, les fameux sondages persistant à montrer que ce bagage-là n'est toujours pas suffisant sur la route de l'Elysée.

M. Barre a encore trois semaines pour convaincre. Cette « heure de vérité » a montré que ce candidat-là avait encore des ressources. Ses concurrents s'en remettent aux électeurs. Lui, nous s'en dit, fait confiance « au destin ». Mais n'est-ce pas déjà là une forme de résignation ?

DANIEL CARTON.

PROPOS ET DÉBATS

M. Juquin

Indigné

M. Pierre Juquin s'est déclaré, le mardi 5 avril, « étonné, attristé et indigné » par les déclarations de M. Mitterrand sur l'Afrique du Sud. Le candidat « rénovateur » affirme : « L'assassinat de la représentante de l'ANC à Paris méritait un geste spectaculaire digne des meilleures traditions de notre pays : la rupture des relations diplomatiques. » Il ajoute : « Si le candidat socialiste affirme que la question des sanctions est aujourd'hui plus brûlante, ne devrait-il pas dire à l'opinion publique si oui ou non il est prêt à faire appliquer les sanctions globales et contraignantes que préconisent depuis des années les Nations unies ? »

M. Lajoie

Confiance

M. André Lajoie a déclaré, le mardi 5 avril sur TF 1, qu'il avait « confiance dans le vote des électeurs communistes » de la Réunion, en dépit de l'appel du Parti communiste réunionnais à voter pour M. François Mitterrand dès le premier tour. Le candidat du PCF a affirmé qu'il était « le seul » à défendre « réellement » les revendications des habitants des DOM-TOM, car « si M. Mitterrand avait voulu réaliser

l'égalité sociale [entre la métropole et l'outre-mer] il l'aurait fait ; il ne le fera pas plus » et il était réélu.

Interrogé, mercredi, sur Europe 1, il a estimé que la décision du PCR n'est « pas une attitude acceptable ».

M. Nallet

Saint-Esprit

M. Henri Nallet, membre de l'équipe major de campagne de M. Mitterrand, ancien ministre de l'Agriculture, a déclaré, le mardi 5 avril, que l'interview de M. François Guillaume publiée par le Monde du 5 avril représentait « un virage considérable, un glissement en faveur de la politique agricole menée par les ministres de gauche entre 1981 et 1986 ».

M. Nallet en veut notamment pour prouver que l'actuel ministre de l'Agriculture reconnaît l'existence, en Europe, d'exodants de production, donc la légitimité des quotas laitiers. Selon lui, M. Guillaume tient un raisonnement « pétaïste » lorsqu'il paraît opposer le pays réel qu'il doit représenter aux organisations professionnelles qu'il représente naguère : « François Guillaume a-t-il connu son chemin de Damas ? Le Saint-Esprit a-t-il passé le week-end chez lui ? Se prépare-t-il à abandonner Jacques Chirac ? », a demandé, ironiquement, M. Nallet.

(Publicité)

Marie-Claire Mendes France et les Compagnons de route de Pierre Mendes France appellent à voter François Mitterrand

La logique d'un engagement

Les propositions de M. Barre en matière fiscale et budgétaire sont-elles une idée-force ? L'Europe sans frontières de 1993. A l'évidence, le candidat ex-premier ministre a bâti une grande partie de son programme sur la nécessité de réduire les taux français de TVA, plus élevés que le moyenne des taux européens. Cela pour ne pas pénaliser nos industriels, le marché unique postulant que les Français pourront dans cinq ans aller acheter leur voiture outre-Rhin et payer celle-ci avec la TVA allemande au taux de 14 %.

Le tout est de savoir si le marché unique doit commencer par l'abolition des frontières fiscales suppression coûteuse et beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît — ou si d'autres priorités ne s'imposent pas : harmonisa-

tion des fiscalités sur l'épargne, marchés publics, normes, etc. Cela étant dit, M. Barre a pour lui la logique des engagements depuis qu'il a été élu à Luxembourg, en décembre 1985, un certain « acte unique », sorte de traité de Rome numéro deux.

Deuxième priorité Barre : l'enseignement. Il en coûterait 700 millions de francs par an pendant cinq ans pour les universités et 2,5 milliards par an pour l'éducation soit 18 milliards par an plus de 3 milliards par an peut être dérogés si l'enseignement constitue vraiment une priorité budgétaire. La tout est de savoir si sa relative modestie traduit bien une grande priorité. M. Monory était au-dessus de ces chiffres.

Difficile au total de dire si les dépenses prévues par M. Barre sont équilibrées. Une chose est sûre pourtant : le candidat est résolument partisan d'un prélèvement proportionnel sur le revenu pour financer la sécurité sociale. On oublie peut-être trop qu'un tel prélèvement au taux de 1 % rapporterait entre 20 et 25 milliards de francs par an, créant à côté de l'impôt progressif sur le revenu une sorte d'impôt proportionnel. Le système qui existait en France il y a quarante ans.

Al. V.



PANORAMA
"SPECIAL PRESIDENTIELLE 88"
JEUDI 7 AVRIL
DE 12H30 A 13H30

ALEXANDRE BALOUD
AVEC SERGE JULY, LIBERATION
PHILIPPE TESSON, LE QUOTIDIEN DE PARIS
JEAN-LUC PARODI, IFOP

FACE A
JEAN
FRANCOIS-PONCET

A Adam Valerio, peintre
 Aimée Anouk, comédienne
 Allègre Claude, biophysicien
 Andrien Jean, ancien président de la Fédération des conseils de parents d'élèves
 Arcady Alexandre, metteur en scène
 Ardant Fanny, comédienne
 Arditi Pierre, comédien
 Arnothy Christine, écrivain
 Aron Jean-Paul, écrivain
 Arroyo Eduardo, peintre
 Andran Stéphane, comédienne
 Autenil Daniel, comédien
 Aydabirian Robert, cadre commercial

B Babaudon Jean, pdt de la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne
 Badinter Elisabeth, écrivain
 Bagonet Dominique, chorégraphe
 Balandier Georges, ethnologue
 Balasko Justine, comédienne
 Bambuck Roger, sportif
 Banier François-Marie, écrivain
 Barbara, artiste de variétés
 Barbin François, de la Comédie-Française
 Baron Henri, président de la Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique
 Barras René, banquier
 Barrère Igor, réalisateur de télévision
 Barrault Marie-Christine, comédienne
 Baye Nathalie, comédienne
 Bazaine Jean, peintre
 Bazin Hervé, écrivain
 Béart Emmanuelle, comédienne
 Beauchamp Georges, président du Cercle de l'opinion
 Bècle Christian, professeur d'université
 Belle Marie-Paule, artiste de variétés
 Ben Jelloun Tahar, écrivain
 Bergé Pierre, pdg d'Yves Saint Laurent
 Berque Jacques, professeur honoraire au Collège de France
 Berry Richard, comédien
 Bioulis-Sage Paulette, prof. d'université
 Blondel Michèle, sculpteur
 Boltanski Christian, artiste peintre
 Bombard Alain, océanologue
 Bonféty René, syndicaliste
 Bonnair Sandrine, comédienne
 Bonnet Honoré, ancien entraîneur de l'équipe de France de ski
 Bono Robert, syndicaliste
 Bouchardeau Huguette, ancien ministre
 Bouchery Robert, ancien procureur général près la Cour d'appel de Paris
 Bouglione Sampson, artiste de cirque
 Bourgeois Christian, éditeur
 Boutin Malek, étudiant
 Boutin Jean-Luc, de la Comédie-Française
 Braque Pierre, président du club Synthèse républicaine
 Brassier Claude, comédien
 Brauman Ronny, Médecins sans frontières
 Bredin Jean-Denis, écrivain, avocat
 Briggs Peter, sculpteur
 Bruckner Pascal, écrivain

C Cambadélis Jean-Christophe, président d'honneur de l'UNEF-ID
 Camus Renaud, écrivain
 Casadesus Jean-Claude, chef d'orchestre
 Castro Roland, architecte
 Césaire Aimé, député-maire de Fort-de-France
 Chabrol Claude, cinéaste
 Chaigneau Yves, économiste
 Changeux Jean-Pierre, neurobiologiste
 Charles-Roux Edmonde, écrivain
 Charrière-Boumarzel Christian, avocat
 Chasseigne Yvette, pdte honoraire de l'UAP
 Chéreau Patrice, metteur en scène
 Chombart de Lauwe Paul-Henry, sociologue
 Chopinot Régine, chorégraphe
 Cohen-Seat Jean-Etienne, éditeur
 Colas Fabrice, champion du monde de cyclisme sur piste
 Conchon Georges, écrivain
 Cornec Jean, ancien président de la Fédération des conseils de parents d'élèves
 Costa Cavras, réalisateur
 Crémolini, peintre
 Cuoco Henri, peintre
 Curien Hubert, professeur à l'université

D Daho Etienne, artiste de variétés
 Danel Pascal, comédien
 Darmon Gérard, comédien
 Decailon René, syndicaliste
 Declercq Gilbert, syndicaliste
 Deforges Régine, écrivain
 Deflassieux Jean, ancien pdt Crédit Lyonnais
 Delannoy Jean, réalisateur
 Delorme Danièle, comédienne
 Deleuze Gilles, philosophe
 Delpech Geneviève, peintre
 Deluchat André, syndicaliste
 Demazure Michel, mathématicien

Demy Jacques, réalisateur
 Depardieu Gérard, comédien
 Derrida Jacques, philosophe
 Desanti Dominique, écrivain
 Desanti Jean-Toussaint, philosophe
 Dollé Claude, ancien président de Saclor
 Domenach-Chiche Geneviève, secrétaire générale de Léo-Lagrange
 Doré Christiane, chef d'entreprise
 Doribaec Hélène, ancien ministre
 Doubin François, président du M.R.G.
 Druillet Philippe, dessinateur de B.D.
 Dufour Paule, banquier
 Dupeyron Jean-Jacques, prof. d'université
 Duras Marguerite, écrivain
 Dutilleul Henri, compositeur

Janson André, syndicaliste
 Joliot Pierre, biologiste, professeur au Collège de France, membre de l'Institut
 Jospin Lionel, premier secrétaire du P.S.
 Joubert Jacqueline, productrice
 Joxe Pierre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale

K Kalfon Jean-Pierre, comédien
 Karmitz Marin, producteur
 Kermarec Joël, peintre
 Kiejman Georges, avocat
 Kirchner Jacques, producteur
 Kouchner Bernard, Médecins du monde
 Kourilsky François, biologiste, INSERM

Otchakovsky-Laurens Paul, éditeur
P Pacôme Maria, comédienne
 Pane Gina, sculpteur
 Parmelin Hélène, écrivain
 Pau-Langevin George, avocat
 Pecker Jean-Claude, astronome, professeur au Collège de France, membre de l'Institut
 Peignot Jérôme, écrivain
 Peyrelevalde Jean, banquier
 Piccoli Michel, comédien
 Pidoux-Payot Jean-Luc, éditeur
 Piem, dessinateur
 Pierre-Brossolette Gilberte, ancien sénateur
 Piette Jacques, compagnon de la Libération
 Pignou Edouard, peintre

Poirier Anne et Patrick, sculpteurs
 Pommatou Jacques, ancien secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale
 Ponsolle Patrick, dg de la Cie fin. de Suez
 Portejoie Gilles-Jean, bâtonnier
 Pouyet Bernard, professeur d'université
 Pouzard Guy, président

LA FRANCE UNIE



COMITE NATIONAL DE SOUTIEN
 Président : **Hubert Curien**

Duverger Maurice, professeur d'université
 Duvignaud Jean, sociologue
 Duvivier Robert, syndicaliste

E Eine Simon, de la Comédie-Française
 Etebarre Bernard, pdg Lectra-Systemes
 Ewanje-Epée Monique, record d'Europe du 100 mètres haies junior

F Fabius Laurent, ancien Premier ministre
 Farnaldo Claude, cinéaste
 Fernandez Dominique, écrivain
 Ferran Catherine, de la Comédie-Française
 Ferro Marc, historien
 Fersen Christine, de la Comédie-Française
 Fessart de Foucault Bertrand, écrivain
 Février Raymond, ancien dg de l'INRA
 Fiasbin Henri, pdt Rencontres communistes
 Fontana Richard, sociétaire de la Comédie-Française
 Fontenay Elisabeth, prof. d'université
 Frank Bernard, Collège de France
 François Jocelyne, écrivain
 Frydman René, médecin, prof. d'université

G Gallo Max, écrivain, ancien ministre
 Gardel Louis, écrivain
 Garel Philippe, sculpteur
 Gaultier Jean-Paul, créateur de mode
 Caumé Gérard, syndicaliste
 Gélén Daniel, comédien
 Genet Jacqueline, pdte université de Caen
 Georges Guy, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs
 Gevrey Michel, responsable d'association
 Girardot Annie, comédienne
 Girardeau Bernard, comédien
 Girod Francis, réalisateur
 Glowinsky Jacques, Collège de France
 Goscinny Gilberte, écrivain
 Gouliet Marcel, dessinateur de B.D.
 Gondineau Christian, Collège de France
 Granier-Deferre Pierre, cinéaste
 Gréco Juliette, artiste de variétés
 Grendel Frédéric, écrivain
 Gros François, professeur au Collège de France, membre de l'Institut
 Croult Benoîte, écrivain
 Croult Flora, écrivain
 Cuattari Félix, philosophe
 Guidoni Jean, artiste de variétés
 Guillevic Eugène, poète
 Guimard Paul, écrivain

H Hanin Roger, comédien
 Henry André, syndicaliste enseignant
 Héritier-Augé Françoise, Collège de France
 Hiegel Catherine, de la Comédie-Française
 Hintermann Eric, président de l'Alliance sociale-démocrate
 Hourri Daniel, banquier
 Huguenard Pierre, professeur d'université
 Huppert Isabelle, comédienne

I iff Simone, Conseil économique et social, planning familial

J Jamet Dominique, journaliste
 Jeanneney Jean-Noël, historien, professeur

L Laborit Henri, chirurgien
 Labourier Monique, comédienne
 Lacarrière Jacques, écrivain
 Lacouture Jean, écrivain
 Lacouture Simonne, écrivain
 Lafont Bernadette, comédienne
 Lalonde Brice, écologiste
 Lamignon René, président d'honneur de la Fédération nationale du bâtiment
 Lanzmann Claude, cinéaste, directeur de "Temps modernes"
 Laot Jeannette, syndicaliste
 Lara Catherine, artiste de variétés
 Lavilliers Bernard, artiste de variétés
 Lazure Gabrielle, comédienne
 Lebescond Raymond, syndicaliste
 Le Floch-Prigent Loïc, industriel
 Le Goff Jacques, historien, ancien pdt EHESS

Legrand Louis, professeur d'université
 Le Foulon Patrick, champion du monde kayak
 Leiris Michel, écrivain
 Leroy Paul, professeur d'université
 Lesire-Ogrel Hubert, syndicaliste
 Ligier Guy, industriel
 Lindon Jérôme, éditeur
 Lio, artiste de variétés
 Loeb Caroline, artiste de variétés
 Lockwood Didier, violoniste
 Loubert René, ancien président d'Unisor
 Luchaire François, ancien pdt d'université
 Lucas Laurent, syndicaliste
 Lwoff André, prix Nobel de médecine

M Macias Enrico, artiste de variétés
 Maire Jean, syndicaliste
 Malavoy Christophe, comédien
 Malet Laurent, comédien
 Mallet-Joris Françoise, écrivain
 Manocron Claude, historien
 Mandouze André, professeur d'université
 Mangin Gilbert, ancien inspecteur général des services judiciaires
 Manouchian Melinée, ancienne résistante
 Mauriac Claude, écrivain
 Mauroy Pierre, ancien Premier ministre
 May Mathilda, comédienne
 Memmi Albert, écrivain
 Méric André, pdt du

groupe socialiste au Sénat
 Mermaz Louis, ancien président de l'Assemblée nationale
 Messenger Annette, artiste peintre
 Messenger Jean, peintre
 Miquel André, Collège de France
 Mirmont Roger, de la Comédie-Française
 Mizrahi Moshe, cinéaste
 Moati Serge, réalisateur de télévision
 Moïnot Pierre, de l'Académie française
 Monnerville Gaston, ancien pdt du Sénat
 Monod Alain, avocat au Conseil d'Etat
 Monory Jacques, peintre
 Mugler Thierry, styliste
 Murat Bernard, metteur en scène

N Navarre Yves, écrivain
 Nicolet Claude, membre de l'Institut
 Nouvel Jean, architecte
 Nyssen Hubert, écrivain, éditeur
O Ogier Bulle, comédienne
 Olievenstein Claude, médecin
 Orsenna Erik, écrivain

d'université
 Prat Jean, ancien capitaine de l'équipe de France de rugby
 Presle Micheline, comédienne
 Prucnal Anna, comédienne
 Putman Andrée, designer

R Remond Roger, pdt SAFER de Bourgogne
 Renouvin Bertrand, pdt Nouvelle action royaliste
 Revault d'Alonnes Olivier, prof. d'univ.
 Ribeiro Catherine, artiste de variétés
 Riotti Fabio, peintre
 Rieu Michel, médecin, professeur
 Riholt Catherine, écrivain
 Riva Emmanuelle, comédienne
 Rivière Denis, peintre
 Robert Jacques, professeur d'université
 Robert Yves, comédien, réalisateur
 Robbe-Grillet Alain, écrivain
 Rocard Michel, ancien ministre
 Rocheteau Dominique, joueur de football
 Roiant Michel, syndicaliste
 Rosius Claude, chef d'entreprise
 Rougemont, peintre
 Rouffio Jacques, cinéaste
 Ruffié Jacques, Collège de France
 Rufus, comédien

S Sagan Françoise, écrivain
 Saidj Nathalie, étudiante
 Sarkis, peintre
 Savary Jérôme, metteur en scène
 Schatzman Evry, astrophysicien, Institut
 Schlosser Gérard, peintre
 Schwartz Bertrand, ancien délégué à l'insertion professionnelle des jeunes
 Schwartz-Bart André, écrivain
 Schwartz-Bart Simone, écrivain
 Seyrig Delphine, comédienne
 Simon Claude, écrivain, prix Nobel
 Smal, comédien
 Soppelsa Jacques, président d'université
 Saint-Geours Jean, banquier
 Starck Philippe, designer

T Tanché Maurice, professeur d'université
 Télémaque Hervé, peintre
 Temkine Anatole, ancien président de l'IDI
 Thiam Awa, professeur de philosophie
 Thibault Jean-Marc, comédien
 Thomas Isabelle, étudiante
 Tine Jean-Marie, président d'honneur
 Rochette-Cenpa
 Toscan du Plantier Daniel, producteur
 Trenet Charles, chanteur
 Trocmé Etienne, président d'université

U Uri Pierre, économiste

V Varda Agnès, réalisatrice
 Veynes Paul, historien, Collège de France
 Vialat Claude, peintre
 Vitez Antoine, metteur en scène
 Vrigny Roger, écrivain

W Weill Bertrand, professeur d'université
 Wiaz, dessinateur
 Wilson Lambert, comédien

X Xenakis Iannis, compositeur

Y Younsi Fatima, étudiante

Z Zaïdi Nora, étudiante

هكذا من الامل

Politique

M. Mitterrand dévoile son propre « projet »

Balzac à l'Elysée

« Fichu métier ! »

« Quand il travaille, il n'y a plus ni jour ni nuit... pendant dix, quinze, seize heures par jour... il ne démarre pas et s'éteint une douzaine de plumes d'oiseau... » Cette plume trahit son époque. La bête de somme n'est donc pas M. François Mitterrand stéréotypé à l'écriture d'un projet qu'il vient d'achever. Mais, selon les rares témoins de ce labeur solitaire, le président de la République, candidat et écrivain, ressemble au tacheron du jour et de la nuit, au Balzac ainsi décrit par Stefan Zweig (1).

Balzac avait ses manies : son encier ordinaire, ses rames de papier vert pâle, ses pots d'un café qui lui arrachait les tripes, son lit et sa baignoire pour le repos. De M. Mitterrand, on sait peu, sinon qu'il n'aurait des dernières feuilles de papier blanc à « tête » « Président de la République ». Ses réserves du même format à « tête » de l'Assemblée nationale qu'il avait emportées jusqu'à l'Elysée - rien ne se perd - sont épuisées depuis longtemps. Deux piles de demi-feuilles à ses côtés, une vierge, l'autre grivoiserie, il écrit à son bureau du palais avec pour seul témoin la pendule qui, face à lui, sur la cheminée, l'agace au nom de tous les adversaires politiques présents.

La comparaison s'arrête là, sous peine de décrire un chef d'Etat en chemise de Balzac, les cravates aux tresses, débraillant à la cloche de bois. Si M. Mitterrand écrit, c'est qu'il a bien l'intention de rester. Depuis plusieurs semaines, il griffonnait quelques notes éparses et se demandait ce qu'il pourrait en faire. Il ne s'est mis vraiment à le

suivre qu'immédiatement après sa déclaration de candidature du 22 mars, avec l'ambition, réalisée, de tout rédiger de sa main de la première à la dernière ligne.

Depuis le 22 mars, il y a consacré l'essentiel de son temps, n'a reçu presque personne, s'est privé de quelques-unes de ses balades dans Paris. Il a fait « charettes », comme un architecte ou un étudiant à la veille d'un examen. Ses cours de rédaction, c'était le bureau de M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, où il venait parfois se dégourdir les jambes et, mieux, le parc du palais.

Obsédé par la rédaction de son projet, M. Mitterrand n'a pu que peu de temps pour préparer les émissions de radio ou de télévision auxquelles il a participé depuis le 22 mars. Ainsi, pour le « Questions à domicile » du 31 mars, n'a-t-il arrêté son travail d'écriture qu'à 19 h 30 l'émission commençant à 20 h 40 afin de se mettre en train par quelques pas, jusqu'à 20 h 10, dans le parc de l'Elysée.

Dix lignes au plus

La semaine dernière, il a fait l'essentiel de son travail quotidien, pendant une heure et quart, dans l'antichambre. Lorsque l'huissier de service l'avait prévenu de cette visite attendue, il discutait avec lui-même sur un mot qui lui posait problème. La difficulté levée, le mot en appela un autre, puis une phrase, puis deux, puis un feuillet, jusqu'à ce que l'invité s'en aille.

Pendant le week-end de Pâques, dans sa résidence de Larche, le président-candidat a terminé sa tâche. M. Bianco, planté, chez lui, près de son téléphone, recevait d'incessantes commandes de notes spécialisées - dix lignes au plus - sur le revenu minimum, l'emploi, le SIDA... Hormis ses conseillers ordinaires, seuls MM. Michel Rocard et Pierre Bédégoy ont été sollicités à distance.

« Fichu métier ! » devait-il penser, reprendant ainsi l'expression qu'il avait appliquée aux journalistes et à lui-même pendant qu'en mars 1986 M. Chirac, à l'Hôtel de Ville de Paris, consultait le ban et l'arrière-ban des partis politiques de la majorité afin de constituer son gouvernement. Fichu métier que l'écriture, cet exercice douloureux, imposé par « Mitterrand 2 » à son nègre « Mitterrand 1 ».

Fichu métier que de mâcher et ramâcher une phrase ou un demi-feuillet à l'heure, alors même que M. Jacques Séguéla, le publicitaire qui s'est sacré lui-même empereur de l'autopublicité, vient de réviser le clip des deux derniers siècles de la gloire du président sortant ; de la Révolution française à la fusée Ariane en passant par Bonaparte, Jaurès, Blum, Edith Piaf, Juliette Gréco et Coluche, le tout en quatre-vingt-dix secondes. D'après le témoin de Balzac, M. Mitterrand aurait entendu ricaner sa phonème.

JEAN-YVES LHOMEAU

(1) Balzac, par Stefan Zweig, Albin Michel, éditeur.

Dérive

PAUVRE Jaurès ! Il doit se retourner dans sa tombe, lui qui proclamait naguère qu'il ne pouvait y avoir de démocratie si les programmes politiques n'étaient pas conçus comme des « contrats inviolables » entre les partis et le pays...

Voilà, en effet, que son héritier spirituel jette lui aussi aux orbes tous notions de programme sous prétexte que les temps ont changé !

A quel bon renvoyer aux partis la responsabilité de définir des programmes, comme le fait M. Mitterrand, si l'on postule que de toute façon l'on n'en tiendra compte que vaguement une fois élu à la présidence de la République ?

Certes, le président-candidat, en se limitant à la présentation d'un « projet », ne fait que mettre sa stratégie en harmonie avec sa nouvelle conception du rôle du président de la République, qu'il veut dégarer des problèmes quotidiens d'intendance ; il peut aussi justifier cette évolution en se référant à ses prédécesseurs.

Il n'en demeure pas moins que M. Mitterrand se complait à cultiver un flou qui dénoie n'y a pas si longtemps chez ses adversaires. A trop reprocher avec condescendance à MM. Chirac et Barre de proposer au Français de la « bouteille pour les chats », il court le risque de s'engager lui-même dans le contenu, si l'on ose dire, de sa propre gamelle...

Car, pour l'instant, les « projets » exposés par les candidats du RPR et de l'UDF n'ont - littéralement parlant - rien à envier à celui esquissé par M. Mitterrand.

Personne, au demeurant, n'est dupe, les intéressés pas plus que les électeurs, invités à un spectacle qui rappelle les ombres chinoises.

MM. Mitterrand, Chirac et Barre semblent se référer tous les trois, implicitement, à... Pierre Mendès

France (dont il a été question mardi soir sur Antenne 2), qui estimait que, dans sa profonde sagesse, le peuple français « reconnaît intuitivement ceux qui œuvrent pour lui et ceux dont l'action n'avantage, en dernière analyse, que des intérêts privés et des droits acquis ». D'où leur proposition commune à pratiquer la psycho-politique. « Faites-moi confiance », dit le premier, en mettant en avant ses convictions. « Vous pouvez compter sur moi », affirme le deuxième, en affichant sa détermination. « A-t-elle jamais eu d'autre souci que la France ? », demande le troisième en élevant sa science.

Tant pis pour les petits candidats, condamnés au silence par la loi du taux d'écouls qui prévaut dans le paysage audiovisuel ! Sur-tout s'ils prétendent, sans avoir quel que programme à proposer.

Quoi qu'on puisse penser de cette dérive des mœurs politiques, elle appelle en bonne logique une grappe complémentaire dans la démarche des « grands » compétiteurs en présence : la réhabilitation du rôle des partis, consacrés sans le savoir dans leur mission de fournisseurs de programmes. Si les prétendants au pouvoir suprême ne veulent pas précéder eux-mêmes les politiques qu'ils veulent appliquer, il faut bien que ce travail incombé au Parlement, où sont élus les représentants des partis... Saut à admettre, bien entendu, que les uns et les autres puissent faire litière d'un autre aphorisme mendésien : « Choisir un homme, fût-il le meilleur, au lieu de choisir une politique, c'est abdiquer ».

ALAIN ROLLAT.

M. Rocard en Corse

Dans un long entretien accordé à l'édition corse du *Provençal*, M. Rocard affirme que la loi-cadre proposée pour l'île par M. Barre « pourrait se révéler anachronique et dangereuse ». Il déclare préférer la procédure des contrats de plan, parce qu'elle permet de « faire se rencontrer les volontés de manière concertée et positive ».

D'autre part, M. Rocard déclare « illégitime, injustifiable et impardonnable » le recours à la violence dans notre système démocratique. La région étant « l'instrument d'affirmation de l'identité de l'île », il estime que, les conditions du dialogue étant en place, le choix de la violence n'est plus « une politique, mais un crime ».

« Pour ceux qui refusaient cette évidence démocratique », poursuit M. Rocard, « se parer d'une revendication nationaliste ne suffit pas à faire passer les terroristes pour

autre chose que ce qu'ils sont, héros, dévotés : des fondateurs de violence que la République doit naturellement poursuivre et condamner comme tels ».

Une amnistie analogue à celle de 1981 est-elle envisageable au lendemain de l'élection présidentielle ? « Elle ne me paraît plus de saison », répond M. Rocard. « Le pré-décret était une mesure d'apaisement, une main loyalement tendue à ceux qui s'étaient fourvoyés. Il n'y a pas, en apaisement, mais scellée au contraire. La main tendue n'a pas été saisie, mais morcée par une poignée de gens dont l'action engendra son seul fruit : la violence et la mort, mais nullement aux instants véritables des Corses ».

M. Rocard était attendu jeudi en Corse, où il effectuera un voyage d'information de deux jours. (Corresp.)

L'apothéose et la fin de la politique

(Suite de la première page.)

Selon les sondages, M. Chirac a bel et bien décroché M. Barre, au-delà même de ce qui était attendu, mais il y a une dynamique, elle joue... à la baisse : les deux candidats de la majorité sont en effet passés de 43 % des intentions de vote en début de campagne à 39 % aujourd'hui (chiffres de la SOFRES).

Cette perte s'explique non seulement par le mouvement des électeurs centristes mais aussi par le poids de l'extrême droite.

2. Le haut niveau de M. Jean-Marie Le Pen.

Non seulement le chef de file de l'extrême droite a surdéveloppé l'affaire du « point de détail » mais il paraît avoir repris sa marche en avant. Au point d'obliger M. Chirac à une volte-face du plus mauvais effet : à Marseille, le candidat du RPR « comprend » le racisme ; aux Antilles, il proclame que « nous sommes tous des mérités ». Ces grandes embardées, qui ne surprennent guère, sont à elles seules un constat d'impuissance : que M. Charles Pasqua le veuille ou non, M. Chirac n'a pas encore trouvé la bonne recette pour se dégager d'une pression qui le prive, pour le moment, de la dynamique dont il a besoin.

3. La mécanique des reports de voix.

Le leitmotiv du maire de Paris et du ministre de l'Intérieur est que la droite étant majoritaire au premier tour, elle se restera au second par addition de ses forces. « Jacques Chirac et Raymond Barre ne sont pas candidats l'un contre l'autre, mais l'un à côté de l'autre », assure M. Pasqua. Cette majorité n'est pas telle qu'elle permette ce calcul : l'ensemble droit et extrême droite totalise 50,5 % des voix au premier tour (selon la SOFRES). Au second tour, M. Mitterrand, par le simple effet mécanique des reports de voix, peut compter non seulement sur son électoral du premier tour, mais aussi sur 83 % des électeurs de l'extrême gauche, sur 20 % des électeurs barristes et sur 25 % de vote d'extrême droite. Comme le dit M. Pasqua, le second tour est bel et bien contenu dans le premier : la baisse de niveau de M. Barre, le haut niveau de M. Le Pen au premier tour, expliquent en partie l'excellente tenue de M. Mitterrand au second.

4. Le jeu de M. François Mitterrand.

Dans ce contexte, le candidat-président a su jouer au plus fin. Le subtil dosage qu'il opère entre une campagne de combat et le

thème du rassemblement est, pour le moment, efficace : 23 % seulement des électeurs interrogés par la SOFRES seraient « mécontents » de sa réélection. Ce pourcentage est près du double lorsqu'il s'agit de M. Chirac. Encore faut-il observer que M. Mitterrand a usé d'une bonne vieille méthode : premier temps, je rassemble les miens (déclaration de candidature, interview à Europe 1) ; deuxième temps, je séduis les autres en faisant paître de velours (« Questions à domicile » sur TF 1). La nouveauté vient simplement du très court laps de temps qui, cette fois, a séparé ces deux campagnes (de premier tour, puis de second tour), promptitude qui rend la réaction de M. Chirac particulièrement maladroite car lui est encore pris dans une logique de premier tour, et de consolidation de son hégémonie à droite.

Cette situation presque idéale tient largement à la capacité tactique de M. Mitterrand, dans une campagne jusqu' alors purement politique et non thématique ni, encore moins, programmatique.

M. Barre se plaint souvent de voir M. Chirac « piller » ses idées : il aurait pu tout autant dénoncer ce « pillage » de sa campagne par M. Mitterrand. Car ce dernier a réussi là où M. Barre a échoué : il a créé, dès sa déclaration de candidature, un choc anti-Chirac, et c'est ainsi lui-même promu comme candidat anti-Etat-RPR. Ce choc, M. Mitterrand ne l'a pas recherché sur le terrain du bilan, sachant trop qu'il aurait dû alors engager avec le premier ministre une bataille de « chiffonniers » bilan contre bilan, et qu'il aurait été par-là même placé lui aussi en position de sortant. Il a donc recherché le combat sur le terrain le plus populaire de l'excès de pouvoir, de la confiscation des pouvoirs, et de l'accaparement de l'Etat. Bref, il a été à M. Barre ce qui aurait dû être son mot d'ordre : que ceux qui n'aiment pas le RPR ne suivent ! Or, comme dit un proche de M. Chirac, « ça fait du monde » !

Ce faisant, M. Mitterrand a désigné M. Chirac comme le seul sortant. Si bien que seul le premier ministre - bien installé dans son rôle de « bouclier » des lepénistes - concourait les mécontentements. M. Mitterrand, lui, les évite et peut même se prévaloir d'un bilan jugé positif de son septennat. Il profite même de certains des aspects - positifs eux aussi - de l'action gouvernementale de M. Chirac, comme la sécurité par exemple.

Ce faisant, M. Mitterrand a doté le pays d'un candidat anti-

excès : contre les excès sociaux, il propose « la paix sociale » ; contre les excès idéologiques, c'est-à-dire contre les tenants des privatisations et des... nationalisations, il prône le gel de l'action publique ; contre les excès institutionnels, il se présente comme porteur d'un nouvel équilibre des pouvoirs, thème qui lui permet de justifier l'absence d'un programme électoral précis.

Cette recherche du point d'équilibre de la société le conduit à être à la fois le candidat de la cohérence, et celui de l'ouverture. La cohérence ? C'est ce qu'il préfère : il recherchera l'adéquation à laquelle aspirent les Français entre une majorité présidentielle et une majorité parlementaire. Mais, là encore, il le fera sans excès, c'est-à-dire en prenant garde d'imposer à l'actuelle majorité la charge du vote contre le gouvernement qu'il proposera au pays.

L'ouverture ? Recherchant une majorité qui lui soit acquiesce, il n'en ouvre pas moins les bras à tous ceux qui voudront le rejoindre. « Nous ne demandons pas de passeport », comme l'a dit M. Laurent Fabius.

Après tout, les différences entre les « grands » candidats ne sont pas telles qu'il soit interdit à ceux d'en face de le rejoindre. L'opinion, en tout cas, ne s'y trompe pas : elle met désormais l'accent sur les qualités personnelles d'homme d'Etat des candidats. C'est-à-dire, aujourd'hui, l'avantage de M. Mitterrand, dont les prestations marquent à la fois l'apothéose et la fin de la politique. Apothéose puisque manifestement l'homme est au sommet de son art. Fin parce que cette virtuosité semble se suffire à elle-même, et exclut tout débat autre que le « faites-vous confiance ! » lancé à M. Léotard.

Or, une fois l'élection jouée, il faudra bien en revenir à cette seule question : un président, pour quoi faire ? Le 9 mai, les échéances économiques et politiques seront là. Réélu, M. Mitterrand redeviendrait ipso facto responsable de la gestion du pays et devra affronter une situation économique que M. Giscard d'Estaing annonce de couleur sombre. Il lui faudrait alors, face à une opposition conduite par M. Chirac, poussée par le redoutable aiguillon Le Pen, bien du talent et un excellent « premier ministre-bouclier » pour éviter que l'opinion ne se sente aussi promptement flouée qu'elle s'était laissée tranquillement séduire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Le Pen : « Je deviens moralement le chef de file de l'opposition nationale »

A l'occasion de la convention européenne de la jeunesse, qui se tient à Strasbourg les 5 et 6 avril à l'initiative de Mouvement de la jeunesse d'Europe (émancipation du Front national), M. Jean-Marie Le Pen devrait lancer, le mercredi 6 avril, un appel à la jeunesse. La veille, les responsables du MJE ont ouvert cette convention consacrée à « l'Europe des patries » en accueillant 420 jeunes délégués représentant vingt-cinq nations.

Une délégation du MJE et du groupe des droites européennes a été reçue en fin d'après-midi à la mairie de Strasbourg. Deux députés nationaux du Front national, MM. Bruno

Mégret, directeur de campagne de M. Le Pen, et Robert Spielert, étaient également présents. Le maire et sénateur centriste, M. Michel Radloff, puissance invitante, a expliqué que, dès lors que la demande de réception avait été faite par un groupe de députés européens, il n'avait aucune raison de la refuser. « Je respecte le suffrage universel », a-t-il expliqué.

Pour la journée du 6 avril, la fédération du Bas-Rhin du PCF et « le collectif contre l'extrême droite et pour la fraternité » ont appelé séparément à manifester contre la venue du président du Front national dans la capitale européenne.

STRASBOURG de notre envoyé spécial

A moins de trois semaines du premier tour de l'élection présidentielle, le jockey Jean-Marie Le Pen, casse, que bleu, blanc, rouge, toque étoilée, cravache dans la ligne droite, est convaincu de pouvoir devancer le coursier de M. Raymond Barre. A l'image de la nouvelle campagne d'affiches qu'il vient de lancer, le président du Front national ne cesse de répéter qu'il est l'« ouvrier » capable de l'emporter sur les « chevaliers de rotor » dans la course à l'Elysée. Les 11 et 12 % d'intentions de vote dont le crédent les sondages de ces dernières semaines lui font l'effet d'un dopant. Quant à la majorité, déjà en mauvaise posture face au pur-sang élyséen, elle se demande comment elle pourra au second tour remonter le handicap des voix lepénistes.

Embarassé pour MM. Chirac et Barre, mais, paradoxalement, aussi pour M. Le Pen. Que fera-t-il le 9 mai, en cours de défilé pour la fête de Jeanne d'Arc, des électeurs qui auront prêté sur lui ? La poussée électorale actuelle du candidat d'extrême droite ne fait qu'aviver les dissensions qui opposent les tenants de la politique du pire à ceux qui veulent ménager pour l'avenir des chances de rapprochement avec la droite classique.

La première tendance, représentée par le secrétaire général du FN, M. Jean-Pierre Stirbois, ne verrait dans la victoire de M. Mitterrand que des avantages. La saine perspective d'une victoire inéluctable du président-candidat porterait déjà ses fruits, estiment certains élus lepénistes : les jeux paraissent faits, des électeurs de la droite classique se seraient aux thèses lepénistes abandonneraient aujourd'hui un vote pour MM. Chirac ou Barre, devenu « inutile », pour s'adonner enfin aux délices du vote protestataire pour le candidat du Front national.

La victoire de M. Mitterrand donnerait quant à elle, au député FN, menacé par le scrutin majoritaire, un délai de survie toujours bon à

prendre. Enfin, et c'est sans doute l'argument le plus important en cas de défaite de la majorité, le candidat de la « droite nationale et populaire » pourrait espérer se faire un sésame sur les décombres de l'UDF et du RPR. Le président du Front national n'est pas insensible à cette perspective. « Si Mitterrand gagne... le fait est que mes camarades de droite auront été battus, mais plus battus que moi, dans la mesure où ils seraient de positions élitaires, avec des moyens considéra-

bles. Enfin, et c'est sans doute l'argument le plus important en cas de défaite de la majorité, le candidat de la « droite nationale et populaire » pourrait espérer se faire un sésame sur les décombres de l'UDF et du RPR. Le président du Front national n'est pas insensible à cette perspective. « Si Mitterrand gagne... le fait est que mes camarades de droite auront été battus, mais plus battus que moi, dans la mesure où ils seraient de positions élitaires, avec des moyens considéra-

« Chants folkloriques »

Mardi soir, un dîner atecien a rassemblé au Palais des fêtes les délégués des Jeunes nationalistes. Les organisateurs ont présenté interrompto le dîner devant le café, les délégués italiens, espagnols et allemands ayant entamé sans complexe l'hymne phéniatique de Primo de Rivera et des chants militaires Blas Pina, « été mélangé par une chère-souris ovation. Les responsables ont, semble-t-il, regretté d'avoir invité la presse à cette manifestation. « Ce sont des chants folkloriques, ils ont un peu bu », ont-ils tenté d'expliquer.

De là à penser qu'il s'apprête, le 9 mai, à donner le coup de grâce au candidat de droite resté en course, il n'y a qu'un pas que certains franchissent allègrement. Pour l'instant, M. Le Pen s'est contenté de dire qu'il ne ferait « pas plus que M. Jacques Chirac à l'égard de M. Valéry Giscard d'Estaing en 1981 ». Mais il ajoute : « Je suis une réalité artistique incontournable. Pour battre le candidat socialiste, le champion de la droite ne pourra pas se passer des voix qui se sont portées

sur moi... ». Bref, si M. Le Pen ne détiend pas les clés de la victoire, il a en tout cas en main le porte-clés de la défaite de la majorité.

Il semble toutefois que, tout en maintenant sa pression sur la majorité, M. Le Pen ait décidé, en son for intérieur, de ne pas courir le risque d'apparaître nu ou pro comme ayant facilité le renouvellement du bail élyséen de M. Mitterrand. « Notre contrainte », insiste pour sa part M. Mégret, « c'est de ne pas porter le chapeau d'une éventuelle victoire de M. Mitterrand ».

Le député de l'Eure préche depuis longtemps une attitude qui ne ferme pas définitivement la porte à des alliances avec la droite. Le groupe du Front national à l'Assemblée nationale a déjà servi de révélateur des contradictions qu'il pouvait y avoir à taper systématiquement sur le premier ministre, M. Chirac, tout en dénonçant la gauche, M. Edouard Frédéric-Dupont lui-même s'étant désolidarisé de cette attitude. Il y a quelques semaines, en assurant M. Chirac de son soutien. Un autre député FN, M. Le Jaouen, avait, quant à lui, quitté purement et simplement le groupe. Des électeurs du FN, pourraient bien suivre le même chemin, estimant certains élus lepénistes.

« Nous récoltons aujourd'hui, avec la montée dans les sondages de Jean-Marie Le Pen, le fruit du travail de fond que nous avons fait depuis un an pour donner les scores de notre image de marque. Cet effet positif avait été différé par les retombées de l'affaire du « détail », commente M. Mégret, d'une manière qui sonne comme un avertissement à ceux qui voudraient réduire cet effort à néant en jouant la carte de la politique du pire. Mais, pour l'heure, la question essentielle demeure sans réponse : les électeurs du Front national veulent-ils une même réflexion protestataire, vote donnée par M. Le Pen avant le second tour ? Réponse le 8 mai.

PIERRE SERVENT.

A l'extrême droite

L'attentat contre la représentante de l'ANC à Paris

Le ministre sud-africain de l'information affirme que Pretoria n'avait aucun intérêt à faire assassiner Dulcie September

L'assassinat à Paris, le 29 mars, de Dulcie September, représentante de l'ANC (mouvement anti-apartheid), continue de susciter les réactions les plus diverses. Alors que les autorités sud-africaines mettent en cause « l'aile dure de l'ANC et ses amis de gauche », les accusés d'avoir voulu, avec ce

crime, « embarrasser les milieux modérés en France », les représentants de l'ANC aux Etats-Unis assurent avoir été avertis par le FBI de la présence d'un commando sud-africain dont ils auraient pu être la cible. Tandis que M. André Giraud, ministre de la défense, affirme que la DGSE n'est pas en

possession d'information impliquant les services sud-africains dans le meurtre de la représentante de l'ANC en France, les services de police britanniques se refusent à confirmer ou à démentir avoir signalé la présence d'un agent sud-africain à Paris, deux jours avant l'assassinat.

sejour en France de Dulcie September.

Au ministère de l'intérieur, il existe bien un chargé de mission auprès de M. Pasqua qui ne fait pas mystère de son soutien à l'Afrique du Sud. Il s'agit de M. Jean-Dominique Taoussou, ancien militant de l'ALG (Armée libératrice algérienne), chargé du dossier des barks, et toujours rédacteur en chef du Courrier africain parlementaire, une publication destinée aux « groupes d'amitiés avec l'Afrique australe » au sein des Assemblées parlementaires. Cependant, place Beauvau, on assure que M. Taoussou « n'a jamais donné un ordre quelconque » concernant Dulcie September, « car il n'était pas en charge du dossier ».

Enfin, une publication hebdomadaire française, la Lettre de l'océan indien, affirme, dans son numéro daté 2 avril, qu'un ancien conseiller technique du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a joué, par le passé, le rôle d'agent des services secrets sud-africains en France. Selon cette lettre hebdomadaire, cet homme, dont l'identité n'est pas dévoilée, « aurait donné l'ordre formel, il y a quelques mois, aux services compétents de ne pas renouveler le titre de

Dulcie September ne représentait aucune menace et n'était pas importante ». En revanche, a-t-il ajouté, « il est clair que l'ANC est en proie à des luttes intestines et qu'elle a parfois recours, pour les résoudre, à l'élimination physique ». Selon le ministre de l'information, Dulcie September « n'était pas quelqu'un de très efficace » et « faisait obstacle à des gens plus radicaux ».

Sur l'état des relations franco-sud-africaines, le porte-parole de M. Botha a déclaré : « La France a toujours été pour nous un pays important et nous nous efforçons constamment d'améliorer nos relations avec elle ». Le Canard enchaîné du 6 avril précise que, le 12 mars dernier, lors d'une escale à l'aéroport de Roissy, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a rencontré une « délégation » française, composée de M. Michel Roussin, chef de cabinet du premier ministre, de l'un de ses collaborateurs officiels, M. Jean Yves Ollivier, qui, selon l'hebdomadaire, « est au mieux avec l'Afrique du Sud », et de deux proches collaborateurs de M. Jean-Bernard Raymond : M. Jean David Levitte, directeur adjoint de cabinet, et Jean-Marc Simon, chargé des problèmes africains.

« Une forte présomption »

Aux Etats-Unis, des représentants de l'ANC ont déclaré, mardi, avoir été avertis par le FBI qu'ils pourraient être la cible de commandos sud-africains. Selon le représentant du mouvement anti-apartheid à Washington, M. Dumi Matabazi, les agents fédéraux l'avaient contacté en septembre 1987 pour lui dire qu'ils avaient « une forte présomption » quant à la pré-

sence d'un commando sud-africain aux Etats-Unis. « Ils m'ont dit qu'ils tentaient de le stopper, et d'être prudent », a-t-il ajouté. M. Themba Ntinga, représentant de l'ANC à New-York, a assuré avoir reçu des mises en garde identiques du FBI. Un porte-parole du FBI s'est refusé à commenter ces déclarations, précisant seulement que la Sécurité fédérale américaine « se devait de signaler aux parties concernées toute information [...] sur d'éventuelles violences ou pertes de vies humaines ».

A Londres, les services de police britanniques n'ont « ni confirmé ni démenti » l'information publiée, mardi 5 avril, par l'Humanité, selon laquelle les services secrets anglais avaient signalé à leurs homologues français la présence d'un agent sud-africain à Paris, deux jours avant l'assassinat de Dulcie September, et qui se nommerait Dick K. Stoffberg. En revanche, à Paris, M. André Giraud, ministre de la défense, a assuré que la DGSE, le service de renseignement français, ne possédait pas d'informations impliquant des agents sud-africains dans le meurtre de la représentante de l'ANC. « Si la DGSE avait eu de telles informations, elle me les aurait fait connaître, et elle ne m'a rien transmis de tel », a affirmé M. Giraud devant le club de la presse du Cercle France-Pays arabes.

Enfin, une publication hebdomadaire française, la Lettre de l'océan indien, affirme, dans son numéro daté 2 avril, qu'un ancien conseiller technique du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a joué, par le passé, le rôle d'agent des services secrets sud-africains en France. Selon cette lettre hebdomadaire, cet homme, dont l'identité n'est pas dévoilée, « aurait donné l'ordre formel, il y a quelques mois, aux services compétents de ne pas renouveler le titre de

REPÈRES

Télécommunications

Accord spatial franco-canadien

La société québécoise Spar et la firme française Alcatel Espace viennent de signer un accord de coopération dans le domaine des satellites de télécommunications. Aux termes de ce contrat, qui fait suite à l'accord de collaboration générale passé en octobre entre les deux firmes, Spar fournira à Alcatel Espace des équipements électroniques d'une valeur d'environ 60 millions de francs (cornets d'antenne, amplificateurs de canaux et une antenne fonctionnant à 12 gigahertz) pour les charges utiles des futurs satellites français Télécom-2.

pour une révision complète et un rechargement partiel de son cœur en combustible. Ce rejet a donné lieu à un réajustement dans l'atmosphère de xénon 133, d'héliogènes et d'aérosols d'iode radioactif dont l'activité totale s'élevait à quarante milliards de becquerels, soit « le millième », selon le chef de la centrale, des rejets autorisés qui ont été effectués en 1987. Les contrôles effectués par le service central de protection contre les rayonnements ionisants ont confirmé que l'incident était sans conséquence pour l'environnement.

SIDA

Situation alarmante en Thaïlande

La Thaïlande va sans doute devoir affronter une épidémie très grave de SIDA dans les prochains mois, a déclaré, le mardi 5 avril, le docteur Jonathan Mann, responsable du programme anti-SIDA de l'Organisation mondiale de la santé. Selon une étude réalisée au premier trimestre 1988 sur mille six cents toxicomanes de la région de Bangkok, 15 % étaient porteurs du virus du SIDA. L'an dernier, une étude similaire avait montré un pourcentage de séropositivité de l'ordre de 1 %. A ce jour, douze cas de SIDA ont été officiellement recensés en Thaïlande. — (Reuters)

Nucléaire

Rejet radioactif à Cattenom

Un rejet de gaz légèrement radioactif s'est produit, le lundi 4 avril, sur la tranche numéro 1 de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle), installée près de Metz. Cet incident, dû à l'ouverture accidentelle d'une vanne, a eu lieu au cours d'une opération de chasse des gaz radioactifs contenus dans le circuit primaire du réacteur, à l'arrêt depuis le 2 avril

SPORTS

Football : l'élimination du Matra-Racing en Coupe Créteil, la passion du sport

L'US Créteil, une équipe de troisième division, a créé la plus grosse surprise des seizièmes de finale de la Coupe de France de football, en éliminant le Matra-Racing. Déjà victorieux au match aller, les amateurs hautes-normands ont à nouveau humilié l'équipe parisienne en l'emportant, le mardi 5 avril au Parc des Princes, par 1 à 0. L'autre club de la capitale, Paris-Saint-Germain, a été une nouvelle fois déborder par Sochaux (3 à 0). Monaco, enfin, le leader du championnat, a été éliminé par Nice.

Créteil, c'est au bout du métro. Les six mille spectateurs étaient venus en voisins, mardi soir, de la préfecture du Val-de-Marne pour l'inégal affrontement avec le Matra-Racing. Petit club de banlieue, Créteil est aux antipodes du football professionnel symbolisé par le puissant club de Jean-Luc Lagardère. Ce match retour était celui de tous les contrastes entre une petite société d'économie mixte (SEM) d'inspiration socialiste et une société anonyme à objet sportif (SOS) créé dans un pur esprit capitaliste; entre une joyeuse bande d'amateurs et une armée de vedettes surpayées; entre un football vécu comme un jeu et un autre subi comme un emploi. La victoire a choisi son camp, et Arthur Jorge, l'entraîneur

du Matra-Racing, ne pouvait que « complimenter Créteil, qui nous a donné une leçon de passion et d'amour pour le football ».

Les échos de l'exploit vont résonner longtemps dans cette ville passée en vingt ans de vingt mille à quatre-vingt mille habitants, et dont le ciment doit être, aux yeux de son maire, M. Laurent Cathala (PS), le sport. 12 % du budget municipal lui sont consacrés, et ce n'est pas un hasard si Créteil a été élu en 1987 « ville la plus sportive de France ». Avec Stéphane Caristan comme citoyen chef de file, la tradition sportive de la cité cristalline n'est pas usurpée. Pourtant, le football est longtemps resté un parent pauvre. La transformation de l'US Créteil en SEM dès la parution de la loi Avies, en 1984, était une bouée de sauvetage pour un club moribond, proche de la relégation en division d'honneur.

L'objectif était d'atteindre la troisième division en 1989. Or Créteil est déjà aux portes de la deuxième division, et ses joueurs, pour la plupart employés par la municipalité comme moniteurs de sports dans les trente-huit groupes scolaires de la commune, sont devenus des héros de légende. Grâce à la Coupe de France, ce coin de banlieue parisienne n'a pas seulement gagné un match, mais aussi un début d'identité. — J.-J. B.

Nouvel appel à la lutte armée du mouvement séparatiste basque Iparretarrak

L'organisation séparatiste basque Iparretarrak a lancé, le lundi 4 avril, un nouvel appel à la lutte armée contre l'Etat français, à l'occasion du « jour de la patrie basque » (« l'Abertzi Eguna »).

Dans un texte parvenu mardi matin à l'AFP à Bayonne, le mouvement clandestin demande que « chaque abertzale (= patriote » basque) s'investisse dans la lutte pour que vive notre pays et notre peuple et particulièrement dans le soutien et la participation à la lutte armée ».

« Le peuple basque, poursuit le texte, domine par la force, asservi par l'Etat et ses serviteurs, né dans son existence, hâlé dans ses droits, vit aujourd'hui des moments terribles ponctués par une répression tous azimuts orchestrée par le pouvoir parisien ».

Ce communiqué est le premier de l'organisation — dissoute le 15 juillet 1987 — depuis l'arrestation, le 20 février dernier à Boucau (Pyrénées-Atlantiques), de son chef présumé, Philippe Bidaot, ainsi que de quatre autres membres d'Iparretarrak.

FAITS DIVERS

Dans le Vaucluse

Disparition d'un enfant de trois ans

Un enfant de trois ans, Raphaël Haurig, fils d'un informaticien parisien, a disparu, le dimanche 3 avril, vers 12 h 30, alors qu'il cherchait des œufs de Fiquès dans le jardin de ses grands-parents à Castellet (Vaucluse). Mardi soir, les recherches étaient restées vaines malgré l'intervention des pompiers, gendarmes et militaires de la région, aidés par des chiens spécialisés. Un ratisage systématique du village et celui d'un périmètre de 12 kilomètres aux alentours ont eu lieu sans aucun résultat.

Les parents craignent, semble-t-il, un enlèvement, bien qu'aucune demande de rançon n'ait été jusqu'à présent formulée. Les enquêteurs ne négligent aucune piste, tout en penchant pour la thèse du rapt.

Un malfaiteur blessé par des policiers à Paris. — Un homme, soupçonné d'avoir commis un vol dans une pharmacie à Paris (18^e), a été sérieusement blessé, le lundi 4 avril, par des policiers lors de son interpellation. Selon les policiers, ce dernier, Serdarine Seddik Bouznanad, trente-deux ans, les avait menacés avec un revolver de calibre 22 long rifle approvisionné et l'un des policiers « a dû faire usage de son arme à deux reprises, faisant mouche ».

Bouznanad venait d'attaquer, avec son arme, une pharmacie située 34, rue Marc-Dormoy, où il avait notamment dérobé une somme de 1 300 francs et des médicaments. Il a été admis à l'hôpital du Val-de-Grâce, blessé à la poitrine et à l'abdomen.

Table with 2 columns: Division and Results. Includes Division I, II, III, and IV results for various teams like NICE, REIMS, CASAS, etc.

Table with 2 columns: Division and Results. Includes Division I, II, III, and IV results for various teams like NICE, REIMS, CASAS, etc.

Basket-ball : championnat de France Avantage décisif pour Mulhouse

Des quatre équipes qui recevaient, le mardi 5 avril, en matches aller des huitièmes de finale de championnat de France de basket-ball, seule celle de Mulhouse a pratiquement assuré sa qualification. Résultats : *Tours b. Villeurbanne, 74-72; *Lorient b. Orthez, 103-93; *Mulhouse B. Antibes, 103-68; *Cau b. Nantes, 91-84.

Le Maccabi Tel-Aviv et Milan, qui ont battu respectivement Belgrade et Salonique sur le même score (87-82), le mardi 5 avril, à Gand, en demi-finales de la Coupe d'Europe de basket-ball des clubs champions, se sont qualifiés pour la finale organisée le jeudi 7 avril.

CYCLISME : Paris-Camembert. — Laurent Fignon, déjà vainqueur cette saison de Milan-San-Remo, a gagné, le mardi 5 avril, la course Paris-Camembert en devançant Bruno Cornillet de 56 secondes à l'arrivée à Vimouliers.

Advertisement for 'Géo d'Avril' magazine. Features a portrait of a man and text: '40 ans d'Israël, par la force et la foi. BICENTENAIRE DE BUFFON. Moi, Comte de Buffon, j'ai 280 ans et 100 ans d'avance sur Darwin. PASTEURS TÉLÉ-STARS. USA : question télé, la Religion rapporte. Et également dans Géo: • Un grand dossier sur Singapour. • La Camargue à fleur d'eau. • Les fêtes rituelles des indiens Wayanas. • Le Tibet, otage de la Chine.'

Handwritten Arabic text: 'هكذا من الاجل'

Société

« Une journée mondiale sans tabac »
La fumée des autres

A l'occasion de son quarantième anniversaire, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) organise, le jeudi 7 avril, la première « journée mondiale sans tabac ». Diverses initiatives sont prévues en France, avec la collaboration de nombreuses radios et de chaînes de télévision.

« Le tabac tue », c'est bien connu. Cela n'empêche pas les Européens de griller plusieurs centaines de milliards de cigarettes chaque année, abîmant leurs poumons et enfumant allègrement leur entourage.

Pas si allègrement que ça, à vrai dire... Le rapport de forces entre

entreprises rivalisent d'imagination pour protéger les non-fumeurs. Quitte à sombrer parfois dans le ridicule : une firme de Pennsylvanie ne passe-t-elle pas le zéro jusqu'à vouloir bannir ses salariés fumeurs (Le Monde du 4 mars) ?

Plus sérieusement, la ville de New York applique, depuis le 6 avril, une nouvelle — et draconienne — réglementation anti-tabac. Il faudra désormais aménager des zones non-fumeurs dans les hôtels, les restaurants (de plus de cinquante places) et même les bureaux (de plus de quinze employés). Certaines entreprises, comme l'Associated Press, se sont simplifiées la vie en interdisant carrément la cigarette dans leurs locaux.

diminuer ensuite grâce à la « loi Veil » du 9 juillet 1976 qui interdit de fumer dans certains lieux publics et réglemente la publicité pour le tabac. Malheureusement, cette loi a été enfreinte de divers côtés. Résultat : la contre-remonte depuis 1982.

Les Français ne sont pas plus portés sur la cigarette que les Hollandais. Ils fument moins que les Italiens et les Allemands, beaucoup moins que les Espagnols, les Grecs et les Japonais... Mais les chiffres interviennent tout occasionnellement. Parmi les adultes, près d'une femme sur trois (30 %) et près d'un homme sur deux (46 %) consomment du tabac. Et ce sont les jeunes qui fument le plus.

Il suffit d'être présent à la sortie

A 14-15 ans, plus d'un jeune sur trois consomme régulièrement des cigarettes. Or chacun sait qu'il est d'autant plus difficile d'arrêter de fumer qu'on a commencé plus tôt. La question, aujourd'hui, n'est pas de punir les fumeurs mais de les aider éventuellement à renoncer au tabac et, surtout, à faire en sorte que les jeunes ne commencent pas à fumer.

Plus de 53 000 décès par an

Les méfaits de tabac ne sont plus à démontrer. Tout a été dit, ici même, sur ce « désastre sanitaire » par deux médecins éminents, les professeurs Jean Bernard et Maurice Tubiana (Le Monde du 3 septembre 1987). Faut-il rappeler que plus de cinquante-trois mille décès sont attribués au tabac chaque année en France ? Que les maladies qui y sont liées coûtent environ 40 milliards de francs à la Sécurité sociale ? Que le nombre de cancers du poumon a augmenté de plus de 40 % (alors qu'aux Etats-Unis, pour la première fois depuis ce demi-siècle, ils sont en diminution chez les hommes de race blanche) ? Il est établi, d'autre part, que les fumeurs n'attendent pas seulement à leur propre santé : « la fumée des autres » est nocive, notamment pour les non-fumeurs dont les méfaits consistent à

porter. A preuve l'insolite contre-attaque des professionnels, l'autisme dernier. On a assisté, d'abord, à un curieux plaidoyer du PDG de la SEITA qui allait jusqu'à souligner « les effets favorables du tabac » (« Le Monde Sciences-Médecine » du 30 septembre 1987). Puis à des pages entières de publicité dans les journaux sur le thème : « Soyons tolérants » (versus les fumeurs).

Après bien des avertissements, le ministre de la santé, M^{me} Michèle Barzach, a fini par conclure un accord, le 3 décembre 1987, avec les principaux fabricants de cigarettes. Ceux-ci ont pris trois engagements : hausser progressivement le prix du tabac d'ici au 1^{er} janvier 1993 pour combler l'écart entre les prix pratiqués en France et dans les autres pays européens ; réduire de 20 % en six ans la teneur moyenne en goudron des cigarettes ; ne plus faire d'affichage public en

faveur des briquets ou des allumettes (c'est-à-dire de publicité détournée pour les cigarettes). Celle-ci consista, en revanche, dans les salles de cinéma, disputant la palme aux annonces — moins hypocrites mais tout aussi scandaleuses — en faveur de la bière. Il est vrai que, selon le PDG de la SEITA, les centaines de millions de francs consacrés chaque année en France à la publicité pour le tabac n'ont... pas pour effet d'en augmenter la consommation !

La journée de jeudi sera marquée en France par une série d'initiatives originales : entrée libre et gratuite dans les centres anti-tabac d'une trentaine de villes ; signature d'une « charte des non-fumeurs », parrainée par des

plus ça... Un souhait à défaut d'être un constat...

La publicité pour les cigarettes — au cinéma comme dans les magazines — est terriblement plus efficace. Comme le soulignait un rapport d'experts remis à M^{me} Barzach en septembre 1987, cette publicité « associe au tabac le message du succès, de la plaisir, du sport, de la liberté, de la beauté et de la sexualité ». Il n'est pas sûr que le meilleur moyen de la combattre — et de dépenser les deniers publics — soit de consacrer d'autres budgets, plus faibles, pour produire d'autres messages publicitaires, forcément moins agaçants... Les candidats à l'élection présidentielle ont été invités à se prononcer sur

Une majorité de jeunes



Pourcentages dressés par le Comité français d'éducation pour la santé.

fumeurs et non-fumeurs est en train de changer. La mauvaise conscience des uns s'ajoute à l'agacement grandissant des autres et contraint les pouvoirs publics à agir.

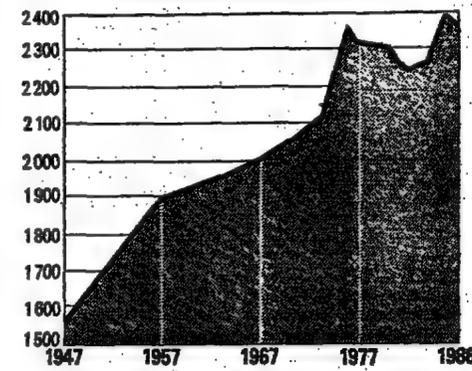
Pas de demi-mesure au Canada où la publicité pour le tabac sera totalement interdite à partir du 1^{er} janvier prochain. Aux Etats-Unis, les pouvoirs locaux, les fondations privées et les

L'efficacité des campagnes anti-tabac n'est plus à démontrer. Aux Etats-Unis, le pourcentage d'hommes fumeurs est tombé de 33 % en 1964 à un peu moins de 30 % l'an dernier. La Grande-Bretagne, pour sa part, a réussi à diminuer la consommation de tabac de 30 % en dix ans.

Et la France ? Entre 1950 et 1975, la vente de cigarettes a doublé. Pour

d'un lycée parisien, ou même d'un collège, pour se rendre compte dans quelle mesure les adolescents d'aujourd'hui ressemblent, de ce point de vue, à ceux d'hier ou d'avant-hier ; ils ont changé d'aspect, de préoccupations, presque d'univers, mais « la clope » reste toujours le moyen par excellence de s'affirmer, d'entrer dans le monde adulte.

La consommation française



Consommation annuelle en France chez les personnes de plus de 15 ans (en grammes).

chanteurs et des sportifs ; invitation à ne pas fumer dans les taxis ; diffusion répétée, sur de nombreuses chaînes de radio et de télévision, d'un signal sonore incitant les fumeurs à ranger leur cigarette ou à l'éteindre... Les promoteurs de la campagne ont même pris le risque d'écorcher la langue française pour se faire mieux entendre, avec un slogan choc : « Le tabac, c'est

la publicité — et le parrainage — pour le tabac. On attend leurs réponses. Le mot n'est plus dit en Guy Mollet ou un Georges Pompidou gémissant sur toutes les photos avec une cigarette à la bouche. Aujourd'hui, les responsables se font violence pour ne pas apparaître ainsi à la télévision. C'est un progrès, ce n'est pas encore une politique.

ROBERT SOLÉ

92 Chefs d'Entreprise d'Ile-de-France appellent à voter Chirac

1992, beaucoup en parlent... encore faut-il vraiment s'y préparer. Sur le terrain, dans nos entreprises, nous faisons tout pour réussir sur le Grand Marché Européen. Nous constatons que Jacques Chirac et son gouvernement ont su prendre les mesures nécessaires pour que les entreprises françaises soient plus libres et plus fortes. Nous pensons que Jacques Chirac est un homme d'avenir ayant les capacités de continuer le redressement de notre économie, engagé depuis deux ans. C'est pourquoi nous prenons nos responsabilités et appelons à voter Jacques Chirac.

- Jacques BALLEY (Zschimmer et Schwarz France)
- Nicolas BAUMANN (B M et Associés)
- Serge BELTRAMINO (Cofrad)
- Gilles BENTIN (Bentini SA/Electricité)
- Jean BOBIN (Techniques d'Automatisme)
- Jean BOESPFLUG (Guillemot-Boespflug/Papier photographique)
- Eugène BOGDANSK (SIEB/Installations électriques)
- Aleix BONNERY (Constructions Métalliques de Provence)
- Roger BRUNEAU (Transports Bruneau)
- Marc CADILLON (Recrutement, fusion de sociétés)
- Alain CAIMAN (Ancom informatique)
- Jean-Pierre CANDET (Maisons Candet/ engineering, construction)
- Pierre CASSAGNE (Groupe Flo)

- Patrick CHAMPETIER de RIBES (Entrepreneur de peinture)
- Jean-Pierre CHAUMET (Société de téléphone et de télécommunications)
- Patrick CHAUSSE (Agence de communication)
- Jean-Loup CHEREL (Assmil S.A.)
- Jean-Pierre CHILLOT (Imprimeur)
- Michel CLOUET (Tréficable-Prelli)
- Olivier COLAS (Société de Chauffage Urbain)
- Renaud COLLET (Maruelas/Construction électrique)
- Alain DAMIANI (Matman)
- Michel DARRAS (Enseignes-décoration)
- Jean DAUCHELLE (Président des Tapissiers de Paris)
- Jacques DERMAGNE (Tapis et Moquettes de France)
- Jean-Marie DISSIDI (Ameublement décoration)

- Paul DURRILLE (Accor)
- Philippe DUPUIS (Restauration, engineering, services)
- Liliane FERARIOS (Société A.S.P.E./travail temporaire)
- Bernard FRÉMONT (General Maintenance)
- André FROGER (Commerce et réparation automobile)
- Antoine de GALEMBERT (Sogeres/Compagnie Fermière de Vetry)
- Jean-Claude GARRABOS (Société Perveri)
- Jean GENETON (Entreprise de bâtiment)
- Pierre GILSINGER (Société de construction mécanique)
- Jean GRACIET (P M G conseil/amélioration de la productivité)
- Bernard GRANGE (Tubasca)
- Jean-Michel GRAPIN (Filunot/Négociation internationale)
- Nicolas GRÉGOIRE (Société de parfums)

- Bernard GRILLOT (Mobilier)
- Claude GUTTMANN (Agence Publi-Bios)
- Mlle GUIRAUD (Société industrielle)
- Louis HAUSER (Production d'acier spécial)
- Paul HERY (Réalisation de moulages plastique)
- Jean-Charles INGLESE (Primagaz)
- Serina KALIFA (B.C.B.G./prêt à porter)
- Jean-Claude KERVINOT (Télécommunication)
- Yves LAFERRIERE (Global Levege/bâtiment)
- William LAJOIE (S.P.M./machines à alvéaires)
- Michel LAUTE (A.E.T. 77/bureau d'études bâtiment)
- Jean LECORITTE (Grand Garage de Levallois)
- Erano LEFEBVRE (Ets Lefebvre)
- Jean-Pierre LEFEBVRE (Société de véhicules industriels)

- M. LEROY (Société d'optique photo)
- Jean-Luc MAHETTE (Groupe agro-alimentaire)
- Patrick MANTEAU (Société de négoce)
- François MARC (Iveco-Unit)
- Christiane MARILLER (Adesol)
- Nicolas MARTIN (Concession automobile)
- André MARTINAUD (Courtier en assurances)
- Alain MEUR (Groupe A. Meur)
- Nicolas MIGNARD (Gestner)
- Hervé de MONTALEMBERT (Peinture-décoration)
- Jean-Baptiste MONTAUD (Audio-Marketing Power/conseil marketing)
- Jean MOREL (ISA Morel international)
- Michel MURETTI (Bâtiment)
- Christian NAREZO (Elsa/électronique)

- Serge NEDEL (Sodexam/société d'impression)
- Jean NOURISSAT (Entrepreneur en bâtiment)
- Yves PASTEUR (Société d'équipement automobile Solex)
- Jean-Michel PEROUX (Micro-informatique)
- Hervé de PESCARA (SIV RA/Rubens adhésifs industriels)
- Claude PETIT (Plastique nucléaire)
- Denis POTER (Point Bleu/Agence de publicité)
- Jean RAVEL (Palais des Congrès)
- Jean RAVET (Société Diata)
- Paul RIVALLIN (Agro-alimentaire)
- Jean-Paul SAINT-GILLES (Gestion immobilière)
- François SAMSON (Concession automobile)
- Patrick SELLER (Agent de change)

- Michel SOUFFLOT (Technistage)
- Jacques TALMANT (Spéctube)
- Yves TAYSSIER (Coteba/Bâtiment-management)
- Jean-Claude THOER (Theor/fleurs, plantes)
- Jacques THOUZÉ (ITZ service)
- Raphaël TRAN VAN (Fabrication d'instruments de mesure)
- Jean-Paul VASLIN (Agence conseil en communication)
- Jacques VERLEY (Agence de publicité)
- Antoine de VILLEPOSSE (Coca-Cola)
- Roland VUILLIAT (Société de production électronique)
- Jean-Claude WARTEL (Wartel Conseil conseil d'entreprises)
- Gérard ZEAU (Agence de presse)

Pour nous c'est Chirac !

ARTS ET SPECTACLES

« Longue vie à la Signora », d'Ermanno Olmi

Le pouvoir de la dame en noir

Il ne se passe rien pendant un mystérieux repas offert à une élite cosmopolite par une vieille femme voilée. Mais on est envoûté par les images de cette parabole sur le pouvoir où Ermanno Olmi compose un magistral ballet de maîtres et de valets.

COMME des petits poucets qui viennent de se jeter dans la gueule de l'ogre, les six apprentis serveurs, quatre garçons et deux filles, arrivent dans un palais, aussi mystérieux et menaçant qu'un château de conte de fées, perdu dans une contrée montagneuse. Bons élèves d'une école hôtelière, ils vont avoir l'honneur de participer au grand dîner annuel qu'offre la Signora, omnipotente marquise de Carabas (qui d'abord n'apparaît pas) à une élite cosmopolite que l'on devine, piétinant d'impatience derrière les portes closes et les paravents de verre opaque, dont on teste les vertus pare-

Les adolescents sont ébahis, surtout le plus myope, le moins joli, le plus timide d'entre eux, Libenzio, auquel Ermanno Olmi va s'attacher, va nous attacher jusqu'à nous faire vivre à travers son seul regard, apparemment naïf, mais bientôt incurablement lucide, une impitoyable soirée. Avant de dresser l'immense table en fer à cheval, on dresse d'abord les jeunes extras, et les dictais de la hiérarchie auxiliaire leur sont révélés dans toute l'étendue de leur implacable mesquinerie. Puis les convives sont lâchés, immédiatement humiliés à leur tour par la place, plus ou moins éloignée de la Signora, qui leur est assignée. L'énigmatique hôteesse peut alors faire son entrée. Belle et repoussante comme la mort, tout de noir vêtue, immatérielle sous les voiles qui masquent son visage décharné, elle préside, assise dans un fauteuil aussi solennel qu'une sedia gestatoria. Elle est la puissance, et la puissance est terrifiante. Aspirant quelques gouttes de champagne avec une paille en or, elle observe ses invités à la jumelle. Sont-ils ses employés ?

Ses associés ? On ne le saura pas exactement. Et d'ailleurs, on ne verra rien de plus que ce qu'on voit là : ce repas. Les plats se succèdent. Libenzio observe. Le bouillon où surgent quelques grenouilles aux cuisses pâles précède le monumental barracuda, cambré comme un triton mythique sculpté par Le Bernin. Peu à peu, par éclats brefs, hasardeux, intempestifs, on pénètre dans l'intimité de certains hôtes de la Signora : ce n'est plus un dîner de têtes, mais un souper d'âmes pourrissantes, de spectres amers encore ternis de frustrations, de jalouses mortelles. Epoux moimés, amants clandestins, courtisans serviles, fils rebelles, lèvent leur verre et crient : « Longue vie à la Signora ! » C'est sinistre et désopilant. Grâce à un ingrédient revigorant, inédit dans l'œuvre rare et exemplaire d'Ermanno Olmi : la méchanceté. Le plus étrange est qu'il ne se passe rien au cours de ce banquet sarcastique dont Olmi est le commandeur, et qui a la lenteur inflexible des rêves. Mais pour peu qu'on y consente, qu'on ne résiste

pas, qu'on se laisse envahir par la stupeur innocente qu'éprouve Libenzio devant la valse triste des pantins mandibulaires, on est littéralement envoûté par ce film qui parle peu, pour ainsi dire pas, qui raconte tout avec des images comme savait autrefois faire le cinéma. Des images magistralement chorégraphiées, d'une précision et d'une fantaisie merveilleuses, ballet ritualisé des tire-bouchons et des sorbets, des maîtres et des valets, des dominants et des dominés, animé par une troupe de comédiens aux visages goyaques et aux talents soudés. Ermanno Olmi, chrétien et militant (la réciproque est vraie), a un vieux compte à régler avec le pouvoir, les pouvoirs. Et la compassion la plus fraternelle, la plus personnelle, pour les aliénés de la société, les enfants notamment, que le travail arrache bien trop tôt à l'insouciance. Ce fut son cas à l'âge de quinze ans. Ce fut le thème d'un de ses premiers films, Il Posto (l'Emploi), en 1961. C'est à nouveau, sous couvert d'une nourriture métaphore, le



Libenzio, le jeune héros.

Intense le précipite hors les murs de sa luxueuse prison, il fuit, il court. « Cours, petit, lui dit Olmi, ta jeunesse est pour un instant encore la plus forte. Cours, petit, plus jamais le soleil du matin ne te paraîtra aussi tiède. Tu es libre, Libenzio, cours. » Et soudain, nous courons avec lui.

Intense le précipite hors les murs de sa luxueuse prison, il fuit, il court. « Cours, petit, lui dit Olmi, ta jeunesse est pour un instant encore la plus forte. Cours, petit, plus jamais le soleil du matin ne te paraîtra aussi tiède. Tu es libre, Libenzio, cours. » Et soudain, nous courons avec lui. DANIELE HEYMANN.

Rencontre avec le réalisateur

Non loin de Venise, au pied du massif alpin, un artiste fait son miel, un cinéaste ses films, Ermanno Olmi travaille. Seul, à sa table de montage, dans sa maison-studio d'Asagio, ou bien avec ses amis et ses « élèves » d'Ipotesi Cinema, un institut qu'il a créé, en 1982, pour partager avec tous ceux qui le veulent vraiment son histoire, sa vie, sa passion. A Bassano-del-Grappa, un moment passé avec le maestro.

ENFIN, les collines pierreuses viennent à bout de la plaine vénétienne. Bassano-del-Grappa, petite ville qui garde la route des Alpes. Non loin de là, à la fin des années 60, est venu s'installer Ermanno Olmi, Borgomascare qu'un père cheminot avait élevé à Milan, dans une banlieue ouvrière. Là, il y a maintenant six ans, il a créé, avec l'aide du maire de la ville, un institut d'apprentissage des métiers du cinéma, un lieu d'expression très ouvert, un laboratoire de recherches poussées, Ipotesi Cinema.

Dès 1982, cent cinquante à deux cents jeunes futurs cinéastes se sont présentés à l'institut. Par une affection naturelle, plus d'une trentaine sont restés, convaincus de la validité de leur présence et des propositions du maître, au sein. Tous avaient envoyé une lettre de motivation - le seul « examen d'entrée » à Ipotesi Cinema - d'Italie, bien sûr, mais aussi de Suisse, de France, d'Allemagne, de Pologne et de Hongrie. Ils sont arrivés petit à petit. Il n'y a ni date d'entrée ni date de sortie. Passé le premier temps d'adaptation et de connaissance des uns et des autres, ils se sont rassemblés dans des groupes de travail autour d'un projet de film. En deux années, la première « promotion » de Bassano a réalisé un ensemble de films courts, de fictions ou documentaires, six

heures programmées par deux fois sur la RAI, en 1985 et en 1986. Ces jours-ci, Ipotesi Cinema tourne à plein régime. Dans le bureau de Toni de Gregorio, directeur de l'institut, les murs sont couverts des projets en cours : onze courts métrages pour la RAI, cinq moyens métrages commandités par le privé et enfin les cinq premiers longs métrages mis en chantier par les jeunes professionnels de l'institut.

L'apprentissage de la fidélité

« Nous avons déjà formé une vingtaine de professionnels qui travaillent désormais dans le métier, dit Ermanno Olmi. L'un d'eux est le monteur de mon prochain film. Une dizaine d'entre eux ont, à des postes divers, travaillé avec moi sur Longue vie à la Signora. Nous avons une possibilité d'accueillir en même temps soixante personnes environ qui disposent de nos trois tables de montage, de nos deux caméras, de plusieurs studios de mixage et de sonorisation. Ceux qui le veulent peuvent habiter ici, dans notre centre d'hébergement, contre une petite somme d'argent. Car tout le reste est payé par la vente des travaux

des « élèves », et grâce à la commune de Bassano qui a mis les locaux à notre disposition. Nous avons aussi été aidés par les donations de Kodak, Olivetti et de trois banques locales. Ainsi a pris corps quelque chose qui n'était pas prémédité, cet institut où je n'ai pas d'autre but que de donner à des jeunes talents une certaine confiance dans l'appareil productif et de leur apprendre la fidélité à eux-mêmes. »

Cette philosophie simple fonde également le travail d'Ermanno Olmi, depuis son premier long métrage, Le temps s'est arrêté, en 1959, jusqu'à Longue vie à la Signora, qui sort aujourd'hui en France après avoir reçu un Lion d'argent l'an passé à Venise. « Ce film est une parabole, explique le maître en scène, car, à la différence d'une fable qui transfigure la réalité dans le fantastique, Longue vie à la Signora décrit une réalité qui assume des valeurs emblématiques et exemplaires. Vingt-cinq années plus tard, il rappellera les thèmes de mon premier succès public, Il Posto, où l'on découvrait le parcours d'un jeune homme qui entrerait dans le monde du travail, ce moment très particulier de la vie où l'on abandonne l'enfance pour commencer d'assumer ses responsabilités dans l'appareil productif. Cela se passait en

ville, dans une grande usine, dans la réalité sociale et politique du Milan du boom économique, un moment historique.

Aujourd'hui, j'ai vingt-cinq ans de plus, j'ai eu le temps de m'interroger sur les rapports entre les gens et sur la signification du pouvoir. Je n'ai pas voulu enregistrer à nouveau une réalité mais suggérer une lecture de cette réalité. Il y a bien dans Longue vie à la Signora une part de réalisme, des gens qui mangent et d'autres qui les regardent manger, des gens qui sont assis et d'autres qui, debout, les servent, mais j'ai voulu aller plus loin, à l'intérieur du monde du pouvoir et mettre en valeur des distinctions certaines. Je suis persuadé, sans en avoir les preuves, que le pouvoir est la pire chose qu'un être puisse posséder car, dans les faits, c'est le pouvoir qui possède les êtres.

« Si, une nouvelle fois, j'ai voulu dire aux enfants les joies de passer à l'âge adulte, et aussi la douleur, le traumatisme de l'abandon du cocon familial, cette tragédie, j'ai voulu leur faire aussi quelques recommandations. Nous sommes à un moment très délicat, au seuil d'une nouvelle période. Un type de culture, un monde traditionnel et rural, est en train de dis-

paraître pour une nouvelle société où prévaut la technologie. Mais cela est très douloureux car nous sommes encore liés à la terre, sans être plus l'homo-ruralis et sans être encore l'homo-technologicus.

« La classe dirigeante italienne, qu'elle soit culturelle, politique ou économique, est en totale inadéquation avec ce moment historique. Longue vie à la Signora est sans doute pour cette raison le film le plus dur que j'ai écrit contre la bourgeoisie et sociale énorme : plus haut est le niveau de responsabilité, plus grave est la faute. La situation actuelle me fait penser à ces gens qui achètent des voitures de sport ultrarapides : ils peuvent faire du 220 kilomètres à l'heure à peine sortis du garage sans avoir aucun des réflexes d'un pilote de course. Je préfère réfléchir calmement à la conception d'un être spatial qui combinerait les qualités de l'homo-ruralis et de l'homo-technologicus. »

Pour nourrir sa réflexion, Ermanno Olmi a tourné l'automne dernier à Paris un nouveau film inspiré, pour la première fois, d'une œuvre de l'écrivain Joseph Roth, La Légende de saint Baveur. « Je n'aurais jamais fait ni voulu faire d'adaptation, explique Ermanno Olmi. Mais ce livre est aussi fort et émouvant que La Mort à Venise, de Thomas Mann. Il parle de la mort. Cela m'a rappelé la peur que j'avais eue lors de ma maladie. A la fin, je n'ai pas eu seulement l'impression d'avoir lu un beau livre mais j'ai ressenti une émotion indicible, une émotion qui ne m'a plus quitté et qui hante définitivement mon cœur et ma mémoire. » Et comme une émotion n'arrive jamais seule, Ermanno Olmi a pour l'occasion choisi de diriger pour la première fois des comédiens professionnels. Trois jeunes Français étaient du voyage, Sandrine Dumas, Cécile Paoli et Dominique Pinon, aux côtés de Rugger Hauser et Sir Anthony Quale. Une belle distribution qui prouve l'acuité du regard du maestro sur son art et son goût intact pour de nouvelles, belles et authentiques aventures.

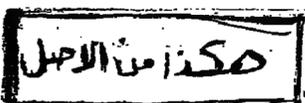
OLIVIER SCHMITT. * Ipotesi Cinema, Istituto Paolo Valmanara, 24, via San Giorgio, Bassano-del-Grappa. Tél. : (19) 39-424-50-00-07.

Longue vie maestro!

Tous ceux qui sont ici sont d'emblée mis à l'épreuve. Je veux qu'ils se regardent cheminer. Je veux aussi qu'ils aient une réelle conscience de l'importance de la valeur morale de leur travail et qu'ils assument cette responsabilité morale. Aussi font-ils l'apprentissage de la valeur d'une œuvre, de sa signifi-

MAYER 1988 50 000 prix de ventes Estampes Dessins Aquarelles Peintures Sculptures EN SOUSCRIPTION

EN SOUSCRIPTION JUSQU'AU 15 MAI 1988 50 000 prix (47 000 dans l'édition 1987) 12 000 artistes, anciens et modernes 1 300 ventes aux enchères publiques du monde entier 1 500 pages, 450 reproductions dont 40 en couleurs BON DE COMMANDE Veuillez m'adresser... exemplaire(s) du MAYER 1988 au prix de souscription de 870 F le volume + 30 F frais de port - (AU LIEU DE 990 F le volume + 30 F frais de port, à compter du 16 mai 1988) Nom : Adresse : Règlement de jour par C.C.P. à notre compte postal [] "LIBRAIRIE BIBLIOTHÈQUE DES ARTS" N° 7610-53 M PARIS [] ou par chèque bancaire. Toute commande de livres doit être accompagnée de son règlement Signature



CINÉMA

Faye Dunaway a tourné « Burning Secret »

Ça s'est passé à Marienbad

Faye Dunaway, Klaus Maria Brandauer et le jeune David Eberts viennent de tourner à Marienbad, en Tchécoslovaquie, Burning Secret, d'après Stephan Zweig. Premier film d'Andrew Birkin. La guerre des étoiles n'a pas eu lieu.

« WELCOME 10 Marienbad ! » Faye Dunaway entre en coup de vent dans le hall tout de marbre de l'Hôtel Esplanade et son « Bienvenue » semble teinté d'ironie. C'est dimanche, jour de repos, elle est habillée sport (négligé cachemire). Pas trace de maquillage et les quelques rides très fines au coin des yeux font de son visage l'un des plus intéressants cinématographiquement depuis que Lilian Gish et Claudia Cardinale ont eu quarante ans. Est-ce sa première visite à Marienbad ? « Oui. » En Tchécoslovaquie ? « Oui. » Elle aime ? « Moudais. »

En Tchécoslovaquie, Faye Dunaway tourne Burning Secret, film écrit et réalisé par Andrew Birkin (le frère de Jane). Tiré d'une nouvelle de Stephan Zweig, l'action se situe en 1919 et relate un triple rapport amoureux entre une mère, son fils et un baron à la sensualité mystérieuse (Klaus Maria Brandauer). David Eberts, un gamin de douze ans, est le fils.

David Eberts est un enfant du sérail - son père est l'un de fondateurs de la compagnie Goldcrest. - Il a passé la moitié de sa vie sur des plateaux de tournage.

« Mon père étant dans la production, tout ce que j'entendais dire à la maison, c'était : « Il faut qu'on trouve de l'argent pour ceci, il faut tailler dans le budget pour cela... »

« Mais je n'ai même pas dit à mon père que j'avais auditionné pour le rôle, je ne voulais pas qu'il prenne son téléphone et commence à appeler à droite et à gauche. »

La Marienbad d'Alain Resnais n'existe pas. Pas plus que la ville hantée par la femme aux yeux de jade de Barbara. Aucune séquelle de la guerre, aucun panneau publicitaire ne vient maculer l'architecture de Marianske-Lazne, ancienne cité de l'Empire austro-hongrois.

« Cette architecture a pratiquement disparu d'Autriche », dit Brandauer. Il connaît relativement bien le pays : Vienne est à quatre heures de route, cer-

taines scènes de Colonel Redl ont été tournées là, ainsi qu'une partie de Hansussen, le nouveau film d'Istvan Szabo. « Le monde, le demi-monde et le grand monde venaient en cure à Carlsbad et surtout à Marienbad. De Frédéric Chopin au roi d'Angleterre. Il n'y a pas une maison dans la ville haute qui ne porte une plaque indiquant que Machin a séjourné ici. Rien n'a changé depuis quatre-vingts ans. »

Invité par le Festival de Rio il y a deux ans, Brandauer y rencontre Carol Greene, ancienne vice-présidente de la MGM, en charge de la production internationale. La jeune femme lui confie son intention de passer à la production indépendante, avec un scénario tiré d'une nouvelle de Stephan Zweig - Faye Dunaway a déjà donné son accord, Brandauer accepte.

Il y eut déjà, en 1933, un autre Burning Secret, réalisé par Friedrich Kohner. Le film sortit juste au moment de l'arrivée au pouvoir des nazis qui, le lendemain de la première, exigèrent l'élimination de tous les noms juifs du générique - Stephan Zweig, Friedrich Kohner - avant de le frapper d'interdiction totale. Kohner réussit à en faire partir en contrebande une copie qui s'en est allée pourrir dans les coffres de la MGM. Non sans

que, par d'autres voies mystérieuses, en fût faite une vidéo qui, par d'autres voies non moins mystérieuses, aboutit à Vienne dans les mains d'un collectionneur - lequel, un jour, la montra à l'une de ses amies, Karen Brandauer, épouse de Klaus Maria. Le monde est petit.

Dans les années 50, plusieurs cinéastes s'intéressèrent à la nouvelle de Zweig, dont Stanley Kubrick. Le projet ne prend pas corps, sinon dans la tête d'Andrew Birkin, collaborateur de Kubrick sur 2001 : l'Odyssée de l'espace. Le monde est très petit.

« L'enfance et la mort sont mes deux sujets favoris. Le commencement et la fin. Et c'est l'histoire d'une perte, d'un passage. »

Connu surtout pour avoir collaboré au scénario du Nom de la rose, Andrew Birkin a longtemps travaillé pour la BBC. Il y a trois ans, un de ses courts métrages de fiction remporta l'oscar britannique et se voit nommé à Hollywood.

« Faire un court métrage, c'est nager dans le petit bassin. Entreprendre son premier long métrage revient à se lancer du plus haut de la falaise sans autre bouée de sauvetage que l'équipe technique. »



Faye Dunaway et Klaus Maria Brandauer.

la nouvelle originale, le personnage de la mère est une femme indifférente. Ce qui m'attirait dans le scénario d'Andrew, bien que la fin n'en fût pas encore résolue, c'était l'intimité du rapport entre une mère et son fils.

manière de le dire. Comme s'il s'agissait non pas d'un ordre, mais d'une interrogation. Faye se remet en position. Autre prise. Elle se retourne. « Coupez. » « Pourquoi ? » gémit-elle, comme blessée. « C'était en train de monter ! » Reprise. Le problème semble être que Faye renchérit à gifler l'enfant. « Pas vraiment », réplique-t-elle pendant qu'on règle le nouveau jeu des lumières. « Je crois qu'il s'agit plutôt d'un réflexe pour écarter l'enfant. »

La tension monte. Et l'on se demande pourquoi, soudain, Brandauer fait tel ou tel geste, prend tel ou tel temps, s'il s'annule à périr ou fait simplement n'importe quoi pour en finir. « Non, ce serait une erreur, réplique-t-il. Parce que ça se verrait à l'écran. » N'a-t-il pas l'habitude de réalisateurs plus directs ? Il réfléchit un instant. « Je préfère un vrai dialogue. De plus, je ne sais pas très bien recevoir des ordres. »

Au vu des rushes, on comprend pourquoi Birkin paraît peu direct sur le plateau : son travail sur les comédiens s'est fait avant, ou dans une brève indication chuchotée entre deux répliques.

Dunaway-Brandauer. Un rêve de producteur qui peut s'avérer un cauchemar pour le réalisateur. Mais, en cours de préparation, Birkin a établi avec chacun d'eux - séparément - un rapport étroit. La star war qui tout le monde espérait a failli avoir lieu. Le plateau est une jungle, les fauves veulent, d'entrée, marquer leur territoire, instaurer la règle du jeu. Leur règle.

Dès la première semaine de tournage, la rumeur part d'on ne sait où fit en deux jours la traversée aller-retour de l'Atlantique : si le plateau est fermé, c'est parce que les deux stars ont dégainé les poignards. Carol Greene découvre qu'être productrice, c'est aussi être infirmière, confidente, bureau des pleurs, et présidente de fan-club. Elle ne nie pas les difficultés initiales de mise en place. « Ça s'est arrangé. Ils sont tous deux très intelligents, parfaitement capa-

bles de comprendre le point de vue de l'autre. »

Brandauer est à la fois pratique et philosophe. « C'est comme un couple qui sort de la cérémonie de mariage. Vous ne savez pas ce que sera le mariage, mais vous faites en sorte qu'il fonctionne. C'est un métier où l'on doute constamment : le mariage est-il passé ? Ai-je frappé la note juste, donné le couleur juste ? Malheureusement - ou heureusement, je ne sais pas - je reste en constant rapport de travail avec mon personnage et ça me rend limité sinon obtus. Faye ne me doit rien, je ne lui dois rien, elle et moi devons tout à nos personnages respectifs et au travail à faire ensemble. »

Par tempérament, Faye est une solitaire. Plus encore quand elle travaille. « C'est vrai, j'ai dû être à l'écart pendant un moment pendant un tournage », confirme-t-elle. Brandauer est plus gregaire : « Ça me correspond, donc je le fais. »

La caméra est perchée à flanc de colline. Il neige. C'est le milieu de la nuit. David est, en larmes, il vient de surprendre sa mère dans les bras du baron. Il dévale en courant la colline vers l'hôtel, glisse sur la neige en train de geler, évite de justesse les traîneaux qui amènent les clients du réveillon, effraie les chevaux, fonce dans le hall de l'Esplanade. « Coupez ! » David revient sur le perron et regarde en direction de la nuit. « Andrew, ça ne va pas. » La voix de Birkin, dans le noir, trahit son sourire. « Je sais. » David incline la tête sur le côté : « On ne t'a pas prévenu qu'il ne faut jamais travailler avec des enfants et des animaux ? »

« Il a douze ans, cet enfant ? » grognette un technicien. « Soixante-douze, oui ! »

Pourquoi un tel film aujourd'hui et en quoi pourrait-il intéresser le public de Fatal Attraction ? La réponse d'Andrew Birkin est, comme toujours, compacte : « Cela se passe en 1919, mais les thèmes de l'enfance, de la trahison amoureuse et de l'éveil sexuel sont éternels. »

HENRI BÉHAR.



David Eberts et Klaus Maria Brandauer.

Le plateau de Burning Secret paraît tendu. Les rumeurs ont fusé d'une guerre feutrée entre les deux stars - et au sein même de l'équipe, entre les Anglais (liste A), les Allemands (liste B), les Tchèques (liste C). Unis par le même déplorable café - mais servis à des tables séparées.

Dunaway et Brandauer ont rarement joué dans des premières œuvres. « Un hasard », dit Dunaway. « S'il est bien entouré, s'il a bien préparé son travail, s'il a une vision globale de son projet et sait ce qu'il fait, qu'un metteur en scène soit débutant ne paraît secondaire. »

« Nous avons un rapport tout à fait normal », poursuit Brandauer. « Certes, je n'ai pas avec lui le passé commun que j'aurais avec un Istvan Szabo, mais on a tous nos bons et nos mauvais jours. »

L'équipe installe un rail circulaire autour d'une table dans la grande salle de restaurant. Plan délicat, mouvement enveloppant de 360 degrés. Sans coupure. Dunaway, Brandauer, Birkin et Eberts répètent. La scène : un monologue de Brandauer, un long poème romantique - en allemand et en anglais - dont il se servira pour achever de séduire le fils et, à travers lui, la mère. La salle est bondée de figurants en costumes d'époque - et soudain, tout prend son sens : l'architecture, les motifs aux murs, les moulures au plafond, c'est ainsi que ça devait être. Dunaway traversant la pièce, droite, élégante, aristocratique, flottant presque au-dessus des autres, rappelle Silvana Manganò dans Mort à Venise de Visconti.

Au départ, Faye Dunaway hésite à accepter le rôle. « Dans

Rapport dont une forme d'egotisme n'est pas exclue. »

Au cours de la scène, le baron regarde la mère et l'enfant et leur dit : « Vous pourriez presque être des amants. »

Dunaway a elle-même un fils de sept ans, et l'identification joue à plein.

Dans une première version, Brandauer était un ruffian de charme, simplement désireux d'ajouter une conquête à son tableau de chasse. « Un cliché. Au bout de dix minutes, vous aviez compris ; pourquoi rester dans la salle une heure et demie ? » Comme Dunaway, il entreprend de donner un passé à son personnage. « Nous ne savons jamais exactement ce qui lui est arrivé pendant la guerre... Chacun dans ce triangle a visiblement un secret. Un désastre mental ou physique, ou les deux, qui lui a fait plus ou moins perdre la capacité de ressentir un rapport humain. »

Certaines scènes entre le baron et l'enfant semblent compléter le triangle amoureux. « Vous en avez parlé avec Klaus ? demande Dunaway. Bonne chance ! Il risque d'être surpris ! - Il ne l'est pas. Tant mieux si ça demeure un soupçon, une incertitude ! Mais une forme d'attraction est présente. »

Le plateau, exigü, est bondé. Une pièce étroite, une cheminée, un sofa. Brandauer et Dunaway s'embrassent. Il tente de pousser son avantage, elle murmure : « Non, non, je vous en prie, laissez-moi. » L'enfant entre brusquement, se lance à l'assaut du baron, qui sort. L'enfant s'approche de sa mère, elle se retourne et le gifle. « Coupez. » Andrew Birkin à une étrange

L'Art pour la Vie

300 œuvres d'art vendues au profit de l'Institut Curie pour son nouveau Centre de Recherche et de Soins

Exposition-vente Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts 14 rue Bonaparte 75006 PARIS Du 18 au 17 avril 1988 de 10 h à 19 h 30

Renseignements, Réservations, Achats des œuvres par téléphone : 45 33 80 80

INSTITUT CURIE RECHERCHE MÉDICALE INSTITUT NATIONAL DU CANCER

L'INSTITUT CURIE est une fondation privée reconnue d'utilité publique par décret du 27 mai 1923.

Mme, M

Adresse

☐ Souhaitez recevoir le catalogue de l'exposition contre la somme de 50 F ☐ Souhaitez participer à la construction du nouveau centre de recherche et de soins et versez la somme de : ☐ 150 F ☐ 300 F ☐ 500 F ☐ ou plus par chèque bancaire ou postal à l'ordre de L'INSTITUT CURIE « L'Art pour la Vie » ou par virement postal à notre CCP 214 C PARIS

Courrier et envoi adressés à : L'INSTITUT CURIE « L'Art pour la Vie » 26 rue d'Ulm 75005 PARIS.

Une part des frais d'un voyage fiscal de l'INSTITUT CURIE vous permettant de le déduire dans la limite de 5 % de vos revenus imposables.

LA POLITIQUE MISE EN SCENE LA REVUE DU CINEMA EN VENTE DANS LES KIOSQUES

THÉÂTRE

« El Publico » de Federico Garcia Lorca à l'Odéon

Sous le sable bleu

Le théâtre, l'amour, la mort... Le Public, une pièce folle de Garcia Lorca que le Théâtre de l'Europe accueille en version originale dans la mise en scène de Luis Pasqual... Théâtre « sous le sable bleu » de la mémoire.

À l'Odéon, les fauteuils d'orchestre disparaissent sous du sable bleu. Un bleu à la fois profond et lumineux qui met en valeur les rouges et les ors des balcons. La nappe de sable ovale est entourée de sièges pour les spectateurs. Elle prolonge la scène, sur laquelle se succèdent des portants avec des rideaux, et, faisant face à la scène, il y a un fauteuil — celui du Directeur du théâtre, dans la pièce de Garcia Lorca, El Publico.

Montée par Jorge Lavelli, la pièce a inauguré le Théâtre de la Colline le 13 janvier 1988. Du 6 au 12 avril, le Théâtre de l'Europe, la présente, en version originale cette fois, mise en scène par Luis Pasqual, dans une production du Centre national de Madrid (le Monde du 3 avril 1987).

El Publico-Le Public fait partie de ces textes dans lesquels on se perd si on les lit, mais qui fascinent les hommes de théâtre parce qu'ils y trouvent le part d'énigmes, de vérités fulgurantes autant que fuyantes pour lesquelles, justement, ils font du théâtre. Quel que soit le spectacle, il transmet quelque chose de très intime. C'est comme une confidence détournée qui atteint des histoires personnelles, les boucales, et, à moins de se braquer, il est difficile de ne pas être touché.

« Garcia Lorca, raconte Luis Pasqual, disait que souvent, au théâtre ou au concert, les gens se sentaient coupables parce qu'ils sont intéressés, ils pensent à autre chose. Mais le théâtre et la musique sont faits pour ça, pour trouver des échos en chacun. Ses deux pièces préférées étaient El Publico et Quand cinq ans seront passés, qu'il définissait comme « théâtre impossible », à jouer dans trente ans, disant : quand les spectateurs et les acteurs seraient suffisamment préparés.

« C'est vrai que le texte d'El Publico n'est pas facile, même pour des comédiens espagnols. Je n'aurais pas pu le monter si je n'avais pas trouvé le personnage du metteur en scène (le Directeur du théâtre). Il est le double de Garcia Lorca, et doit dégager une grande force poétique.

« Avec Alfredo Alcon, nous avons d'abord travaillé seuls. En fait, nous parlions, sans arriver à nous accorder au texte. Finalement, nous avons trouvé une clé, un langage commun qui nous a permis de comprendre comment fonctionnent les personnages. Il y avait des choses très bizarres, par exemple quand on dit : « Roméo pourrait être une pierre et Juliette un grain de sel, ils s'aimeraient encore. » Alfredo Alcon m'a raconté comment il avait été amoureux d'un fromage qu'on lui avait offert, comment il y pensait à chaque instant et revenait vite chez lui pour en manger un morceau, avec délice.



« El Publico », de Federico Garcia Lorca.

Tous les personnages traversent celui du metteur en scène, ils en dépendent. Ils en sortent les fantômes. La plupart des acteurs, je les connaissais. Juliette (Maruchi Leon), je l'ai trouvée dans la rue.

Enfin, elle est venue me trouver un soir dans une discothèque où j'étais avec Nuria Espert parce qu'on nous remettait un prix. A la sortie, je vois cette jeune fille qui me dit qu'elle veut absolument me parler, qu'elle n'arrive pas à me joindre au téléphone, qu'elle sait que je monte El Publico et qu'elle en est la Juliette... J'étais tellement surpris ! Elle a passé une audition et elle avait

raison : elle est Juliette. Garcia Lorca a écrit El Publico entre 1931 et 1934, à un moment où il était en plein succès, ce qui le rendait malheureux. Il vivait parmi des gens comme Bunuel, Dali, qui refusaient cette gloire, jugée facile, compromettante. Eux voulaient provoquer un bouleversement. Lorca cherchait la vérité. Ce qu'il appelle le « théâtre sous le sable », en opposition au « théâtre en plein air ». Qu'est-ce que ça veut dire exactement ? Pour moi, « plein air » évoque des images belles. Pour lui, une réception immédiate, sans engagement. Le mot a mal vieilli, mais lui s'est engagé totalement. Il écrit qu'il faut vivre au dedans du théâtre, ou le détruire... D'une certaine manière, il précède Artaud.

Parfois je me demande, si pour être cohérent avec la pièce, on ne devrait pas renoncer à la mort. Comme Rubinstein dit qu'on devrait ne pas jouer certaines sonates de Mozart parce que toujours quelque chose vous échappera.

Mais renoncer est impossible, comme si on était poussé par cette écriture de pulsion, de fièvre. L'étonnant est qu'il soit capable de ça, et qu'ensuite il écrive la Maison de Bernarda Alba, une pièce « bien construite », où il se cache à nouveau sous des masques, alors que, dans El Publico, il s'arrache les masques, toute s'arrache le chair. La dernière scène explique tout, c'est un peu la fin de Hamlet. Quand on s'acharne à chercher la vérité, on trouve la mort... Garcia Lorca est un poète de la mort qui rit de la mort.

COLETTE GODARD.

* Odéon Théâtre de l'Europe, 20 h 30, du 6 au 12 avril.

Hélène Vincent, joue « Père » de Strindberg

Vivante et bagarreuse



FRANÇOIS VALEZ/ODÉON

combat est inégal : la construction du rôle est une véritable machine de guerre ! Je revisite un territoire que je connais bien, puisque l'impossible harmonie entre un homme et une femme est un peu le nerf de la littérature dramatique. Mais parfois, on a envie de raconter que ça peut aussi aller très bien ! Comme chez les Le Quesnoy, à condition qu'on ne gratte pas trop sous la première couche. Hélène Vincent a adoré ce personnage dont elle dose savamment la déraison.

J'ai travaillé comme pendant les premiers jours de répétition, au théâtre, sur la dynamique de l'improvisation. Sur ce qui vient, intuitivement, de manière très charnelle. J'ai appris intégralement le scénario avant le tournage, comme je le fais pour une pièce : c'est une façon de repérer le territoire dans lequel je vais évoluer, tout comme j'annoter mon texte de références, de souvenirs personnels, je colle aussi des bouts de romans, des photos. Ce qui m'a ensuite beaucoup aidé, c'est la construction physique du personnage : son apparence devait être courue au petit point. Et quand vous vous croisez dans la glace avec une petite jupe droite, un petit chemisier bien repassé, un maquillage juste ce qu'il faut, c'est « l'autre » que vous apercevez et vous rentrez sur le plateau avec cette image. A partir de là, vous vous laissez aller à ce qui vous vient.

Le mot d'ordre d'Etienne Chatiliez était « Joie, joie, joie ! ». Il a beaucoup insisté sur le fait que Madame Le Quesnoy s'inscrit dans une comédie. Ce qui implique, pour moi, de ne pas aller très loin dans la gravité. De jouer plutôt la fatigue de nerfs fragiles que la grande douleur. Mais j'ai tout de même essayé d'apporter un peu plus de tendresse que n'en contenait le scénario.

Ce jeu tout à la fois réaliste, teinté d'une distance critique, vous l'avez acquis au contact de Brecht, que vous avez joué, à vos débuts, avec Jean-Pierre Vincent ?

Certainement. Mais j'observe aussi beaucoup les gens, dans la rue. On surprend des états de vie extraordinaires, qui provoquent les larmes, et le rire.

Un rire souvent méchant ! Le rire ne m'intéresse pas : la méchanceté n'apprend rien, elle n'existe qu'accompagnée de la bêtise. Mais tourner la vie en dérision, sans être fichée avec elle, ça oui ! Et saisir au vol un comportement physique est fondamental pour un comédien, parce qu'un jour ou l'autre ça servira. La première fois que j'ai joué dans un grand théâtre, c'était en 1969, Tambours et Trompettes de Brecht, au Théâtre de la Ville, dans la mise en scène de Vincent et Jourdeuil : un rôle burlesque. J'étais travestie en jeune homme,

pendant trois heures. L'apparence physique a été déterminante. Je venais répéter en petit jeans moulants comme les portait les jeunes filles, à l'époque. Un jour, Jean-Pierre Vincent trouvait que je ne travaillais pas bien, il m'a lancé son imperméable, m'a dit « attache tes cheveux ! ». Le fait de me retrouver le corps noyé dans ce vêtement trop grand m'a libérée. Le masque, le travestissement physique a fait tomber ma pudeur.

Dans notre travail, les références à la peinture, à la photographie étaient aussi très importantes. Ce sont des choses que je n'ai jamais abandonnées. J'essaie toujours de retrouver un terrain plastique qui me renvoie au texte que je vais jouer. Pour Madame Le Quesnoy, j'ai regardé des albums de photos parues dans Paris-Match dans les années 50... Aborder ainsi un rôle par le travail sur le corps n'a rien d'extrême. Si vous vous mettez à courir, le cœur bat plus vite, les mains, la nuque transpirent, et le texte vient sur une vibration sensorielle. Il y a un rapport dialectique entre l'investissement physique et la conception intellectuelle du rôle.

Germinal, le premier spectacle de Jean-Pierre Vincent au Théâtre national de Strasbourg, s'est construit pendant un mois entièrement sur un travail d'improvisation collective... A l'époque, j'ai eu du mal, car un des slogans, pour schématiser, s'apparentait au « non-jeu ». Mais a posteriori, je m'aperçois que j'ai appris énormément à ce moment-là. Y compris dans la façon de « se mouiller » tout de suite à fond dans le jeu, sans se protéger.

C'est avec Jean-Louis Houdin, pour Liberté à Brème de Fassbinder, que la complexité a été la plus immédiate. Dans la jubilation, l'énergie, la vitalité rayonnante qu'il attendait de mon personnage. Je crois que j'aurais du mal à travailler sur une rétention absolue. Cela provient sans doute de l'origine de mon désir de théâtre, de l'envie que j'ai eue que le théâtre soit féroce où ce qui est en moi « sorte » même si dans la vie je suis quelqu'un d'assez expansif.

Depuis 1962, vous faites du théâtre et c'est le cinéma qui aujourd'hui vous apporte la célébrité. On se retourne sur vous dans la rue, on vous demande des autographes. Cela modifie votre vie de comédienne ? C'est, d'abord, pour le moment, un plaisir. J'ai une nouvelle proposition de film, que je vais accepter. Mais pour le reste, c'est plutôt moi qui suis en curiosité. Est-ce que cela va provoquer, chez les metteurs en scène, l'envie de me voir sur un terrain plus fantasmatique, humoristique ? Ce que je souhaite, car j'ai souvent joué des personnages douloureux, ravagés. J'ai fait le plein de larmes ! Il faut

que j'aille voir ailleurs. Peut-être pour retrouver des rôles dramatiques avec une imagination renouvelée.

Dans une sorte de réalisme décalé ?

Oui, ça résume assez bien. Autre chose : nous autres, acteurs, et c'est formidable, le temps joue avec et contre nous. Ce qui émane de nous influence sans doute les metteurs en scène. Pendant quelques années de ma vie, je n'ai pas, c'est certain, respiré le rayonnement.

Vous parlez beaucoup d'énergie, de vitalité. Et vous en avez, semble-t-il, à revendre. Elle vous est naturelle ?

Non. Même si j'ai toujours été très vivante et bagarreuse. Mais avec les années, je me suis rendu compte que la vitalité était une manière de vivre le malheur aussi bien que le bonheur. Très tôt, j'ai eu le sentiment que rien n'était acquis, qu'il fallait se battre. Les choses, par ma naissance, n'ont pas été faciles. J'étais d'un milieu simple, sans argent, avec l'humiliation qui l'accompagne.

Je me suis dit, jamais ça. Ma révolte d'adolescente était doublée de l'angoisse d'un avenir qui m'apparaissait bouché. Alors, une sorte d'énergie s'empare de vous. Vous savez qu'il ne faut pas se laisser aller. C'est une vérité, aussi, dans le métier de comédienne. Et je pense que sur un plateau, je mets le souvenir de ce combat. Je ne suis pas une dilettante...

ODILE QUIROT.

(1) Père, du 12 avril au 19 mai, au Théâtre de l'Est parisien.

Sa carrière n'a jamais été un long fleuve tranquille. Hélène Vincent - Madame Le Quesnoy dans le film d'Etienne Chatiliez - est une bagarreuse forgée à l'école du théâtre.

DES yeux bleus où pétillent une jeunesse, un sourire, traversés soudain d'éclats de dureté. Hélène Vincent est habituée d'un peu de cette lumière du Nord dont elle vient, et qu'elle aime. Les habitués des salles de théâtre la connaissent bien.

Elle a débuté en 1962, au lycée Louis-Le-Grand, avec Jean-Pierre Vincent, Patrice Chéreau. Depuis, elle a le plus souvent choisi les aventures du théâtre contemporain, joué, et parfois mis en scène, de jeunes auteurs, au Festival d'Avignon, à Théâtre Ouvert. Mais, si soudain, dans la rue, dans les cafés, elle suscite un tel mouvement de sympathie, c'est au cinéma qu'elle le doit, puisque désormais, pour des milliers de spectateurs, elle est Madame Le Quesnoy, épouse et mère exemplaire, redoutable de bonne conscience dans La vie est un long fleuve tranquille, d'Etienne Chatiliez.

Le succès du film est resté pendant longtemps pour elle un peu « abstrait ». Elle répétait au Nouveau Théâtre d'Angers, Père de Strindberg, mis en scène par Claude Yersin, et que l'on pourra voir à Paris à partir du 12 avril au TEP. Elle y joue Laura, une femme qui accule son mari au suicide, pour l'empêcher d'envoyer son enfant en pension. « Un rôle terrifiant, qui pour moi est un peu un point de non-retour, dit-elle. C'est excitant pour l'intelligence de mettre en ambiguïté l'opinion monolithique de Strindberg sur les femmes, mais douloureux pour la sensibilité. Le

THEATRE NATIONAL OPERA DE PARIS PALAIS GARNIER SPECTACLE DE BALLETS Chorégraphie de MARIN FORSYTHE LANDER avec les Ballets du Ballet de l'Opéra de Paris 12, 13, 14, 16 (mardi) Avril LE LAC DES CYGNES TCHAIKOVSKI/NOUREV avec les Ballets du Ballet de l'Opéra de Paris 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20 Avril LA CONJURATION/RENE CHAR Chorégraphie de PIOLLET/GUIZERIX 16, 17, 28, 29 Avril MC 93 BOBIGNY LE MARTYRE DE SAINT-SEBASTIEN Robert WILSON avec Sylvie Guillen, Michael Denard, Patrick Dupond jusqu'au 16 avril Renseignements 47425750 et Minitel 3615 Code COM 21 Location par téléphone 47425371 13 jours à l'avance

سكننا من الامم

سكنا من الاجل

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LA BIBLIOTHEQUE IDEALE. Galerie de la B.P.I. plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-133). T.l.j. de mar. de 10 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 2 mai.

Musée d'Orsay

ERNST BARLACH. 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). T.l.j. de lun. de 10 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 18 h. Entrée: 23 F. Jusqu'au 5 juin.

Musée du Louvre

LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MERIMONDE. Pavillon de Flore, entrée principale sur le quai des Tuileries (45-60-59-26). T.l.j. de mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée: 20 F (prix d'accès au musée), gratuit le dim. Jusqu'au 23 avril.

Musée d'Art moderne

CONSTRUCTION - IMAGE. 11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. de lun. de 10 h à 19 h, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée: 15 F (comportant l'exposition B. Frize). Jusqu'au 10 avril.

KAREN HANSEN. Entrée: 15 F. Jusqu'au 22 mai.

Grand Palais

DEGAS. Galeries nationales, av. Winston-Churchill (42-56-09-24). T.l.j. de mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée: 32 F. Jusqu'au 15 mai.

Musées

A CHACUN SON CARACTERE - PORTRAITS DIVERS. Musée Bonaparte, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-60). Mer. et sam. de 14 h à 18 h. Entrée: 15 F. Jusqu'au 15 juin.

LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MERIMONDE. Pavillon de Flore, entrée principale sur le quai des Tuileries (45-60-59-26). T.l.j. de mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée: 20 F (prix d'accès au musée), gratuit le dim. Jusqu'au 23 avril.

de 11 h à 18 h. Entrée: 25 F. Jusqu'au 11 septembre et jours fériés de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. Musée Picasso, hôtel Salé - 3, rue de Thorigny (42-71-25-21). Lun. jeu. ven. de 9 h 15 à 19 h 45, mer. de 9 h 15 à 22 h, sam., dim. de 9 h 15 à 17 h 15. Fermé le mar. Entrée: 31 F, 18 F (dim.). Jusqu'au 18 avril.

JOSEF KOUDELKA. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. de mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 30 mai.

MEUSEMENT, CATHEDRALES DE FRANCE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. de mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 16 mai.

PIERRE MINOT, GILBERT GORMEZANO. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 4, rue Vivienne et c. rue des Petits-Champs (47-42-81-26). T.l.j. de dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 18 avril.

ANDRÉ NAGGAR. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Stènes (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 17 h 30. Entrée: 4-20 F. Jusqu'au 17 avril.

NATURE-COUTURE. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-30-85-46). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h. Entrée: 22 F. Jusqu'au 29 avril.

PIERRE PAGÈS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h. Entrée: 13,50 F. Jusqu'au 15 mai.

PARIS - PRÉCIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-36-66). T.l.j. de lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée: 10 F. Jusqu'au 30 avril.

PAROLES DE DEVINS... Musée national des Arts africains et océaniques, 139, rue de Valenciennes (42-43-16-54). T.l.j. de mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée: 21 F, 11 F (dim.). Jusqu'au 9 mai.

GUY PELLERET. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h. Entrée: 18 F. Jusqu'au 11 mai.

LE CENTRE ET L'AFFICHE. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-45-33). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h. Entrée: 18 F. Jusqu'au 11 mai.

PORTRAIT D'UNE FORÊT. Halle Saint-Pierre, musée en Herbe 2, rue Roussard (42-38-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée: 20 F. Jusqu'au 30 mai.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-43-42-73). T.l.j. de lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre 1988.

TRESORS DE LA BIBLIOTECA NACIONAL DE ESPANA. Bibliothèque Nationale, galerie Marmottan, 58, rue de Richelieu (47-43-42-73). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h. Entrée: 20 F. Jusqu'au 30 avril.

FRANZ XAVIER WINTERHALTER. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-45-12-73). T.l.j. de lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée: 25 F. Jusqu'au 7 mai.

BLANCS SUR BLANCS. Galerie Nemo Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 16 avril.

MICHELLE BLONDEL. Galerie Gerbier Bellin, 47, rue de Lappe (40-32-30-10). Jusqu'au 16 avril.

ROMMELT BOONSTRA. Studio 666, 6, rue Maître-Albert (43-54-59-29). Jusqu'au 21 mai.

PATRICE BRISBORS, BRUNO FONTANA, PATRICK WOLFF. Galerie Dague, 11, rue Ponceau (42-73-04-26). Jusqu'au 14 mai.

BROKEN NEON. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 28 avril.

PATRIEUR MARC COUTURIER, PHILIPPE SOMMERHALTER. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-32-71). Du 7 avril au 7 mai.

JEAN-MAURICIE BUSTAMANTE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haut-doréens (48-87-60-81). Jusqu'au 8 mai.

BERNARD CALET. Galerie Zabritskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 11 mai.

CÉZANNE, DEGAS, ROUAULT. Galerie Yoshii, 8, av. Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au 15 avril.

NICOLE D'AGAGGIO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 23 avril.

Z.L. DA ROCHA. Galerie Krif, 50, rue Mazurine (43-29-32-37). Jusqu'au 12 avril.

GALERIA LANGELORE. Galerie Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 19 avril.

SOMIA DELAUNAY. Galerie Arcafrail, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 avril.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 9 avril.

PAUL DELVAUX. Galerie by Beaulieu, 30, rue Godefroid (43-04-22-40). Jusqu'au 19 mai.

LE DEMI-SIÈCLE LETTRISTE. Galerie 1900-2000, 11, rue Bonaparte (43-25-34-20). Du 11 avril au 30 mai. T.l.j. de mar. de 10 h à 18 h. Entrée: 10 F. Jusqu'au 30 avril.

LOUIS XVI ET L'ÉDICT DE TOLÉRANCE. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. de mar. et jours fériés de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

OKUNAKA. Espace Japon, 12, rue Saint-Anne (42-60-49-30). T.l.j. de dim. et lun. de 12 h à 18 h. Du 9 au 30 avril.

PEINTURES POPULAIRES ETHIOPIENNES. Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). Les jours de représentation. Du 7 avril au 7 mai.

PRÉSENCE PANCHOUNETTE. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Beryer (45-63-90-25). T.l.j. de mar. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

QUATRE PEINTRES ARABES: AZZAOU, EL KAMEL, MARWAN, Institut du Monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. de mar. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 30 avril.

MARTIN SCHMID. Galerie Institut, avenue Condé, 31, rue de Condé (42-26-09-21). T.l.j. de mar. et dim. de 11 h à 20 h. Du 7 au 29 avril.

BOULEGNE-BILLANCOURT. Art et secret: le baroque au Brésil. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Faillie (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 25 juin.

BOULGNE-BILLANCOURT. Art et secret: le baroque au Brésil. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Faillie (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 25 juin.

BOULGNE-BILLANCOURT. Art et secret: le baroque au Brésil. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Faillie (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 25 juin.

BOULGNE-BILLANCOURT. Art et secret: le baroque au Brésil. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Faillie (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 25 juin.

BOULGNE-BILLANCOURT. Art et secret: le baroque au Brésil. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Faillie (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 25 juin.

BOULGNE-BILLANCOURT. Art et secret: le baroque au Brésil. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Faillie (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 25 juin.

DEUX ARTISTES BERLINOIS: Galerie du Jour Agnès B. 6, rue du Jour (42-33-4-40). Jusqu'au 30 avril.

MARINO DI TEANA. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 30 avril.

BRACHA EITINGER. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 9 avril.

PHILIPPE FAVIER. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 15 avril.

GEORGES POLMER. Galerie Niel-Odeon, 5, rue Cassini-Delaivigne (46-34-79-92). Jusqu'au 11 avril.

JEAN LE GAG. Galerie Daniel Tampon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 20 avril.

GÉRARD GAROUSTE. Galerie Beaubourg, 22, rue du Renard (42-71-30-50). Jusqu'au 22 avril.

JOCREN GEEZ. Galerie Crousel-Robelin Baras, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 19 avril.

GILLES-MURIQUE. Galerie Valmy, 22, rue de Seine (43-54-56-75). Jusqu'au 14 mai.

JOHANNES GRUTZKE. Galerie Pierre Parat, 76, rue Vieille-du-Temple (42-71-44-24). Jusqu'au 23 avril.

LIONEL GUIBOUT. Galerie Darthen Speyer, 6, rue Jacques-Cadet (43-54-78-41). Jusqu'au 16 avril.

MAX JACOB. Galerie de la Poste, 21, passage Véro-Dodat (43-56-88-60). Jusqu'au 30 avril.

LOUIS JAMMES. Galerie Yves Lambert, 106, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 21 avril.

YVON KENNIS. Galerie Patrice Trigona, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-54-15-01). Jusqu'au 14 mai.

PAUL KALLOS. Galerie G. Bernard et Gwéneloc Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 avril.

CLAUDE LAGOUTTE, ILAN WOLFF. Galerie Charles Sabin, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 11 mai.

JEAN LEPPEN. Galerie Franck Bernat, 11, rue de l'Écluse (43-25-52-73). Jusqu'au 21 mai. / Galerie éditions Lathum, 88, bd de Courcelles (47-43-02-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 14 mai.

LE LIVRE DANS TOUS SES ÉTATS. Galerie Caroline Corne, 14, rue Grégoire (43-54-37-67). Jusqu'au 23 avril.

HENRI MACCHERONI. Galerie Jean-Pierre Hallé, Arts Internationaux prestige, 22, rue de Poitou (42-77-66-37). Jusqu'au 24 mai.

MAURRAY, LAFICQUE, DOMELA. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastien (42-71-83-65). Jusqu'au 14 mai.

ROBERT MANGOLD. Galerie Yves Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-44-25). Jusqu'au 21 avril.

JAKOB MATTNER. Galerie Fauriel Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 20 avril.

ANNETTE MESSAGEUR. Galerie Lapp-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 16 avril.

VYRA PAGAVAL. Galerie Darjal, 22, rue des Beaux-Arts (42-61-20-63). Jusqu'au 30 avril.

PETITES ARCHITECTURES NOMADES. Galerie Yves Lambert, 106, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 19 avril.

ISAAC FOMÉ. Galerie du Cohn, 5, rue Viviani (43-25-33-37). Jusqu'au 21 avril. / Galerie la Minotaur, 2, rue des Beaux-Arts (4-25-35-37). Jusqu'au 21 avril.

PORTRAITS IMAGINAIRES DE PICASSO. Galerie du Musée, 16, rue du Parc-Royal (48-87-60-90). Jusqu'au 31 mai.

JEAN-PIERRE BAYNAUD. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 15 avril.

GERHARD RICHTER. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haut-doréens (42-77-43-60). Jusqu'au 23 avril.

CLEMENT ROSENTHAL. Galerie Leif Stahl, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 9 avril.

TONY ROSENTHAL. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-75-57). Jusqu'au 16 avril.

SALON DES INDÉPENDANTS. Galerie Victor Cartwright, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 23 avril.

ALAIN SATTE ET ROLAND SARTRE. Galerie Françoise Delavallée, 10, rue Saint-Sabin (43-39-52-60). Jusqu'au 23 avril.

EDM SCHEINBERG. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 30 avril.

SCIENCE, ART, TECHNOLOGIE. Galerie L'Étrange, 88, rue Saint-Martin (42-71-85-75). Jusqu'au 26 avril.

SINGULIERS, BRUTS OU NAÏFS. Galerie TELL-de-beuf, 53, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 29 avril.

THIBAUT. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 20 avril.

OLIVIER THOMÉ. Galerie Antoine Caudau, 15 et 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 23 avril.

GUILAUME TREPOZ, GÉRARD FABRE. Galerie l'Air du versant, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 20 avril.

ANTONI TAPIES. Galerie Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran (43-63-13-19). Jusqu'au 10 avril.

ZAO-WOU-KI. Galerie Lacourrière-Frélat, 23, rue Sain-Croix-de-la-Brettonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 30 avril.

En province

ANTHÈS. Musée de Sorts. Sculptures. Histoires. Musée Picasso. Château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 2 mai.

ARRAS. Jean Miegier. Centre culturel Nord. 6/9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 26 juin.

GAUMONT AMBASSADE - GAUMONT CONVENTION GAUMONT ALÉSIA - MONTPARNOIS SAINT-MICHEL-FORUM HALLES - FRANÇAIS - GALAXIE. JAUNE REVOLVER. SANDRINE BONNAIRE LAURA FARU FRANÇOIS CLUZET JAUNE REVOLVER OLIVIER LANGLOIS

LION D'ARGENT VENISE 1987. Longue Vie à la Signora. un film écrit et réalisé par Ermanno Olmi

THEATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de répétition et de première sont indiqués entre parenthèses)
LE PUBLIC, Odéon/Th. de l'Europe (42-25-70-22) 20 h 30, dim. à 15 h, lun. à 20 h 30 (6).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), Soana à Johannesberg: 20 h 30. Rol. dim. lun. mar.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), L'Arrière de mort: 20 h (Jeu, ven. dernière).

MAGADOR (42-85-28-80), George Dandin: 20 h 30, dim. 18 h. Rol. dim. soir. lun.
MONTFARNASSE (43-22-77-74), Le Secret: 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 18 h 30. Rol. dim. soir. lun. mar.

THEATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-99), Le Crocodile: jeu, ven, sam. 21 h, dim. (dernière) 15 h 30. Rol. mer.
THEATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51), D'Vol au-dessus d'un nid de coucou: 20 h 30, Rol. mer.

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET (47-42-67-27), Paata Bourchouladze, 20 h 30, lun. Dans le cadre des Lundis musicaux de l'Athénée Réaumur.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), Lucia Mecucci-Teo Joling, 20 h, lun. Une cantatrice et un clown. Œuvres de Janssen, Mozart, De Falla, Ives. Combat échauffé avec un piano révoqué.

CONCERT-LECTURE, 18 h 30, mar. Grand auditorium. Avec J.-F. Heister et J. Koerner (piano). Œuvres de Stockhausen. (Entrée libre).
NOTRE-DAME DE PARIS (Entrée libre), Grand Chœur des maîtres de chorale de Rhénanie, 16 h, mer. Dirigé par Rudolf Desch. Concert de musique sacrée.

LES SALLS A PARIS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), L'Invité: 20 h 30, Rol. dim. lun.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAUD (42-06-77-11), Les Cahiers de l'été: 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rol. dim. soir. lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09), Bien dégagé autour des oreilles: 20 h, Rol. dim. Pierre Péchin: 21 h 45, dim. 15 h. Rol. dim. soir. lun.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02), La Demande en mariage, Le Mariage forcé, Le Plaisir de rompre: 21 h, D. Spectacle de magie: jeu, sam, mar, 21 h, dim. 17 h. Rol. dim. soir. lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), Judas-Pilate (d'après Fignus et Parabolos): 19 h, dim. 17 h 30, Rol. dim. soir. lun.
POCHE-MONTFARNASSE (45-48-92-97), Salle II. Coup de crayon: 20 h 30, dim. 15 h. Rol. dim. soir. lun.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-33), O Le Troupe: 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rol. dim. soir. lun, mar.

OPÉRA DE PARIS, points Gardier (47-42-53-71), Spectacle de ballets 19 h 30 mar, ven. (dernière), Avec - Laços de (ténors), mus. de Couperin, chor. M. Marin - In the Middle Some what Elevated - mus. Tom Willens, chor. W. Foghorn - Etudes d'après Czerny, chor. H. Lander. Avec les danseurs et étoiles de l'Opéra de Paris. (2 h 30). Le Lac des Cygnes, jusqu'au 18 avr. 19 h 30 mar, de Tchekovskij, ballet en quatre actes, chor. de Rudolf Noureev, d'après Marius Petipa et Lev Ivanov. Dir. musicale Michel Chevrel. Avec E. Platel, I. Oudrin (Odette-Odile), C. Jodelle, H. Hilaire-M. Legris (Siegfried), R. Noursev-P. Bari-K. Belarbi-V. Fomoff (Rothbart) (3 h).

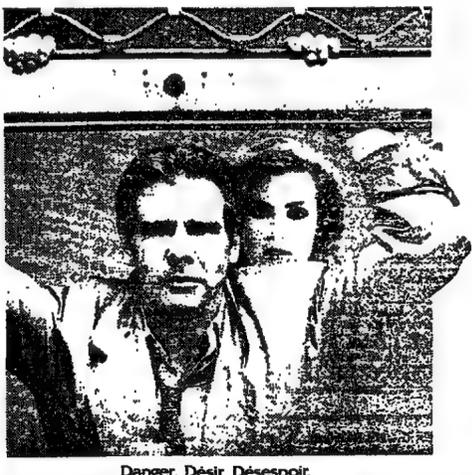
OPÉRA DE PARIS, points Gardier (47-42-53-71), Spectacle de ballets 19 h 30 mar, ven. (dernière), Avec - Laços de (ténors), mus. de Couperin, chor. M. Marin - In the Middle Some what Elevated - mus. Tom Willens, chor. W. Foghorn - Etudes d'après Czerny, chor. H. Lander. Avec les danseurs et étoiles de l'Opéra de Paris. (2 h 30). Le Lac des Cygnes, jusqu'au 18 avr. 19 h 30 mar, de Tchekovskij, ballet en quatre actes, chor. de Rudolf Noureev, d'après Marius Petipa et Lev Ivanov. Dir. musicale Michel Chevrel. Avec E. Platel, I. Oudrin (Odette-Odile), C. Jodelle, H. Hilaire-M. Legris (Siegfried), R. Noursev-P. Bari-K. Belarbi-V. Fomoff (Rothbart) (3 h).

OPÉRA DE PARIS, points Gardier (47-42-53-71), Spectacle de ballets 19 h 30 mar, ven. (dernière), Avec - Laços de (ténors), mus. de Couperin, chor. M. Marin - In the Middle Some what Elevated - mus. Tom Willens, chor. W. Foghorn - Etudes d'après Czerny, chor. H. Lander. Avec les danseurs et étoiles de l'Opéra de Paris. (2 h 30). Le Lac des Cygnes, jusqu'au 18 avr. 19 h 30 mar, de Tchekovskij, ballet en quatre actes, chor. de Rudolf Noureev, d'après Marius Petipa et Lev Ivanov. Dir. musicale Michel Chevrel. Avec E. Platel, I. Oudrin (Odette-Odile), C. Jodelle, H. Hilaire-M. Legris (Siegfried), R. Noursev-P. Bari-K. Belarbi-V. Fomoff (Rothbart) (3 h).

"Ce film c'est celui que l'on attend vainement chaque mois, celui qui peut susciter dans le même élan la passion du grand public et l'engouement des cinéphiles."

PREMIÈRE

"On est tenu en haleine, rejeté, troublé, en même temps que Harrison Ford, prodigieux de ténacité tranquille."



"Dans ce film électrique et virtuose Harrison Ford est émouvant."

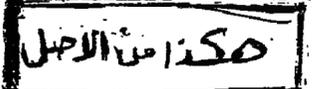
L'EXPRESS

HARRISON FORD DANS FRANTIC UN FILM DE ROMAN POLANSKI

WARNER BROS. Présente Une Production MOUNT COMPANY Un Film de ROMAN POLANSKI HARRISON FORD "FRANTIC" BETTY BUCKLEY - JOHN MAHONEY

avec EMMANUELLE SEIGNER Costumes ANTHONY POWELL Montage SAM OSTEEN Décors PIERRE GUFFROY Directeur de la Photographie WITOLD SOBOSCINSKI

ACTUELLEMENT



سكنا من الاجل

Défense

L'Etat et les industriels mettent la dernière main au dossier du Rafale

Des responsables de la délégation générale pour l'armement et des représentants des industriels impliqués dans le programme Rafale D d'un nouvel avion de combat français ont tenté, le mardi 5 avril à Paris, de mettre la dernière main à un accord sur ce projet avant son examen, la semaine prochaine, par la commission nationale des marchés aéronautiques.

Pour l'heure, les négociations butent sur une double difficulté. Le premier obstacle a trait à la volonté du gouvernement actuel d'obtenir une participation, à hauteur de 25 %, des industriels, publics et privés, au financement des dépenses d'études et de développement du Rafale, qui sont généralement estimées à 35 milliards de francs.

Sur le premier point, les sociétés concernées sont divisées, la SNECMA (pour les réacteurs) acceptant plus facilement de cofinancer que le groupe Dassault-Breguet qui craint de se retrouver dans la situation qui fut la sienne, il y a quelques années, lorsqu'il dut faire face, seul, au programme Mirage 4000 d'un biréacteur de combat à un seul exemplaire, abandonné finalement par l'armée de l'air française au profit du mono-réacteur Mirage 2000.

Les négociateurs devraient, à nouveau, se réunir avant la fin de cette semaine pour achever l'étude du dossier.

Communication

Après les déclarations de M. Chirac

RFO réitère son refus de diffuser les journaux d'Antenne 2 outre-mer

Ni les journaux ni la publicité d'Antenne 2 ne seront diffusés dans les DOM : la direction de RFO, la société publique d'audiovisuel outre-mer, maintient sa position après avoir pris connaissance des déclarations de M. Jacques Chirac ne trouvant pas « normal » que la diffusion d'Antenne 2 dans les DOM soit expurgée des journaux télévisés (le Monde du 5 avril).

Pour RFO, la diffusion des journaux d'Antenne 2 sur le deuxième canal des DOM ne se justifie « que là où elle constitue une source d'information nouvelle pour le spectateur », ce qui serait le cas uniquement à la Réunion, en raison du décalage horaire.

En conséquence, RFO ne compte rien modifier du dispositif qu'elle applique depuis le 5 avril : le deuxième canal des DOM diffuse, cinq heures par jour, l'essentiel des programmes d'Antenne 2, mais sans les journaux d'information, remplacés par la production locale de RFO. D'ailleurs, précise la chaîne, « la diffusion d'Antenne 2 sur le

second canal n'a jamais signifié que ce canal était concédé à Antenne 2 ». Selon RFO, l'accord signé entre les deux PDG - M. Jean-Claude Médecin pour RFO et M. Claude Contamine pour Antenne 2 - ne faisait qu'amplifier les relations existant déjà entre les deux sociétés publiques pour la fourniture classique de programmes à RFO, comme le prévoit le cahier des charges des chaînes nationales.

Cet accord, présenté au ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, et aux services de M. Jacques Chirac, avait échappé au premier ministre, qui en avait pourtant annoncé les grandes lignes lui-même sur les ondes de RFO en février dernier. A RFO, on explique plus volontiers les dernières déclarations du premier ministre par leur contexte : M. Jacques Chirac s'exprimait à Saint-Barthélemy, un port franc situé à 250 kilomètres au nord de Pointe-à-Pitre, et qui n'accepte pas de se voir traité comme la Guadeloupe...

M. C. 1.

La 5 et M6 se lancent dans le télé-achat

Le télé-achat gagne du terrain : ce type de commerce à distance aura droit de cité dès le 11 avril sur la 5, et dès le 16 avril sur M6. Les deux nouvelles chaînes suivent ainsi les traces de leurs aînées, TF1 et Canal Plus, qui ont essuyé les plâtres de cette nouvelle forme de spectacle, avant que la CNCL ne la réglemente (le Monde du 19 mars).

Prudemment, « M6 Boutique » adoptera un rythme hebdomadaire pour une heure d'émission le samedi à 10 h 30, alors que les autres expériences de télé-achat sont quotidiennes. Présentes que la Alexia, Lichan et Julie (animateurs Europe 1), « M6 Boutique » est produite par Home Shopping Service, une société contrôlée à parité par la Lyonnaise des Eaux (actionnaire à 25 %) et par MM. Roland Kluger et Pierre Bellemare, déjà créateurs de « Magazine de l'objet » sur TF 1. Autant dire

que « M6 Boutique » tirera les leçons de cette expérience, en les adaptant à sa périodicité et à l'audience jeune et urbaine de M6.

Une quinzaine d'objets d'un prix moyen proche de 300 francs, seront ainsi proposés aux spectateurs, qui pourront les commander, notamment par Minitel (les éditions Amnary, actionnaire de M6 à 1 %, assurant la partie télévisuelle de l'entreprise).

L'émission servira d'abord de test de la viabilité du télé-achat sur une chaîne comme M6. Elle ne survivra au-delà de trois mois que si elle remplit son objectif - modeste - de vendre mille à deux mille objets par émission. En attendant d'autres émissions, que Home Shopping Service prépare pour la fin 1988 (sur le réseau câblé parisien notamment), « M6 Boutique » confirme la volonté de la Lyonnaise des Eaux de se passer des distributeurs pour le télé-achat.

Cette option n'est pas celle de la 5, qui lance sa propre émission de télé-achat quotidiennement dès le 11 avril à 9 h 45. Un couple d'animateurs présentera cette émission de plateau, entrecoupée de courts reportages sur les produits vendus. Le nom de l'émission ? « Télé Chouchou ». Les Trois Suisses sont en effet en charge de la gestion opérationnelle et logistique de cette opération. Et le directeur du marketing des Trois Suisses est aussi le directeur général de la Copedac, la société qui lance « Télé Chouchou » avec la 5.

Après le lancement de ces deux nouvelles émissions, le télé-achat ne demeurera absent que de seules chaînes publiques de télévision.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

M. Robert Maxwell s'intéresse aux médias ouest-allemands

Le patron britannique du groupe de communication Maxwell Corporation, M. Robert Maxwell, déjà présent en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en France, etc., veut pénétrer sur le marché ouest-allemand des médias : il entamera cette semaine les démarches préliminaires en ce sens auprès de l'Office ouest-allemand des cartels « afin de voir ce qu'il pense de nous », a-t-il déclaré au quotidien économique Handelsblat. Qu'il s'agisse d'une prise de participation dans un média déjà existant ou d'une création de toutes pièces, M. Maxwell a précisé qu'il était intéressé « par tous les domaines des médias (journaux, imprimerie, télévision). Le patron de presse a indiqué que son groupe disposait de liquidités de l'ordre de 5,8 milliards de francs. Enfin, il a précisé que son projet de quotidien européen, l'European Daily, dont le lancement est prévu pour janvier 1989, bénéficierait d'un tirage initial de cinq cent mille à six cent mille exemplaires.

Grève à Tropic-FM. - Les animateurs, les journalistes et les techniciens de la radio parisienne pour la communauté antillaise, Tropic-FM, ont entamé une grève pour protester contre leurs conditions de travail et de salaire. Démarrée le lundi 4 avril à 0 heure, la grève concerne l'ensemble du personnel de Tropic-FM, salariés et bénévoles, soit une vingtaine de personnes.

Le Carnet du Monde

Naissances

- Marie-Rose et Yves COUSSY, Jacqueline et Gérard CHEVALIER, sont heureux d'annoncer la naissance, chez Paul et Florence,

le 30 mars 1988, de

Fanny,

leur petite-fille.

- Marie-Odile et Jean-Marie BOCKEL, Sarah, François et Pauline, ont le joie d'annoncer la naissance de

Miriel,

le 31 mars 1988, à Mulhouse.

M. et M. Brocail, 13, place de la Liberté, 68100 Mulhouse.

- Marie-Hélène et Christian BOSTNAVARON, sont heureux de faire part de la naissance de

Sophie,

le lundi 4 avril 1988, à Versailles.

29, avenue de la République, 75011 Paris.

Marriages

- On nous prie d'annoncer le mariage de

M. James GAILLARD avec M. Isabelle GAILLARD,

célébré dans l'intimité à Royan (Charente-Maritime), le 2 avril 1988.

Décès

- Le jour de Pâques, Elm ABRAHAM,

veuve de colonel Louis ABRAHAM,

mère à Linstaj (Lestonia), a rejoint la maison du Père.

Les obsèques auront lieu au temple du Vésinet, le jeudi 7 avril 1988, à 11 heures.

De la part de Ses enfants, Petits-enfants, Et arrière-petits-enfants.

- M. Jean-Marie Bailion, son épouse, M. et M. Philippe Enzée, M. et M. Jean-Pierre Bailion, M. Jean-Louis Lapière, M. Denis Bailion, M. Jean-Claude Collinet-Bailion, M. et M. Philippe Ranvoisy, M. et M. Jean-François Bailion, ses enfants, Ainsi que ses petits-enfants, ont le douleur de faire part de décès de

M. Jean-Marie BAILLON, croix de guerre 1939-1945,

survécu le 30 mars 1988, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Fouju (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

310, rue de Général-de-Gaulle, Pontoise, 77390 Verneuil-l'Etang.

- M. François Bonnotant, M. et M. Cyril Marchal et leur fils, M. et M. Alexandre Adamovitch et leurs fils, ses enfants et petits-enfants, M. Pierre Trubnikov, sa sœur, ont le grande tristesse de faire part de décès de

M. Gustave BEAUMONT, né Pierreux Bayeux,

survécu le 29 mars 1988, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

- On nous prie d'annoncer le décès dans sa soixante-troisième année de

René Serge BLACIARD, ancien élève de l'École polytechnique, survenu le 3 avril 1988, à Paris.

De la part des familles Blaciard, Bouffier, Fressanges Et de tous ses amis.

La levée de corps et la béatification auront lieu le jeudi 7 avril, à 15 h 15, à l'hôpital Tenon, 3, rue Belgrand, Paris-20.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Nèges, à Auxerre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et M. Robert Fournedraie, M. et M. Yves Leroy, M. et M. Yves Salles, ont le regret de faire part de décès de

M. Joseph FOURDRAINE,

le 3 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 6 avril 1988, à 9 h 30, en l'église Saint-Ferré, Ancy, Villeneuve-d'Ascq, et ont été suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de centre d'Auberchicourt (Nord), à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Les frères de Jean-Claude Reynal, s'associant à la douleur de ses parents, expriment leur profonde tristesse et rendent hommage à ses talents de professeur et d'artiste.

Jean-Claude REYNAL, graveur,

a été inhumé à Bordeaux le 21 mars 1988.

Mes abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

- Lyon, Palliano. Anne-Marie et Jean-Claude Combes, Jean Guy et Laurence, Fernand Marty, Marie-Christine et Jean-Jacques Gracia et Marie-Annie, Les familles Font-Charvin, Parents et allié, ont le douleur de faire part de décès de

M. René CHARRIN,

né Anné Font,

leur mère, grand-mère, belle-mère et arrière-grand-mère,

survécus dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Messe de funérailles le vendredi 8 avril 1988, à 15 h 15, en l'église Immaculée-Conception, Lyon-3.

Information au cimetière de Pantin (Seine), le même jour vers 17 heures.

Et rappellent à votre pieux souvenir son mari,

René,

et sa fille,

Geneviève.

- M. Raymond Corbin, M. et M. Michel Trilles et leurs enfants, Stéphane, Isabelle, Gwenaëla, M. et M. André Doussin et leurs enfants, Marie-Laurence et Pierre Pasteur-Geors, Céline, Mathieu, Costanza, Jeannette Blanche, en religion Sœur Marie-Laurence, Les familles Passeris, Savoie, Hericote, Lucas, Etard, Lefevre, ses parents et allié, ont le tristesse de faire part de décès de

M. Raymond CORBIN,

officier de la Légion d'honneur,

survécu le matin de Pâques.

La cérémonie sera célébrée par Mgr Bernard Lelias, le jeudi 7 avril 1988, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 68, rue de l'Assomption, Paris-16^e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue du Maréchal-François-D'Espèrey, 75016 Paris.

- La direction Et le personnel de la société COFIE SA, four part avec tristesse du décès survenu le 3 avril 1988, de

M. Raymond CORBIN,

officier de la Légion d'honneur,

leur ancien président-directeur général, cofondateur de la société avec M. A. Pasquier.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 avril, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris-16^e, où l'on se réunira.

Tour Atlantique, 92900 Puteaux.

- M. Dominique Desaix, sa épouse, Pierre et Catherine Desaix, Jean-Michel Desaix, Gérard Desaix, Bernard et Dominique Desaix, ses enfants, Marie, Alice et Edouard, ses petits-enfants, ont le douleur de faire part de décès de

M. Charles DESSAIX,

survécu à Paris, le 1^{er} avril 1988.

L'inhumation aura lieu le jeudi 7 avril, à 15 h 30, au cimetière de Nèges (Loiret).

M. rue Cheneil, 75009 Paris.

- Tamia-La-Duni-Lune (Rhône), Villeneuve-d'Ascq (Nord). La Madelon (Nord).

M. et M. Robert Fournedraie, M. et M. Yves Leroy, M. et M. Yves Salles, ont le regret de faire part de décès de

M. Joseph FOURDRAINE,

le 3 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 6 avril 1988, à 9 h 30, en l'église Saint-Ferré, Ancy, Villeneuve-d'Ascq, et ont été suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de centre d'Auberchicourt (Nord), à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Les élèves de professeur Albert Trillat, ont le douleur de faire part de décès de leur maître

Albert TRILLAT,

professeur de clinique de chirurgie orthopédique à l'université Claude-Bernard de Lyon.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 avril, à 15 heures, en l'église réformée, 10, rue Lanterne, 69001 Lyon.

(Le Monde du 5 avril.)

- M. et M. Olivier Lavergne, Isabelle, Valérie et Philippe Durey, M. et M. Jean-Claude Aubanel, Laurence et Denis Hautin-Guilreut, Vincent, M. Nicole Jaumes-Lavergne, Bernard, Anne et Philippe Révilliod, Romain, François et Hélène, M. Laurent Jaumes et Hito, ses huit arrière-petits-enfants, Le professeur et M. Paul Jaumes, Les familles Jaumes, Ledermann et Meynadier, ont le regret de faire part de décès de

Hubertien général Charles JAULMES,

officier de la Légion d'honneur,

dans sa quatre-vingt-septième année, le 3 avril 1988, à l'hôpital du Val-de-Gesse.

L'inhumation aura lieu le 8 avril 1988, à Congonias (Gard).

47, rue Henri-Barbousse, 75005 Paris.

- Lyon, Peppin, Vauverson, Ville-d'Avray, Bouilly.

M. et M. Michel Treppoz, M. et M. Hubert Treppoz, M. et M. Philippe Treppoz, M. et M. Alain Treppoz, M. et M. Bruno Treppoz, ses enfants, Romain, Vincent, Laurence, Sabine, Olivier, Bénédicte, Frédérique, Marine, Edouard, Emmarella, Sophie, Stéphane, Robin, ses petits-enfants, Clémentine, son arrière-petite-fille, ont le douleur de faire part de décès de

M. Jean TREPPOZ,

né Marguerite Martin,

survécu à Lyon, le 30 mars 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les funérailles religieuses ont eu lieu le vendredi 1^{er} avril 1988, à 9 heures, en l'église de Saint-Nazaire-de-Jesus de Lyon.

Et rappellent à votre souvenir son mari,

M. Jean TREPPOZ,

décédé le 6 juillet 1973.

- On nous prie d'annoncer le décès, à Lyon, le 1^{er} avril 1988, dans sa soixante-deuxième année, de

professeur Albert TRILLAT,

officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, membre de l'Académie de chirurgie,

De la part de Marcelle Trillat, Françoise Trillat-Varet, Georges Trillat, Jacqueline et Marcel Lemoine et leurs enfants, Geneviève et Hubert Blond et leurs enfants, Bruno et Françoise Varet et leurs enfants, Jacques et Catherine Varet et leurs enfants, Elizabeth et Ghassan AB-Varet, Emmanuel Varet et son fils, ses neveux et nièces, Des familles Monod, Trillat, Bernard, Moutier, Charvonnat, Dumoulin, Pasquier, Fortier, Fiat, Louchard et de sa filleule M. Laureau-Rion.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 avril 1988, à 15 heures, en l'église réformée, 10, rue Lanterne, Lyon-1^{er}.

Et rappellent à votre souvenir son frère

Roger TRILLAT,

mort le 20 mai 1945, en Silié.

Condoléances sur registres.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue du Monia-Varet, 75014 Paris.

6, avenue de Doyenné, 69005 Lyon.

- Les élèves de professeur Albert Trillat, ont le douleur de faire part de décès de leur maître

Albert TRILLAT,

professeur de clinique de chirurgie orthopédique à l'université Claude-Bernard de Lyon.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 avril, à 15 heures, en l'église réformée, 10, rue Lanterne, 69001 Lyon.

(Le Monde du 5 avril.)

Remerciements

- M. et M. Jean Charvonnat, Louis enfants et petits-enfants. Et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Jean-Pierre CHARVÉRON,

départé et maire de Vélizy-Villacoublay, survenu le dimanche 3 avril 1988, à Vélizy-Villacoublay, dans sa soixante-dix-huitième année.

(Le Monde du 5 avril.)

Anniversaires

- Pour le serviteur anniversaire de la mort tragique de

Amir ABRASS HOVEYDA,

une pensée est adressée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

- Il y a dix ans, le 7 avril 1978,

Georges LERMINIER

vous quitte.

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé de lui accorder une pensée.

CARNET DU MONDE Tarif de la ligne H.T. Toutes rubriques : 79 F Abonnés (avec justification) : 69 F Communications diverses : 82 F Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Paris : 42-47-85-03.

Le Monde INTERNATIONAL

L'IMMOBILIER

International Banking... CHIEF DEALER/TREASURER - Maghreb

Our client, an expanding international bank based in the Maghreb, is currently seeking an experienced dealer to manage a developing dealing function.

PSMITH ASSOCIATES Personnel Management Consultants 32 High Street, Hoddesdon, Herts EN11 8BS England.

Agence au pair rech. rap. ans. Mrs Sharpe, Ryermead, Ryermead Road, Ferns, Row, East Sussex RH18 1B

Manager required for new company in east France to initiate sales of chemical and electronic products to the S.E.C. and other countries.

African sales europ. recherche pers. qual. For. Adress 13770 Vauxelles.

AFRIQUE STES EUROP. recherche pers. qual. For. Adress 13770 Vauxelles.

ADRESSES 13770 VAUXELLES.

L'Université de Lausanne ouvre une inscription pour le premier d'un poste de prof. ordinaire de langue et littér. anglaise à la Faculté des lettres pour le 1er sept. 1988.

September 1988. Ingénieur génie rural, agronomie, hydraulique ou formation équivalente confirmée.

secrétaires cherche Secrétaire MI-Temps pour tenue siège social à Metz.

Utilisation informatique, notion de maquette, tenue comptabilité, esprit d'équipe et prise de responsabilité.

Le Monde CADRES

La Commission Franco-Américaine d'Echanges Universitaires et Culturels (Commission Fulbright), recherche son

DIRECTEUR

Diplômé de l'enseignement supérieur français ou américain, et bilingue français - anglais, il a l'expérience de la gestion et possède une connaissance approfondie des systèmes d'éducation des deux pays.

Il aura pour mission de gérer la Commission dans son ensemble, tout en développant le rôle de cet organisme dans la vie culturelle française.

L'expérience de la recherche de financements privés serait un atout supplémentaire.

Le poste basé à Paris, est à pourvoir à compter du 1er juillet 1988. Le candidat retenu devra être disponible au plus tard le 1er septembre 88.

Merci d'envoyer votre C.V., sous réf. 712/M FACEE Search Committee à CURRICULUM, 6, passage Lathuille, 75018 Paris, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 28 ans Bac D + inst. sup. de gestion du personnel, anglais courant, 4 ans exp. comme ASSISTANT DE CHEF DE PERSONNEL dans organisme par. bancaire. Réaliser tous les aspects de la fonction, dir. de faire carrière dans la fonction personnelle, chercher situation dans entreprise Paris, région parisienne ou province (région indifférenciée), pourvoir offre personnelle d'avenir. Extra n° 1 084 à PARFRANCE, 4, rue Robert-Edwards, 75008 Paris qui transmet.

H. 30 ans, solide expérience VIDEO (réalisation, prise de vues, post-production), possédant matériel, étudie toutes propositions 48-64-25-08 (répondre).

J.F. 35 ans, docteur langue française, Sorbonne, diplômé et auteur dramatique, 18 ans expérience enseignement "associatif", supérieur et form. cont. + journaux, publiés, écrivain. Extra n° 1 084 à PARFRANCE, 4, rue Robert-Edwards, 75008 Paris qui transmet.

Fortepan 30 ans récentes recherches EMPLOI CHAUFFEUR Tél. (1) 42-81-61-37.

H. 23 ans, EP Paris 600-61, expérience journalisme, connaissances Asie du Sud-Est, anglais. Étude toute proposition France entière. (1) 42-81-61-37.

Dame 58 ans cherche place dans le commerce parisien Agia, validé. M. RIBOLZI, rue Jean-François Les Plans, 92100 VERDUN.

ADJOINT DIRECTEUR MEDICAL (Femme)

Bilingue (français, allemand, anglais, espagnol) présentation, resp. poste du même type (secteur de recherche, chef de produit, responsable congrès, etc.) dans une société internationale domaines pharmacie/santé.

Écrire sous le n° 8810 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy 75007 Paris.

SECRETARE DE DIRECTION 25 ans, 2 ans d'exp., très bonnes connaissances en anglais, maîtrisant le trait de geste (Word, Texcor, Multipan, Famis, Assistant, Gurus (programm. juridique) resp. emploi à responsabilité, inséparable et évolutif. Exp. RMD, 18, rue Fourcroy, 75017 PARIS, qui transmet.

F. 63 ans - Chef de Publications - 15 ans d'expérience. Répondre à la grande presse nationale, recherche poste similaire dans presse ou édition. Préférences : secteurs tourisme ou enseignement. Écrire sous le n° 8018 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy 75007 Paris.

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE Il sollicite ses connaissances en ACROUSTIQUE aux ESSAIS sur les matériels de CHAUFF. ET COND. AIR et sur RECHERCHES sur le combust. et l'aéronautique. Il devra s'intégrer à une équipe de 14 ingénieurs et encadrer des techniciens de haut niveau IDUT. Une première expérience en une thèse est nécessaire. Anglais indispensable, allemand souhaité. CITTAT S.P. 6084, 69804 VILLEURBANNE CEDEX

URGENT VILLE + 40 000 HABITANTS DANIELLE MORD-EST DE PARIS recrute

1 ADJ. TECHNIQUE Formation : expérience professeur ou maître soudeur.

1 INGÉNIEUR SUBVISIONNAIRE Formation : expérience en V.I.D. souhaitée.

Adresser candidatures et C.V. sous le n° 2 815 à A.C.P. P.A. 5, bd Polonois, 75008 PARIS qui transmet.

Recherches RESPONSABLE pédagogique, bilingue angl.-français, exp. C.V., photo + lettre min. à Mme Cornet, I.S.T.C. 31, rue de la Brèche-aux-Loups, PARIS-12^e.

Centre technique

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE Il sollicite ses connaissances en ACROUSTIQUE aux ESSAIS sur les matériels de CHAUFF. ET COND. AIR et sur RECHERCHES sur le combust. et l'aéronautique. Il devra s'intégrer à une équipe de 14 ingénieurs et encadrer des techniciens de haut niveau IDUT. Une première expérience en une thèse est nécessaire. Anglais indispensable, allemand souhaité. CITTAT S.P. 6084, 69804 VILLEURBANNE CEDEX

ACROUSTIQUE aux ESSAIS sur les matériels de CHAUFF. ET COND. AIR et sur RECHERCHES sur le combust. et l'aéronautique. Il devra s'intégrer à une équipe de 14 ingénieurs et encadrer des techniciens de haut niveau IDUT. Une première expérience en une thèse est nécessaire. Anglais indispensable, allemand souhaité. CITTAT S.P. 6084, 69804 VILLEURBANNE CEDEX

pour assurer des développements en : LOGICIELS DE BASE LOGICIEL D'APPLICATION TEMPS RÉEL TÉLÉCOM RESEAUX CA, CPAD, IA GESTION.

C.V. + présentations à : SSI tour Gallieni 78/80, avenue Gallieni 92174 BAGNOLET CEDEX.

appartements ventes

2^e arrdt SÉLECTION DOLEAC R. PIERRE-LESQOT studio 23 m² 2^e ét. s/pour. w.c. a. de bns. kitch., tt. ch. 460 000, 42-33-12-29.

3^e arrdt RAMBUTEAU Apprt à rénover 3^e ét., 3 p., cuisine, w.c., 650 000 F, 42-80-64-74, le matin.

4^e arrdt LE MARAIS - GD 2 P. S/rua péronne entre égise St-Mem. et centre Pompo-rou, 5-3 p., tt. ch., esc. ext. Rem. Cruz, 42-88-19-00.

5^e arrdt MOSQUÉE, p. de t. job 2 p. ent., cuis., bns. w-c séparés, 35 m² 4^e ét. neuve, calme, URGT 43-35-19-36.

6^e arrdt SÉLECTION DOLEAC R. CASSETE imp. dem. 4^e ét. d. cuisine 3 p., tt. ch. 65 m² ent. 1 600 000 F, 42-33-12-29 LE MATIN.

7^e arrdt SÉLECTION DOLEAC R. CASSETE imp. dem. 4^e ét. d. cuisine 3 p., tt. ch. 65 m² ent. 1 600 000 F, 42-33-12-29 LE MATIN.

8^e arrdt SÉLECTION DOLEAC R. CASSETE imp. dem. 4^e ét. d. cuisine 3 p., tt. ch. 65 m² ent. 1 600 000 F, 42-33-12-29 LE MATIN.

9^e arrdt GRAND PALAIS 47 m² ASC. PLEIN CIEL TR. CALME, 1 220 000 F, 42-33-23-46.

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT Une nouv. ag. est à votre disposition au 48, AV. GEORGE-V 42-33-12-29.

M^e ROME 2 p., cuis., s. d'eau, w.c., hall, plac. 3,80 m, r.-d.-c., couv. priv. 18 h à 19 h 30, 80 DES BATHONNELLES.

12^e arrdt AV. ARNOLET-NEFFER 80 m² imm. rnc., 3^e ét., magnif. 2/3 p., tt. ch., 4^e neuve, bou. 1 200 000, 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLEAC SQUARE SAINT-CHARLES studio 37 m² + 40 m² terrasse, imm. rnc., 10^e ét., opt. tt. ch., exp. vue sur-ouest 890 000, 42-33-12-29.

13^e arrdt GOBELINS Grand 4 pièces tout ch. charbon, 2 200 000 F, A.S.M. 47-70-08-06.

GOBELINS 2 pièces 70 m² charme, balcon, trav., 1 850 000 F, A.S.M. 47-70-07-22.

14^e arrdt PLAINANCE A SAIBER Immeuble brève 2-3 p., entré, cuisine équipée, bns. w.-c., 50 m² plein soleil, calme, 780 000 F, 42-33-12-29.

16^e arrdt SÉLECTION DOLEAC EXELMANS apprt 110 m² p. de t., 1 obs living 38 m² + 2 chbres et ch. 1^e étage, très clair + cave, 2 500 000 F, 42-33-12-29.

AUTEUIL EXCEPTIONNEL liv. 1 chbre + gde terrasse de plain-pied, 47-20-10-72.

VICTOR-HUGO 285 m² triple réception, 4 chbres, 4 sanitaires, studio serv. GAREL - 45-87-23-58.

locations non meublées offres

Paris GAMBETTA dans résidence de séds. studio 1^e ét. libre de suite, 2 500 F + 250 F P.O.G. 45-87-71-00.

Proche LUXEMBOURG dans résidence de luxe beau studio 31 m² libre de suite, 3 120 F + 300 F charges + chauffage individuel. P.O.G. 45-87-71-00.

M^e GOBELINS ds imm. neuf de lux. am. occupé. Paris compta + ch. stud. 24 + 28 m² 3 700 F, 2 p. 65 m² 6 700 F à 7 600 F, 3 p. 84 m² 9 500 F à 10 400 F, 4 p. 12 300 F, box comp + ch. Poiss. bns. de park sup. POG 45-87-71-00.

POMPE près Janson-de-Sally imm. n^e stud. liv. mai 88, état gde classe, belle réception, 1 chbre + cave, parq. 1 000 000, gd ch. Gérard 42-33-04-30.

SÉLEC. DOLEAC 10^e RER RUEL-MALMAISON apprt 82 m² + 30 m² logg., imm. rnc. 88, état gde classe, belle réception, 1 chbre + cave, parq. 1 000 000, gd ch. Gérard 42-33-04-30.

SÉLECTION DOLEAC AS-NÈRES 92000, 10^e gare, rue d'Argenteuil, apprt 82 m² + 30 m² logg., imm. rnc. 88, état gde classe, belle réception, 1 chbre + cave, parq. 1 000 000, gd ch. Gérard 42-33-04-30.

CLICHY (92) imm. ancien, 2 p. agréables, vel. neuve, habit. de suite, kitch. équipé, gd plac. s. d'eau, w.c., cave. Prix com. bas, très URGT. Mutat. en prov. 290 000 F, Tél. (1) 42-81-61-37, entre 18 h 30 et 19 h 30.

VENDS apprt GRASSE 82 m² + logge 10 m², 4^e ét., asc., vue mont. au N, et mer au S, + cave + parq., ent. meubl., excel. état, pleine potée. Tél. (1) 84-33-82-58.

ROUEN CENTRE Prix gar. SNCF Apprt neuf, chauff. individ., park. couv. Cab. DÉSERT, 36-70-97-28.

MONTPELLIER cœur de ville, immeuble de caract. 42 m² rénové classe, soleil, vue, 620 000 F, particulier, 42-00-07-11.

appartements achats Rach. 1 à 3 p. PARIS prof. 8^e, 6^e, 7^e, 14^e, 15^e, 16^e, 4^e, 12^e, ou dans toute ville. P.A.E. CPT chat noires, 42-73-48-07, même le soir.

MGN (33^e année) recherche pour sa clientèle française et étrangère APPTS, HOTELS PART. IMMEUBLES S/PARIS POTES ET TERRAINS BANLIEUE OUEST, 38, bd Bessingolles, 75017, 43-87-71-55 + Epuron/Nogent-le-Roi.

CABINET DOLEAC Rech. pour client. de qualité à Paris et proche banlieue S/PARIS, 3^e, 4^e, 5^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e, 25^e, 26^e, 27^e, 28^e, 29^e, 30^e, 31^e, 32^e, 33^e, 34^e, 35^e, 36^e, 37^e, 38^e, 39^e, 40^e, 41^e, 42^e, 43^e, 44^e, 45^e, 46^e, 47^e, 48^e, 49^e, 50^e, 51^e, 52^e, 53^e, 54^e, 55^e, 56^e, 57^e, 58^e, 59^e, 60^e, 61^e, 62^e, 63^e, 64^e, 65^e, 66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, 75^e, 76^e, 77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e.

IMMO MARCADET rech. urgent, tres surteous, même à rénover, Paris ou province. Tél. : 42-32-01-82.

immeubles BOIS-COLOMBES PL. DE L'HOTEL-DE-VILLE. IMM. POUR INVESTISSEUR. 43-33-15-04.

ST-GERMAIN proche RER MSA. REMARQUABLE 1988 état except. 3 250 m² libre pour mortis, rentabilité. Invest. pour investis. Paris. 42-34-02-32 MATRI.

viagers S.M.-des-Fossés imm. rnc. p. de t., 3/4 p., park. occ. fine 81 m², 180000 + 2000/ mois. Viager F. Cruz B, rue La Roche, 42-88-19-00.

maisons individuelles

ARCEUIL M^e LAPLACE Maison 1968 living + 5 chbres sup. cas. équipée, bns. 2 w.-c., 200 m² chaudi. indiv., garage jctn, 2 100 000, 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLEAC St-Germain-en-Laye tr. b. man. de qual. 1980 s/2 nivs 300 m² hab. + 1 200 m² de terr. clos par de v.-v. 2 900 000 F, 42-33-12-29.

ARLES face arènes, part. vds plus vast. rénov. tt. ch. 30 m² au sol 12 niv. + gran. amén. conv. arista, 340 000 F. Tél. : 90-87-32-97 r.

villas ST-GERMAIN-EN-LAYE Villa récente tt. ch. gd liv. avec chem., 4 ch., salles de bns. cas. équipée, piscine extérieure chauffée, garage 2 voitures s/djn paysagés, 950 m², 47-20-10-72.

propriétés M^e PORTOU rég. Roche-Fosay pat. châtea. 15^e rénové 19^e + gde dépendances + 10 ha bois et prof. arénas, trav. à prév., 47-20-10-72.

BEAUMONT-LE-ROGER Paris 120 km. Propriété normale authent., restaurée, meublée, part. ét. Dble sé. avec cheminée, 5 ch., 2 s. de bns, 2 w.-c., 3 000 F ch. compt. PARIS, porte de Clichy. Tél. : 30-41-45-99.

A LOUER 2 p., cuis., s. de bns, 38 m², 3 000 F ch. compt. PARIS, porte de Clichy. Tél. : 30-41-45-99.

Région parisienne M^e CHARENTON-ÉCOLES Dans résidence de séds. apprt 31 m² avec parking et cave, 2 800 F + 180 F ch. P.O.G. 45-87-71-00.

LA VARENNE dans résidence de séds. apprt 44 m² avec parking et cave, 1 950 F + 250 F ch. Laine de Luxe. P.O.G. 45-87-71-00.

Locations non meublées demandées Paris M^e CHARENTON-ÉCOLES Dans résidence de séds. apprt 31 m² avec parking et cave, 2 800 F + 180 F ch. P.O.G. 45-87-71-00.

INTERNATIONAL SERVICE rech. S. BUES STS MULTINAT. et DIPLOMATES stud. 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-88-13-06.

RÉSIDENCE CITY rech. POUR BANQUIER GD APPRT ou VILLA TR. GD STDG. Quartier résident. S/PARIS, 16^e arr. (1) 42-81-61-37.

URGENT Jeune femme, séreuse, bns. rémunérations col. le monde, recherche STUDIO, cas. équipée, s/p. PARIS, BP 208, 12^e T. bur. 48-55-81-82 p. 42-85.

terrains Part. vds 20 km CANNES OUEST terrain construct. 8.200 m², calme, nature, vue sur mer, domaine gardé. Prix : 850.000 F. (1) 48-08-07-04 h.r.

TERRAIN A BATIR DANS L'YVONNE 978 m² 20 m façade, eau, tout-à-l'égout, EDF, PRIX RAISONNABLE. Tél. : 80-15-71-85.

A VENDRE 70 KM TOULOUSE - 178 ha prairies + forêts, plantées 1950 m² app. 2 km AÉRODROM 1811, 2 000 000 F. - 28 ha bois de chêne, prs. 500 000 F. Tél. : 59-29-79-33.

ventes Vds ANNICY centre-ville, intrus beaux + copieux, 150 m², créat. 14 am. bel C.A., 1 b. chent., 14^e neuve, 350 000 € 80-07-00-71 h.b.

L'INFORMATIQUE DANS Le Monde

LE MONDE du lundi 25 daté 26 avril sera pour partie consacré à l'informatique avec :

- un dossier complet sur le SICOB
un rendez-vous d'emploi pour les informaticiens

LOCATIONS DE VACANCES

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire, appartement, maison ou villa. Vous désirez louer votre bien pour les vacances. Le Monde vous propose d'insérer votre annonce le mercredi daté jeudi et le vendredi daté samedi de la même semaine.

Table with 2 columns: Location, Dates. Includes instructions for filling out the form and contact information for the service.

Handwritten text in Arabic script: صكنا من الاجل

سكنا من الاجل

ACTIONNAIRES DE TÉLÉMÉCANIQUE



PARLONS CLAIR

Depuis le 21 mars, FRAMATOME offre d'acheter 100 % des actions TELEMECANIQUE au prix de 4.500 F par action (soit un investissement de plus de 6 milliards de francs). C'est 100 % clair.

SCHNEIDER écrit à propos de son offre* portant sur 43,7 % du capital (soit un investissement de 3,9 milliards de francs) :

"L'offre de Schneider est la meilleure pour les actionnaires et les salariés de Télémechanique. Elle l'est aussi pour l'industrie française". (Publicité Schneider parue dans le Monde du 1^{er} avril 1988).

- La meilleure pour les actionnaires de Télémechanique ? Alors, pourquoi Schneider a-t-il déposé le 23 mars une nouvelle surenchère ?
- La meilleure pour les salariés de Télémechanique ? Ceux-ci rejettent pourtant catégoriquement l'OPA de Schneider.
- La meilleure pour l'industrie française ? Au-delà des déclarations de circonstance, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

	SCHNEIDER SA		TELEMECANIQUE		FRAMATOME	
	1980	1986	1980	1986	1980	1986
Chiffre d'affaires consolidé (en milliards de F)	31,6	25,8	2,9	6,3	4,5	15,7
Effectif	117.000	59.600	11.109	13.700	4.470	8.750

* Visa COB n° 88-51 - du 12.02.88

RESTONS CLAIR

F **FRAMATOME**

LE FUTUR EN TÊTE.

Une note d'information présentée conjointement par FRAMATOME et LA TELEMECANIQUE ELECTRIQUE (visa COB N° 88-63 du 26.02.88) est disponible sans frais au siège des deux sociétés.
Les termes de la surenchère de FRAMATOME ont fait l'objet d'un avis n° 88-649 de la Chambre Syndicale des Agents de Change en date du 21.03.88.
Dans le cadre de cette dernière surenchère, si le nombre de titres présentés est inférieur à 610.000, FRAMATOME se réserve la faculté de se porter acquéreur de tout ou partie des titres présentés ou de renoncer à son offre.

SOMMAIRE

■ La commission de Bruxelles conteste la validité de certains articles de la loi de privatisation votée par le Parlement français en août 1986. Dans une lettre adressée le 25 mars au ministre des finances, le vice-président de la commission accorde vingt et un jours au gou-

vernement français pour lui donner sa réponse (lire page 29). ■ Les résultats du commerce extérieur de la France pour 1987 sont décevants. Ils font notamment apparaître, pour la première fois depuis 1969, un déficit du solde industriel (lire page 29). ■ Un rapport de la

Cour des comptes met sévèrement en cause la gestion de l'ASSEDIC de Paris (lire ci-dessous). ■ Selon le ministre français des transports, un accord de principe a été conclu entre Airbus et le canadien Bombardier qui contrôle Canadair (lire ci-dessous).

Un rapport de la Cour des comptes

L'ASSEDIC de Paris taxée d'incompétence et de laxisme

Quelle dégelée, mes aïeux ! Erreurs de traitement et de gestion, « incompétence », « manque de fermeté des dirigeants », « faiblesse de l'encadrement », absence de contrôle, quasi gabegie... c'est une véritable volée de bois vert que M. André Chandernagor, premier président de la Cour des comptes inflige à l'ASSEDIC (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) de Paris, dans un rapport adressé au début de février au ministre des affaires sociales, à la suite du contrôle effectué dernièrement (de la propre initiative de la Cour).

On savait que l'établissement, le plus important de France par le nombre d'allocataires (170 000 demandes par an) et les sommes versées (7,2 milliards de francs), ne fonctionnait pas bien : cela avait entraîné sa mise sous tutelle pendant plusieurs mois par l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce), qui cofinane l'ensemble de l'assurance-chômage. A la même époque avait été prévu un plan de suppressions d'emplois, annulé finalement à la suite d'une grève du personnel. Mais le rapport de la Cour, d'une extrême sévérité, n'épargne aucun aspect de la gestion, ni personnel, ni la direction, ni le personnel, ni les partenaires sociaux présents au conseil d'administration de cet organisme paritaire...

Première critique : la mauvaise gestion des dossiers de l'ASSEDIC est chargée, à savoir l'indemnisation des chômeurs. « Dans nombre de cas, selon le rapport, les demandes d'indemnisation sont traitées avec une lenteur excessive - le taux de dossiers en instance chaque mois et si le délai moyen de traitement est de seize jours, il atteint parfois plusieurs mois - sans motif valable ». Plus grave : sur l'échantillon de huit cents dossiers qu'ils ont examinés, les magistrats de la Cour des comptes ont relevé 10 % d'erreurs - le taux étant supérieur dans certains cas, par exemple pour les contrats de solidarité, - et ce chiffre leur paraît un minimum au vu des sondages effectués par le service de contrôle interne de l'ASSEDIC.

Compte tenu des sommes managées par l'organisme, ils évaluent à « au moins une dizaine de millions de francs par an », les dépenses induites entrainées par les erreurs de liquidation. Mais « il arrive souvent aussi de pénaliser des allocataires », et le contrôle de la Cour a fait verser des compléments d'indemnisation à certains chômeurs : l'un d'eux, notamment, avait été légitimé de 34 871 F ; l'ASSEDIC devait aussi 10 182 F à un réfugié dont l'allocation d'insertion avait été « abusivement » interrompue, et, selon le rapport, « il ne s'agit pas d'exemples isolés ».

Même négligence dans l'usage des fonds sociaux : dans « de nombreux cas », des aides d'urgence ont été versées... plusieurs mois après le dépôt de la demande.

Méthodes inadéquates

Ces erreurs s'expliquent, selon le rapport, par « le défaut de procédures rigoureuses de liquidation et de contrôle », lacune que l'avant-dernier directeur n'a pu réussir à faire corriger par le conseil d'administration, avant son départ en juin 1987. Les dossiers sont souvent « mal tenus », et les magistrats de la Cour eux-mêmes ont mis parfois plusieurs heures, voire « plusieurs jours » à s'y retrouver.

On y découvre assez souvent « des pièces concernant d'autres allocataires ou des documents que l'ASSEDIC aurait dû retourner aux intéressés » ; certificats de travail, bulletins de salaire, etc. ; « dans la majorité des cas, la décision prise n'est pas justifiée par un décompte » prouvant que « les droits ont été convenablement exa-

minés ». Certaines pièces obligatoires n'y figurent que « exceptionnellement ». Et en matière d'allocation de solidarité, le traitement est « encore moins approfondi »...

Bref, « la notion de contrôle est étrangère à l'ASSEDIC de Paris » : celle-ci, par exemple, ne vérifie guère l'existence des entreprises mentionnées par les demandeurs, ni leurs salaires, leurs durées d'affiliation et d'activité salariée. En 1984, elle a créé un service de contrôle général qui a inspecté la moitié des entreprises locales, mais on n'a pratiquement jamais vérifié si ses recommandations avaient été suivies. A l'antenne Bercy, pourtant contrôlée auparavant, les magistrats ont découvert environ 10 % d'anomalies dans les liquidations.

Résultat : l'ASSEDIC a quelque peine à détecter et à résorber les versements indus : en 1986, on avait détecté déjà pour 124 millions de francs, soit 1,7 % des allocations versées, mais le chiffre « est en forte augmentation depuis deux ans ». Les méthodes de travail sont « à ce point inadéquates » que l'on n'arrive plus à corriger les conséquences des erreurs : ainsi pourrait-on avoir versé indûment quelque 30 millions de francs par suite d'une simple erreur de taux dans le calcul des garanties de ressources, et « les dirigeants de l'ASSEDIC ont remis leur dette aux 9 416 allocataires concernés sans même chiffrer le préjudice ».

Cartes, l'organisme a fait un effort important pour rechercher les causes des fraudes dont il est victime, mais le chiffre « est en forte augmentation depuis deux ans ». Les méthodes de travail sont « à ce point inadéquates » que l'on n'arrive plus à corriger les conséquences des erreurs : ainsi pourrait-on avoir versé indûment quelque 30 millions de francs par suite d'une simple erreur de taux dans le calcul des garanties de ressources, et « les dirigeants de l'ASSEDIC ont remis leur dette aux 9 416 allocataires concernés sans même chiffrer le préjudice ».

Informatique coûteuse

Ces insuffisances sont-elles dues à un manque de moyens ? Hélas ! non, et le rapport n'est pas moins sévère sur la gestion du personnel. L'ASSEDIC « n'a pas maîtrisé ses effectifs », qui ont augmenté de près de 44 % (malgré une déflation tardive) de 1978 à 1987, sans que cela soit justifié par la croissance de l'activité, et elle est encore « l'organisme de ce type dont la productivité par agent est la plus faible ». Simple fait de constater que la moyenne risque d'être d'« un coût excessif » en raison des « avantages hors du commun » accordés aux partants à la suite de la grève de 1986 : 4,6 millions de francs pour soixante-six personnes.

En fait, malgré les recommandations « expresses » de l'UNEDIC, l'organisme continuait, en 1987, d'utiliser 28 % de ses agents à des tâches « non directement productives », c'est-à-dire ni pour la liquidation des dossiers ni pour les conseils aux allocataires - mission qui n'est pas non plus « remplie convenablement ». L'absentéisme y est élevé (28 % en 1986), notamment par suite d'une utilisation « anormale » des mandats syndicaux.

Réalisée « de façon désordonnée et coûteuse », l'informatisation n'a fait qu'accroître les dépenses de gestion. Ainsi les frais engagés pour la location d'ordinateurs de bureau Wang se sont élevés à 6,7 millions de francs de 1984 à 1986 : dépense injustifiée, car, « hormis quelques applications pour les services du contentieux et du personnel, ces appareils ne servent qu'à faire du traitement de texte ».

Même laxisme dans l'ensemble des achats, auxquels l'ASSEDIC consacre chaque année quelque 5 millions de francs, dont 1 million pour l'équipement de bureau. Or les renouvellements, selon les magistrats, « ne reposent pas sur un examen attentif des besoins » : aucun inventaire régulier des matériels n'est fait ; les procédures d'achat sont « mal définies » et la personne responsable des commandes « n'a pu justifier sur de nombreux points le bien-fondé de ses options ».

On a par exemple acheté pour 307 391 F des classeurs d'un tiers plus chers que les matériels concurrents et tombés en panne deux ans plus tard. Pour l'équipement de l'antenne Ermitage, « l'étude de prix a été rédigée deux ans après la réalisation du programme, pour satisfaire une demande de la Cour » ; les fournisseurs n'avaient pas reçu les mêmes demandes ! De façon générale, « les pièces justifi-

catives sont souvent apparues en matière de remises des pratiques difficilement compréhensibles, voire inexplicables ».

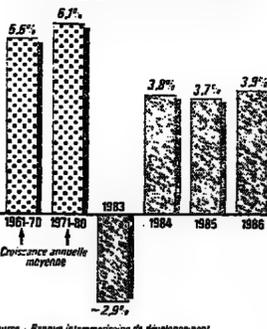
A ces « défaillances graves », le rapport donne quatre raisons principales : « La carence des organismes délibérants, pourtant à même de réagir, puisqu'ils disposent depuis plusieurs années de toutes les informations désirables ; les changements incessants de direction [...] ; les habitudes prises qui témoignent plutôt du souci de gérer les rivalités internes de pouvoirs que de la préoccupation de remplir la mission de service public ; la médiocrité des personnels dont le manque de rigueur et de qualification a dû être relevé ».

Cette situation, conclut M. Chandernagor, appelle « des mesures d'exception » : à val dir, à la lecture du rapport on s'en serait douté !

GUY HERZLICH.

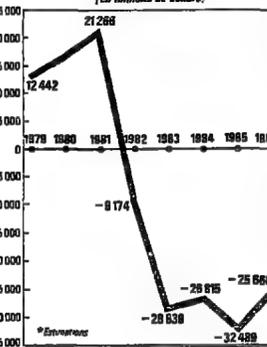
La croissance latino-américaine reste hypothéquée par la dette

TAUX DE CROISSANCE RÉELLE



Source : Banque Interaméricaine de Développement

TRANSFERT NET DES RESSOURCES



Le souvenir de 1983, « année noire » pour l'économie latino-américaine avec une chute de 2,9 % du PIB, ne s'estompe que lentement. La croissance de la région, après avoir rebondi pour atteindre, en moyenne, 3,8 % entre 1984 et 1986, s'est de nouveau tassée en 1987, pour ne représenter que 2 %, selon le dernier rapport annuel de la Banque Interaméricaine de Développement. Un revers pour des pays dont la population augmente, bon an mal an, de 2,4 %. Tous jours confrontés à un endettement paralysant (près de 400 milliards de dollars à la fin de 1986), ces pays ont vu leurs espoirs déçus. Le déclin des taux d'intérêt s'est interrompu en 1987. La reprise des flux de capitaux tant privés que publics vers l'Amérique latine (14,4 milliards de dollars, selon la commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes) n'a que partiellement compensé ce phénomène.

En 1986, la région avait payé 25,6 milliards de dollars de plus qu'elle n'avait reçu. Ces transferts nets, bien qu'un peu moins importants, sont restés lourds en 1987, pour la cinquième année consécutive. Ces tendances globales recourent des réalités très diverses selon les pays. Le Brésil et le Mexique, par exemple, comptent parmi les cinq pays en développement ayant enregistré les plus importantes de leurs exportations de produits manufacturés.

AFFAIRES

Soucieux de la protection des actionnaires minoritaires

Le Crédit agricole conteste les conditions de cession de Buitoni SA à Nestlé

Dans un communiqué publié le mardi 5 avril, le Crédit agricole conteste les conditions de cession de Buitoni SA au groupe suisse Nestlé par la CIR, holding industrielle de M. De Benedetti, comme il a été officiellement annoncé le 18 mars. Rappelant qu'il détient, via sa banque d'affaires Union d'études et d'investissements (UEI), 10 % de Buitoni SA, l'organe central de la « banque verte » porte « une interrogation sérieuse sur le maintien dans son état de fait, dans le schéma proposé, les intérêts des actionnaires minoritaires de Buitoni SA ». Une question cruciale dans la mesure où 43 % du capital sont détenus par le public, en sus de la participation du Crédit agricole.

« Le schéma envisagé pour la cession des actifs de Buitoni SA, totalement conforme aux règles de droit existantes, a appelé, de la part de l'UEI, des questions auxquelles Buitoni entendait répondre de manière précise dans un délai usuel et déjà établi », indiquait, le 5 avril, la direction de la firme italienne, une fois connue la contestation du Crédit agricole qu'elle a jugé contraire « aux usages normaux du monde des affaires ».

Le Crédit agricole met d'abord en cause la valorisation retenue pour Bui-

toni SA au sein de l'ensemble des activités du groupe Buitoni. La cession de la CIR à Nestlé porte à la fois sur le pôle italien (Peruggina Buitoni et Buitoni Sipa) et sur le pôle français représenté par Buitoni SA. La CIR demande pour cette dernière 2,7 milliards de francs, pour une transaction portant au total sur 7,67 milliards de francs. Curieux calcul, estime-t-on au Crédit agricole, puisque Buitoni SA dégage à elle seule 68 à 70 % des bénéfices du groupe. Le pôle italien paraît ainsi surévalué, d'autant que Nestlé s'est engagé à lui verser 920 millions de francs supplémentaires pour couvrir des dettes contractées par les entités transalpines.

L'autre point de contestation soulevé par le Crédit agricole porte sur les modalités de la cession proprement dite. Celle-ci « entrainerait nécessairement un coût fiscal inutile pour Buitoni SA et, partant, pour ses actionnaires », précise le communiqué du 5 avril. La CIR a, en effet, décidé de céder à Nestlé les actifs de Buitoni, mais pas ses actions. Une offre certaine de la part de Nestlé à leur valeur comptable, elle les expose à une taxation sur les plus-values qui n'aurait pas été applicable en cas d'une simple cession d'actions. Enfin, M. De Benedetti n'a proposé aux minoritaires

aucune porte de sortie, alors que l'opération envisagée aboutira à « un changement total d'objet social et d'activité de Buitoni SA », comme le précise encore le Crédit agricole. C'est l'absence de garantie pour ces petits actionnaires qui, le 18 mars, avait conduit la Chambre syndicale des agents de change (aujourd'hui rebaptisée Société des bourses françaises) à suspendre la cotation de la société alimentaire. Depuis lors, le titre n'est plus traité. « M. De Benedetti a dit qu'il ferait une offre de sortie aux minoritaires. Nous aurons des précisions en milieu de semaine », entendait-on mardi à l'ancienne Chambre syndicale. Dès l'annonce de la cession, la CIR aurait, à l'évidence, dû prévoir un maintien de cours de l'action Buitoni SA, destiné à permettre aux petits porteurs qui le souhaitent de vendre leurs parts.

Deux conditions

Les actionnaires minoritaires de Buitoni SA, hier impliqués dans l'agrobizarrerie, se sont au mieux détenteurs de liquidités, au pis propriétaires d'actions d'autres sociétés du groupe industriel de M. De Benedetti. « Les actionnaires minoritaires se

trouveraient ainsi dans une situation n'ayant plus aucun point commun avec celle dans laquelle ils avaient investi initialement », constate le Crédit agricole. Pour tenter de faire la lumière sur ce dossier manifestement épineux, la « banque verte » a demandé le 5 avril au président du tribunal de commerce de Créteil de désigner un « expert de minorité ».

La cession définitive de Buitoni à Nestlé reste en outre suspendue à deux conditions, outre l'aval nécessaire du Conseil de la cotation. Le Comité français des investissements étrangers devra d'abord donner son accord pour cette transaction, qui met en jeu une société extérieure au Marché commun (Nestlé est suisse). Seule une assemblée générale extraordinaire de Buitoni SA pourra de surcroît décider de la vente des actifs et du changement d'objet social de la firme. Si la décision doit être prise à une majorité qualifiée de 66 %, la CIR a toutes les chances de réunir les votes nécessaires. Outre les 47 % d'actions qu'elle détient dans Buitoni SA, elle possède des titres à vote double qui portent son poids à 60 %. De son côté, le groupe Saint Louis maintient son offre d'achat de Buitoni SA pour un montant de 3 milliards de francs.

ERIC FOTTORINO.

Une première extension outre-Atlantique

Le canadien Bombardier va coopérer avec Airbus

Le consortium européen Airbus Industrie a conclu « un accord de principe » sur une coopération industrielle avec le groupe canadien Bombardier qui contrôle Canadair, a indiqué, le mardi 5 avril, à Paris, M. Jacques Douffiaques, ministre délégué aux transports. « Les grandes lignes sont arrêtées, mais il reste à en définir les modalités pratiques », a ajouté le ministre sans plus de précision, mais on sait que les négociations menées concernant la participation de la firme canadienne aux futurs avions A-330 et A-340.

Sans désigner particulièrement Bombardier, M. Douffiaques a précisé qu'il n'était pas possible pour un industriel de devenir partenaire d'Airbus Industrie sans reprendre une partie du passif de cette société. Airbus Industrie, groupement d'intérêt économique (GIE) de droit français, voit aujourd'hui sa structure remise en cause, notamment, par les Britanniques (le Monde du 1^{er} avril). Les ministres européens des transports doivent se réunir à ce sujet le 12 avril.

L'association de Bombardier à Airbus était attendue. Le constructeur, qui réunit dans son GIE le français Aérospatiale, l'allemand MBB, le britannique British Aerospace et l'espagnol Casa, développe

aujourd'hui une stratégie de coopération mondiale. En Europe, le néerlandais Fokker et le belge Belairbus ont déjà été associés, mais Airbus négocie des partenariats avec le suédois Saab, l'australien De Havilland, des sud-coréens et surtout des américains. L'idée est double : trouver d'abord des sous-traitances qui permettent un accroissement des capacités de production rendu nécessaire par le succès commercial (les cadences devront passer de 29 unités cette année à 88 en 1991) ; ensuite conforter sa clientèle par pays en y délocalisant une partie du travail. Boeing fait d'ailleurs de même, notamment avec les Japonais. Même si M. Douffiaques a annoncé que l'accord avec Bombardier n'était pas lié aux ventes, on sait que le Canada devrait annoncer prochainement l'achat de 54 A-320 pour 10 milliards de francs.

Qu'Airbus s'étende grâce aux Canadiens outre-Atlantique est un succès, mais la véritable bataille se joue directement aux Etats-Unis. Airbus négocie avec McDonnell Douglas la construction d'une version longue de l'A-320 et d'un gros porteur. Une alliance essentielle qui pourrait atténuer les critiques américaines contre Airbus accusé de concurrence déloyale et qui serait un point crucial gagné contre Boeing.

Durcissement du conflit

Air Inter en grève totale du 11 au 13 avril

Le conflit se durcit à Air Inter : les syndicats de navigateurs techniques (pilotes et mécaniciens navigation) du SNPL, du SPAC et du SNOMAC) annoncent trois jours de grève totale, du lundi 11 avril à 0 heure au mercredi 13 à minuit, toujours pour obtenir du PDG d'Air Inter, M. Pierre Eelsen, le pilotage à trois de l'Airbus 320. Dans un communiqué, les trois syndicats précisent : « Dans l'espoir de nous laisser, M. Eelsen entretient le conflit en réduisant à néant, par des déclarations provocatrices, les efforts de rapprochement qui convergent depuis environ trois semaines. » Cette grève d'avertissement est destinée à montrer que le mouvement « n'est pas en voie d'extinction ».

La longue épreuve de force, qui dure depuis novembre 1986, s'est traduite par une quinzaine de grèves

et, depuis huit semaines, par un arrêt de travail jusqu'à 8 heures, tous les matins sauf le week-end, la direction affectant des appareils d'autres compagnies pour les vols nationaux. Ce qui lui coûte 10 millions de francs par semaine et lui fait perdre 2 à 3 % de sa clientèle.

L'intersyndicale dément, par ailleurs que « l'analyse des conditions de vol de l'A-320 serait effectuée par ordinateur (...). Ce n'est pas la technologie qui évince le mécanicien, mais un calcul arbitraire des charges de travail », conclut le communiqué.

Ce nouveau préavis de grève intervient alors que le personnel au sol s'approprie à une grève le 18 avril, à l'appel de FO (17 % du personnel) sur les salaires, les promotions et les conditions de travail.

● Nouveaux charters Paris-Provence. - De nouveaux vols charters ont été autorisés entre Paris treize destinations continentales et la Corse, a annoncé M. Jacques Douffiaques, ministre délégué aux transports. Au rythme de deux vols par semaine et par destination, les vols desserviront Nice, Toulon, Biarritz, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, Montpellier, Mulhouse, Lyon, Perpignan, Nantes et Rodez d'une part, et quatre villes corses d'autre part. Les règles fixées en avril 1987, lors du début des vols charters vers la province, devront être respectées : vente de billet aller et retour, réservation à date ferme, pas de vols aux heures de pointe.

● L'Australie et la Nouvelle-Zélande créent une compagnie aérienne. - L'Australie et la Nouvelle-Zélande étudient la possibilité de fusionner leurs compagnies aériennes nationales Australian Airlines et Qantas, d'une part, avec Air New-Zealand d'autre part. Les deux Etats conserveront 51 % des actions : l'Australie en détient 41 %, la Nouvelle-Zélande 10 %. Les actions restantes seront vendues au public à annoncé le premier ministre australien, M. Bob Hawke, le 5 avril. La nouvelle compagnie compterait quatre-vingt-quinze avions.

سكزا من الاصل

هكذا من الاجل

28 Le Monde • Jeudi 7 avril 1988



Une puissance peut en cacher une autre.

Une nouvelle force est née: AEG Olympia. Derrière elle, la force AEG. Deux grands noms réunis pour former une nouvelle entité au sein du groupe AEG. Comme un signe des temps, ce symbole rouge et noir sera désormais l'expression de la toute puissance dans le domaine de la bureautique, de l'information et de la communication.

Mariage heureux où chacun a mis dans la corbeille le meilleur de lui-même: AEG, sa technologie d'information et de communication. Olympia, son expérience bureautique et le potentiel d'un marché promis à un taux d'accroissement de 10%.

Aujourd'hui AEG Olympia, c'est: 10000 personnes auxquelles s'ajoutent les 6500 scientifiques et techniciens du groupe AEG, et un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs.

Une force qui répond aux exigences d'un marché en pleine évolution, un seul partenaire qui vous apporte à la fois: conseil, technologie, installation, service. Et tout cela, pour un rapport qualité/prix performant!

Forts de toutes ces capacités, nous mettons à votre service une gamme complète AEG Olympia:

- micro-ordinateurs (hardware et software),
- systèmes de communication,
- traitement de texte,

- machine à écrire électronique,
- poste de travail multi-fonction.

Venez découvrir au SICOB les effets de la formidable synergie AEG et AEG Olympia.

Oui, une puissance peut en cacher une autre. Rendez-vous au SICOB.

Olympia France, 10, avenue Réaumur 92142 Clamart.
Téléphone: 45 37 96 00.

AEG
OLYMPIA

Économie

CONJONCTURE

Avec 31,6 milliards de déficit en 1987

Les inquiétants reculs du commerce extérieur

Le commerce extérieur a continué d'être, en 1987, le point noir de l'économie française. Sur bien des plans, la situation s'est améliorée l'année dernière : production industrielle croissante, ralentissement de la hausse des prix, réduction des déficits. Apparemment indifférente à ce bon environnement, la balance commerciale du pays est restée déficitaire. Comme elle l'est chaque année depuis 1978 (1), si l'on excepte 1986 et son équilibre tombé du ciel, c'est-à-dire de l'effondrement des prix pétroliers (2).

Sans doute un second semestre 1987 de bonnes performances ont été enregistrées à l'exportation, les entreprises françaises bénéficiant de la forte reprise mondiale et regagnant une partie des parts de marchés perdues. Mais ce mouvement de nos ventes à l'étranger devra se confirmer pendant de nombreux mois pour renverser une tendance constamment défavorable, soit que nos exportations augmentent insuffisamment faute de compétitivité, soit que nos importations croissent trop vite.

L'effondrement du solde industriel

Le déficit de la balance commerciale en 1987 (31,6 milliards de francs selon les chiffres rectifiés) s'explique par la croissance deux fois plus rapide des achats que des ventes (+ 6,6 % en valeur par rapport à 1986 pour les importations, + 3 % pour les exportations). Sans les ventes de matériel militaire, le déficit aurait été presque double : 58,2 milliards de francs.

L'année dernière aura été marquée par une véritable catastrophe : depuis dix-huit ans, régulièrement, la France vendait à l'étranger plus de produits manufacturés qu'elle n'en achetait. On pouvait voir là le signe d'une économie développée. En 1987, nos échanges dans ce domaine sont devenus déficitaires : - 7,9 milliards de francs après un excédent de 35,4 milliards de francs

en 1986 et de presque 90 milliards de francs en 1985.

Un tel effondrement ne s'explique évidemment pas seulement par des prix devenus brusquement trop chers ou par une qualité devenue insuffisante. Il faut probablement voir dans cet échec national les conséquences de la baisse des prix pétroliers qui, en même temps qu'elle a allégé notre facture énergétique, a réduit le pouvoir d'achat des pays de l'OPEP, de bons clients pour la France. L'INSEE a calculé que la demande de produits manufacturés adressés par ces pays à nos entreprises avait diminué de 22 % en 1986 et encore de 15 % en 1987, ce qui est évidemment considérable.

Mais c'est plus encore avec les pays en développement que nous avons essuyé les plus gros déboires. Ces pays qui n'ont jamais eu la chance de vendre du pétrole - ont vu eux aussi leur pouvoir d'achat baisser, du fait notamment de la dévalorisation du dollar, monnaie utilisée pour vendre leur production. L'Afrique quant à elle a continué de s'appauvrir. Dans l'ensemble, les PVD ont réduit leur demande de produits manufacturés de 8,7 en 1986 et encore de 1,8 % en 1987.

Avec la balance énergétique, dont le déficit est revenu de 89,5 milliards de francs en 1986 à 82,1 milliards de francs l'année dernière, c'est encore une fois l'agriculture qui, avec un excédent de 24,5 milliards de francs, a limité les dégâts au niveau global.

Recul presque général

Mais dans le détail, que de dégâts ! (Voir tableau par zone géographique).

Le recul a été général sur presque tous les fronts. Hormis les pays de l'Est avec lesquels notre déficit s'est quelque peu réduit, les déséquilibres se sont créés partout et les excédents quand ils existent (avec la Grande-Bretagne par exemple) ont diminué : cela est vrai avec la CEE

(RFA, Italie, Royaume-Uni), avec les pays industrialisés (Japon). Une exception : les États-Unis vis-à-vis desquels nous avons réduit légèrement notre déficit. Les occasions de se réjouir ne sont pas si nombreuses qu'on puisse passer ce nombre sous silence.

L'évolution de notre balance des produits manufacturés, dont on vient de voir quelle était devenue déficitaire pour la première fois depuis 1969, est-elle sans appel ? Outre l'explication géographique (OPEP, PVD) on peut trouver quelque raison de ne pas désespérer dans la conjoncture française actuelle. La reprise des investissements à un rythme assez soutenu peut - c'est vrai - expliquer des achats importants de biens d'équipement à l'étranger. Si tel était le cas, une partie au moins de la détérioration de la balance des biens manufacturés serait positive puisque les machines achetées en 1987 - hors de nos frontières - serviraient à fabriquer et à exporter des biens cette année et au cours des années suivantes.

L'analyse des chiffres laisse perplexes (voir tableau par production). Le gonflement du déficit « biens intermédiaires » - ceux-ci comprennent curieusement les matières premières - comme la réduction de l'excédent des biens d'équipement professionnels peuvent s'expliquer par un effort d'investissement. La réduction de l'excédent « automobile » - qui comprend les camions et les pièces détachées - est de plus en plus difficile à interpréter en fait de l'importation de véhicules français montés à l'étranger (le nombre de véhicules importés a dépassé de 30 600 par mois, selon les chiffres de l'INSEE, les immatriculations de véhicules étrangers).

Reste les biens d'équipement ménagers (déjà les réfrigérateurs jusqu'aux télévisions) et surtout les biens de consommation (textiles, cuir, chaussures) dont les balances se sont détériorées sans qu'on puisse évidemment évoquer la possibilité d'un effort d'équipement des entreprises.

Ce qui reste vrai, c'est qu'après un début d'année médiocre la conjoncture s'est beaucoup améliorée en France à partir du printemps. Le pays est entré - et se trouve encore - dans une période de facilité où les trois moteurs traditionnels de la croissance économique fonctionnent en même temps, ce qui est assez rare : l'investissement des entreprises, la consommation des ménages et le commerce extérieur.

Le déséquilibre du commerce extérieur traduit le fait que le pays continue de vivre un peu au-dessus de ses moyens. Trop de consommation, pas assez d'épargne, une offre de produits exportables encore insuffisante. Les prochains mois diront si ce déséquilibre peut se résorber progressivement grâce aux investissements effectués depuis deux ans.

Si tel n'était pas le cas il faudrait encore une fois limiter la demande des Français en attendant que les entreprises puissent exporter l'équivalent de ce que nous voulons acheter hors de nos frontières.

PRIVATISATIONS

Dans une lettre adressée à M. Balladur

La Commission européenne conteste une disposition de la loi française

La loi de privatisation française du 6 août 1986 serait-elle, par l'une de ses dispositions, contraire au droit communautaire européen ? Invoquant « le traitement privilégié accordé aux personnes physiques de nationalité française résidentes » pour la distribution d'actions gratuites, la Commission, qui a examiné cette question ainsi que les problèmes liés à la privatisation de Rolls Royce le 24 mars dernier, en semble convaincue. Le vice-président de la Commission, lord Cockfield, a adressé à ce sujet une lettre à M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, que publie le *Canard enchaîné* dans son numéro daté du 6 avril.

Dans cette lettre, le commissaire européen chargé du marché intérieur rappelle qu'il avait déjà, par un courrier du 2 octobre 1986, attiré l'attention du ministre français sur les difficultés potentielles que comportent certaines dispositions de la loi de privatisation française, notamment l'article 13 de cette loi, qui réserve aux ressortissants français le bénéfice de la distribution d'actions gratuites.

Avant le 15 avril

Dans son texte de privatisation, le gouvernement a prévu de distribuer une action gratuite pour tous les épargnants qui auront conservé pendant dix-huit mois leurs dix actions. « Mon cabinet s'est efforcé sans succès d'organiser une discussion autour de cette disposition, de sorte qu'aucune clarification n'y a été apportée avant l'adoption de la loi », écrit lord Cockfield. A en croire la Commission donc, M. Balladur aurait jusqu'ors refusé de débattre de ce problème avec les autorités de Bruxelles. Dans ces conditions, la Commission somme le ministre français « de bien vouloir [...] confirmer, sous un délai de vingt et une jours après la date de la présente lettre, que les ressortissants communautaires sont assimilés aux nationaux en ce qui concerne la distribution d'actions gratuites, qui ont été annoncées dans le cadre des privatisations opérées à ce jour, auraient lieu ». Lord Cockfield ajoute : « A défaut, ces distributions

devraient être considérées comme effectuées dans des conditions contraires au droit communautaire, ce qui conduirait la Commission à agir contre la France à leur sujet ».

Le ministre français de l'économie est donc sommé de répondre avant le 15 avril prochain à la Commission. On rappelle que la loi de privatisation a prévu la distribution d'actions gratuites pour les salariés et les épargnants qui conserveront, pendant un an pour les premiers et pendant dix-huit mois pour les seconds, leurs titres. Les petits actionnaires devraient donc encaisser, au bout de dix-huit mois, une action gratuite, pour dix conservées. Dans ce but, l'Etat a gardé, lors de la mise en vente des différentes sociétés nationales, des actions.

La première distribution d'actions gratuites devrait avoir lieu en mai prochain et bénéficier aux petits porteurs persévérants de Saint-Gobain. Cette firme a été privatisée en novembre 1986. L'Etat possède un million huit cent mille titres pour cette distribution.

Mercredi 5 avril dans la matinée, le ministre français n'avait pas réagi. A la demande de Bruxelles, M. Balladur pourrait annoncer qu'une modification de la loi sera apportée dès que possible. Mais, dans la mesure où une première distribution doit avoir lieu en mai, il pourrait décider d'étendre immédiatement à tous les ressortissants européens le bénéfice de ces actions gratuites. L'Etat disposerait-il pour cela de suffisamment d'actions ? Le nombre des porteurs étrangers (ressortissants des pays membres de la CEE) de titres de sociétés privatisées qui ont souscrit lors de l'offre publique de vente et qui auront conservé ces titres pendant dix-huit mois est sans doute très limité.

Quant aux Français qui ont gardé leurs actions, ils ne seraient plus aujourd'hui qu'environ 66 %, d'après les dernières estimations de la direction du Trésor de janvier dernier. Dans ces conditions il semble que la Rue de Rivoli pourrait, sans conséquence pour les petits actionnaires français, décider d'une extension du bénéfice des actions gratuites à tous les ressortissants européens.

E. L.

Les paiements courants en 1987 : - 26,7 milliards

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 26,7 milliards de francs en 1987, après avoir été excédentaire de 20,2 milliards de francs en 1986. Depuis 1979 (+ 22 milliards de francs), les paiements courants de la France ont été constamment déficitaires, le point le plus bas s'étant situé en 1982 (- 79,3 milliards de francs). L'excédent de 1986 s'explique par la forte baisse des prix pétroliers qui cette année-là avait réduit à zéro un déficit commercial encore chiffré à 30,7 milliards de francs en 1985.

Le déficit de la balance des paiements courants de 1987 s'est produit malgré un équilibre de la balance des biens et services (+ 1 milliard de francs) et à

cause d'un déficit de 27,7 milliards des transferts unilatéraux. Mais en 1986 ces transferts avaient été encore plus déséquilibrés (- 29,8 milliards de francs). Le déficit des paiements courants en 1987 s'explique donc par des évolutions défavorables de la balance des biens et services dont l'excédent s'est très fortement réduit - revenant de 50 milliards à 1 milliard.

L'excédent des services a diminué considérablement, de 34,4 milliards de francs à 25,5 milliards de francs, du fait surtout des services liés au commerce extérieur, de la coopération technique et enfin du tourisme, dont l'excédent a fondu (- 3,7 milliards) revenant de 22,2 à 18,5 milliards.

Seuls les pays de l'Est

	1980	1986	1987
CEE	-2,6	-5,3	-9,7
OCDE (hors CEE)	-2,4	-1,4	-2,4
Pays en développement	3,1	1,1	-9,4
PVD	2,5	2,1	13,2

Pertes sur la RFA

	1980	1986	1987
RFA	-16,8	-28,3	-43,9
Italie	+5,2	-4,3	-7,5
Grande-Bretagne	+2,2	+1,9	+4,3
Autres	-7,4	-5,6	-2,8

L'agriculture heureusement

	1980	1986	1987
AGRICULTURE	+ 3,9	+ 21,1	+ 24,5
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	+ 7,5	+ 4,9	+ 4,7
ENERGIE	- 13,7	- 89,5	- 82,1
PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 37	+ 35,4	- 7,9
Biens intermédiaires	- 19,3	- 49	- 16,9
Biens d'équipement professionnels	+ 28,3	+ 22	+ 23,1
Biens d'équipement ménagers	5,2	- 12,1	- 14,6
Matières premières et métaux	+ 28,1	+ 29,2	+ 22,9
Biens de consommation, etc.	- 3,9	- 16,5	- 24,8

Les chiffres contenus dans ce tableau sont exprimés CAF-FAB, selon la méthode des douanes. C'est dire que les importations incluent les frais d'assurance, de transport, etc., alors que les exportations ne les comprennent pas. La valeur des ventes à l'étranger est donc sous-estimée par rapport à la valeur des achats. L'unité de ce tableau est de milliards de francs. Seuls les chiffres globaux sont présentés de façon homogène (CAF-FAB) par les douanes. Les biens d'équipement professionnels comprennent par le matériel militaire mais incluent les avions, les trains.

EN BREF

● L'OPA de Bolloré sur Rhin-Rhône est déclarée recevable. - La société des Bourses françaises a jugé recevable l'offre publique d'achat du groupe Bolloré, au travers de sa filiale Sofical, sur Rhin-Rhône. L'OPA, au prix unitaire de 1 575 F, porte sur un nombre minimum de 81 258 actions Rhin-Rhône. Elle est de 5 % supérieure à celle déposée par Elf-Aquitaine. Toutefois, mardi, les discussions se poursuivaient entre Bolloré et Elf.

● Hausse de 5,4 % des cotisations sociales agricoles. - Le Conseil supérieur des prestations sociales agricoles (CSPSA) a approuvé un projet de décret fixant à 5,4 % l'augmentation moyenne des cotisations sociales agricoles en 1988, indique le ministère de l'agriculture. L'augmentation sera un peu inférieure pour les exploitations de 15 à 50 hectares, un peu plus élevée pour les plus importantes. D'autre part, l'essentiel des cotisations sera corrigé par la prise en compte des données économiques départementales à 80 % pour le revenu brut d'exploitation, à 40 % pour le revenu

net. Selon le ministère, cela devrait diminuer les disparités de charges entre les départements résultant du revenu cadastre (mais cela ne changera rien aux disparités intradépartementales et entre les exploitations provoquées par ce même revenu cadastre).

● 35 000 F pour des gifles et des injures. - Le tribunal des prud'hommes de Brest a condamné à 35 000 F de dommages et intérêts le propriétaire d'une parterrière qui avait en août 1986, giflé et insulté à deux reprises des employés une vendeuse employée dans le magasin depuis deux ans et demi, pour avoir déplacé des produits de démonstration.

Le tribunal a considéré que l'employeur avait commis une faute lourde, aggravée par la désinvolture à remettre des bulletins de salaires, dès avec un an et demi de retard, lors de la cinquième audience de la procédure. Aux dommages et intérêts s'ajoutent notamment un préavis et des indemnités de congés payés, l'ensemble s'élevant à quelque 50 000 F.

REPÈRES

Prix à la production

Les hausses s'accroissent en France

« Depuis le début de l'année, la demande globale a continué de croître à un rythme soutenu, moins vite toutefois qu'au quatrième trimestre 1987. La progression de la demande étrangère ne s'est pas infléchie », écrit l'INSEE dans son enquête trimestrielle dans l'industrie.

« Pour le deuxième trimestre, les industriels prévoient une augmentation de la demande étrangère plus modérée qu'au premier et un nouveau ralentissement de la demande globale. »

Selon les industriels, le recul des effectifs s'est poursuivi au premier trimestre au même rythme qu'en fin d'année (la diminution des effectifs s'était alors ralentie). Au deuxième trimestre, les effectifs baissent au même rythme qu'en début d'année.

Après avoir décliné au quatrième trimestre, les prix à la production ont augmenté de 0,4 % en rythme mensuel en janvier-février. Les produits pétroliers, dont les prix ne diminuent plus que modérément, contribuent fortement à cette accélération. Celle-ci est d'ailleurs moins marquée dans l'industrie manufacturière. En mars-

avril-mai, les prix à la production devraient augmenter de 0,3 % par mois pour l'ensemble de l'industrie. Les hausses seraient du même ordre dans l'industrie manufacturière. Quant aux salaires, les perspectives de hausse resteraient modérées.

Balance des paiements courants

Forte contraction de l'excédent allemand

L'excédent de la balance des comptes courants ouest-allemands s'est fortement contracté en janvier pour revenir à 4,7 milliards de deutschemarks (16,6 milliards de francs) contre 9 milliards en décembre 1987 et 5,4 milliards en janvier 1987, indique la Bundesbank. Cette baisse recouvre un amincissement du solde positif du commerce extérieur : 4 milliards de deutschemarks en janvier, soit pratiquement le même montant qu'en décembre (3,9 milliard) mais sensiblement moins qu'en janvier 1987 (18,28 milliards). Elle s'explique surtout par un allourdissement du déficit chronique ouest-allemand en matière de services. Ce dernier est passé de 300 millions de marks en décembre 1987 à 1,9 milliard en janvier 1988. La balance des capitaux, en revanche, s'est améliorée, son déficit se limitant à 1,2 milliard de marks contre 8,27 milliards en décembre. Mais à l'exportation, comme à l'importation, les flux de capitaux à long terme se sont taris. La Bundesbank souligne qu'en janvier

les investisseurs étrangers n'ont pratiquement pas acheté de valeurs mobilières ouest-allemandes alors qu'ils en avaient acquis 3 milliards de marks en décembre 1987.

Haute technologie

Deux sociétés japonaises accusées d'exportations illégales en Chine

La police japonaise a effectué une perquisition, le mardi 5 avril, dans les locaux de deux petites sociétés de commerce soupçonnées d'avoir exporté en Chine, en 1985 et 1986, des équipements de haute technologie, en violation avec les règles du COCOM (Comité de coordination de l'OTAN dont fait partie le Japon). Il s'agit de Kyokuto Shokai et Shinsai Kooki, qui auraient vendu des composants électroniques, un oscilloscope et un analyseur de signaux.

Selon les autorités nipponnes, la valeur des contrats ne dépasserait pas 500 000 dollars. Affaire mineure donc, mais qui avait été signalée à Tokyo par Washington et qui permet au Japon de prouver sa bonne conduite au moment où les autorités américaines discutent de la loi commerciale et d'éventuelles mesures de boycottage contre Toshiba, accusée d'avoir vendu du matériel sensible à l'URSS. Les Etats-Unis ont d'ailleurs félicité la police japonaise de son « énergie nouvelle ».

SOCIAL

Poursuite des grèves à la SNECMA

Les grévistes des usines de la SNECMA (moteurs d'avions) de Genevilliers (Hauts-de-Seine) et de Villaroche (Seine-et-Marne) ont décidé, le mardi 5 avril, de reconduire leur mouvement. La grève, soutenue par la CGT et la CFDT, a été entamée le 17 mars à Genevilliers et le 21 mars à Villaroche avec, comme revendication centrale, une augmentation de salaire de 1 500 F pour tous et le paiement des jours de grève (*Le Monde* du 31 mars).

Ce mouvement a été reconduit à l'unanimité du personnel présent aux assemblées générales, selon le comité de grève. Mais dans la troisième usine, à Corbeil (Essonne), la grève n'a été votée que par 180 des 1 600 employés. Les grévistes ont toutefois indiqué que la production des trois usines est « paralysée ». Ils devaient également se rendre, mercredi matin 6 avril, sur les pistes de l'aéroport d'Orly afin de « faire connaître le mouvement » et de « discuter avec les travailleurs de l'aviation ».

Les filiales de la SNECMA de Châtelleraut (Vienne, spécialisée dans la réparation), Boulogne-Billancourt et Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) et du Havre (Seine-Maritime), où sont fabriqués les trains d'atterrissage, les turbines et les sièges éjectables, sont touchées par des débrayages de deux heures.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
45-55-91-82, poste 4330

سكوتل من الاموال

autre
OLYMPIA

سكنا من الاموال

Marchés financiers

4 1/2 % 1973 : reprise des cotations avant le remboursement anticipé

Le conseil des Bourses de valeurs a décidé de reprendre, le jeudi 7 avril, la cotation de l'emprunt 4 1/2 % 1973 sur le marché RM (règlement mensuel) suspendue depuis le 9 mars dernier et de la stopper définitivement à l'issue de la séance du 21 avril, jour de la liquidation d'avril. Le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation avait décidé début mars de procéder, à compter du 1er juin 1988, avec dix-neuf ans d'avance, au remboursement anticipé de cet emprunt, le dernier à être indexé sur l'or, le napoleon en l'occurrence, et qui provient de la conversion en 1973 des emprunts « Pinay » émis en 1952 et en 1958.

La reprise de la cotation de ce plus célèbre emprunt de la cote va permettre le décaissement, pendant la période de la liquidation d'avril, des opérations fermes et des contrats conditionnels en cours. La cotation

des opérations conditionnelles ne sera toutefois pas reprise. A partir du 22 avril et jusqu'au 25 mai 1988 inclus, les obligations de 100 F de cet emprunt ne seront plus négociables qu'au comptant sur le groupe 4 « criée » de 12 h 30 à 14 h 30, sous une ligne dite « livrable ».

Les titres du 4 1/2 % 1973 seront radés de la cote officielle le 26 mai 1988. L'opération d'amortissement anticipé fera disparaître de la dette publique le dernier emprunt indexé sur l'or. Le prix de remboursement sera déterminé par référence à la moyenne des cours de la pièce d'or de 20 F pratiqués sur le marché libre des matières d'or de Paris au cours des cent Bourses précédentes le 15 mai 1988. L'encours actuel de cet emprunt en valeur nominale est de 186 millions de francs, soit au cours de l'or, 2,7 milliards de francs environ.

La société de Bourse Louis Baudouin en redressement judiciaire

La société de Bourse Louis Baudouin SA a été placée, le mardi 5 avril, en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Paris. Le tribunal a nommé M. Antoine Chevrier comme représentant des créanciers et a désigné comme administrateur judiciaire M. Albert Chassagnon.

Ce dernier avait été nommé à la mi-mars administrateur provisoire de cette société. « En vertu de l'autorisation de la gestion de l'entreprise en garantissant les intérêts de la clientèle... Il devait maintenant faire publier le jugement et fixer un délai pour le dépôt des offres de reprise de la société. Parmi celles-ci figurera notamment le projet formulé par la firme de services financiers Finacor (le Monde du 30 mars).

Après la suspension provisoire par les autorités boursières des activités de la société de Bourse Louis Baudouin, le parquet du tribunal de Paris avait ouvert une information judiciaire contre X... pour abus de confiance, escroquerie, abus de biens sociaux, infraction aux articles 3 et 6 de la loi de 1972 relative aux remisiers et gérants de portefeuilles.

Une lettre de Royco Investment Company

A la suite de notre article « Enquête sur un produit miracle » (le Monde du 26 mars), nous avons reçu une lettre de la société Royco Investment Company, en provenance de Genève, dans laquelle les dirigeants du groupe indiquent : « Nous sommes conscients que notre activité est en infraction vis-à-vis des lois relatives à la finance, et avons à cet effet préparé un dossier complet en vue d'une demande d'autorisation. Par contre, nous refusons toutes les autres allégations » concernant la nature des sociétés étrangères apportant leur garantie aux produits commercialisés par Royco Investment en France.

● Saint-Gobain contrôle 97 % de Certainteed. — Saint-Gobain contrôle 97 % de la filiale américaine Certainteed Corp, sur laquelle il avait lancé fin février une OPA sur les titres qu'il ne possédait pas. Il détenait alors 87,10 % du capital.

A l'expiration de son offre, le 4 avril à minuit heure de New-York, 7,87 millions d'actions avaient été présentées à sa filiale Saint-Gobain Investments Inc. Le solde des actions sera acquis lors de la prochaine fusion de Certainteed Corp, qui fabrique et distribue des produits de fibre de verre, des matériaux de construction et des canalisations, et de Saint-Gobain Investments.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE SOFINCO

Le conseil d'administration de la Banque SOFINCO, réuni le 31 mars sous la présidence de M. Thierry de La Boullerie, a arrêté les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1987, et préparé la prochaine assemblée générale des actionnaires.

La production du groupe SOFINCO s'est élevée à 11,9 milliards de francs pour l'exercice écoulé, soit 1 milliard de francs en moyenne par mois, ce qui représente une progression de 38,4 % par rapport à 1986 et 68 % par rapport à 1985.

Le bilan consolidé du groupe passe de 11,9 milliards de francs à 16,3 milliards de francs (+ 37 %), tandis que le résultat net consolidé atteint 113,5 millions de francs, dont 106,7 millions de francs de résultat net courant.

Pour ce qui concerne la Banque SOFINCO seule, le résultat net a été arrêté à 86 697 112 F, en progression de 16 % par rapport à 1986 et de 66,7 % par rapport à 1985.

Il sera proposé à la prochaine assemblée des actionnaires de distribuer 41 040 000 F de dividende, le solde étant affecté aux réserves et au report à nouveau : sur cette base le dividende par action ressort à 27 F avec l'avoir fiscal, soit + 15,4 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Il est rappelé que le capital de la Banque SOFINCO a été porté en fin d'année dernière de 285 000 000 F à 369 300 000 F tant par incorporation de réserves que par apport en numéraire de la Compagnie financière de Suez.

Le développement du groupe SOFINCO met en évidence son aptitude à répondre efficacement à la demande des consommateurs de la bonne évolution de Crédit agricole holding créé par la Compagnie financière de Suez en vue de développer une politique active en direction des particuliers, et dont la Banque SOFINCO est maintenant la filiale.

EUROCOM

Le conseil de surveillance s'est réuni le 30 mars 1988 pour examiner les comptes de l'exercice 1987.

Le chiffre d'affaires total réalisé par les sociétés du groupe dans les activités publicitaires (conseil en publicité et marketing services), calculé selon les normes de la profession, s'est élevé en 1987 à 14,3 milliards de francs, soit une progression de 13,5 % par rapport à 1986. Cette progression s'entend à structures comparables, les principales opérations conclues en 1987 ne devenant effectives qu'en 1988.

Le secteur Eurocom Entreprises (emballage, restauration rapide et distribution), après intégration de TPI, a réalisé un chiffre d'affaires de 1 289 millions de francs, soit + 25,4 % par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé, part du groupe, s'établit à 92,7 millions de francs contre 72,1 millions de francs en 1986, soit une progression de 28,5 %, étant rappelé qu'en 1986 d'importantes plus-values exceptionnelles avaient porté le résultat net consolidé total, part du groupe, à 99,3 millions de francs.

Par action, le bénéfice net consolidé, part du groupe, calculé sur le nombre moyen d'actions de l'exercice 1987, s'élève à 69 F au lieu de 56 F en 1986

(hors plus-values exceptionnelles), en augmentation de 23 %.

Le résultat net consolidé global est de 145,5 millions de francs et la capacité d'autofinancement de 278 millions de francs.

Pour la société mère EUROCOM, le bénéfice net s'est élevé à 94 millions de francs, soit 50,6 millions de francs de plus-values nettes sur apports de titres de participation.

Le directeur, désireux d'assurer un rendement de l'action conforme aux attentes des actionnaires, proposera à l'assemblée de porter le dividende net de 18 F à 23 F, soit un montant global de 34,5 F. Le dividende unitaire serait ainsi majoré de 27,8 %, et la somme totale versée aux actionnaires, compte tenu des actions nouvelles émises en 1987, passerait de 22,9 à 36 millions de francs, soit + 57,2 %.

Le chiffre d'affaires réalisé depuis le début de l'exercice, tant dans les activités publicitaires que dans celles de l'emballage (groupe TPI), est supérieur aux prévisions, et en particulier pour les deux réseaux internationaux HDM et BELIER WCRS qui, constitués à la fin de l'année 1987, entrèrent en 1988 dans une forte augmentation de la part du chiffre d'affaires et des résultats en provenance de l'étranger.

NEW-YORK, 6 avril ↑

Reprise

Wall Street a effacé, mardi, la mauvaise impression laissée en début de semaine par son démarrage manqué. Le marché américain s'est redressé. Cependant, il n'a pas réussi à conserver toute son avance initiale. Après avoir franchi la barre des 2 000 points jusqu'à atteindre la cote 2 011,27, l'indice des industries est revenu un peu en dessous, pour s'établir à 1 997,51, avec un gain gain même non négligeable de 16,91 points.

Le bilan de la journée a été le reflet de ce résultat. Sur 1 664 valeurs traitées, 911 ont monté, 596 ont baissé et 467 n'ont pas varié. La reprise du dollar a été le détonateur de la hausse. Sur ce point, tout le monde était d'accord autour du Big Board. Le marché a eu d'autant moins de mal à remonter qu'il était servendu après la baisse de la semaine précédente, et que l'activité était aussi très faible. Au total, 135,29 millions de litres ont changé de mains, contre 182,2 millions la veille. Personne ne se dit capable de dire quelle direction la Bourse new-yorkaise allait prendre ces prochains jours, surtout avec le réveil à la hausse des taux d'intérêt à court terme.

Table with columns: VALEURS, Cours du 4 avril, Cours du 5 avril. Lists various stocks like Alcoa, Amstar, A.T.T., etc.

LONDRES, 6 avril ↓

Tassement

Le week-end pasol n'a en rien modifié l'état d'esprit des investisseurs britanniques. Mardi, la journée a été à l'image des séances précédentes : terne. L'indice FT des valeurs industrielles a terminé en baisse de 3,8 points (-0,3 %), à 1 382,9. Les valeurs ont cependant réduit leurs pertes en fin de séance dans le sillage de l'ouverture de Wall Street. Auparavant, la cote reculait en raison de la progression de la livre au-delà de 5,13 DM, ce qui inquiète les opérateurs. Cette montée de la monnaie, que certains voyaient dépasser les 3,15 DM très rapidement, a pénalisé les titres des firmes exportatrices, comme ICI et Glaxo.

Dans cette séance où 351 millions d'actions ont été échangées, la plupart des secteurs ont baissé (pétroliers, pharmaceutiques, industriels et construction mécanique). En revanche, les valeurs immobilières ont été soutenues par des anticipations de baisse des taux. Les fonds d'Etat demeurent irréguliers, tandis que les mines d'or reculent.

FAITS ET RÉSULTATS

● Précision de la COB à propos de l'opération de fusion de l'Institut de développement des industries agricoles et agroalimentaires (IDIA) a réalisé, en 1987, un bénéfice net de 51,8 millions de francs, contre 37,7 millions de francs en 1986, soit une progression de 37 %. Pour la première fois depuis l'existence de cette société de capital-risque, dont les principaux actionnaires sont le Crédit agricole, le Crédit national, la BNP et Elf-Aquitaine, l'autofinancement de l'IDIA a été supérieur à ses engagements. L'IDIA a effectué, en 1987, vingt-cinq opérations totales ou partielles et treize nouveaux engagements de fonds propres. Ses principales participations se trouvent dans Bridel, Pêche et Froid, Prédail, Rémy-Martin et Briche Dorée. Le directeur général de l'IDIA, M. Guy Nébot, a estimé, le 5 avril, que les bénéfices de la société seraient en progression en 1988.

● Un juge bloque l'OPA de Beazer sur Koppers. — L'OPA lancée par Beazer PLC sur Koppers, le constructeur américain de matériels de construction, n'aboutira peut-être pas. Se fondant sur les effets négatifs que cette opération pourrait avoir sur l'emploi dans le sud de la Californie, un juge fédéral a intimé l'ordre à l'attaquant de retirer son offre immédiate de prise de contrôle d'un montant de 1,7 milliard de dollars (5,32 milliards de francs). Basé à Pittsburgh (Pennsylvanie), Koppers avait déjà tenté de bloquer l'OPA de Beazer en arguant de la réglementation antitrust.

PARIS, 6 avril =

Sans relief

La Bourse de Paris a retrouvé, mercredi, son air massivement effacé avant Pâques. Le modeste redressement enregistré la veille en fin d'après-midi n'a pas eu de suite. Direction, l'affirmation a été le plus fort. Si quelques grandes valeurs, comme CGF, Peugeot, Michelin, Paribas et quelques autres, ont réussi, néanmoins, à vingt-quatre heures d'intervalle, n'a guère évolué. D'ampleur généralement faible, les baisses ont néanmoins emporté sur les hausses. L'effet a été suffisant pour faire basculer les différents indices. A la clôture, l'indice Cote Instauré accusait un léger repli de 0,5 % environ.

Ni la reprise de Wall Street ni celle du dollar, à l'origine du timide et tardif sursaut de mardi, n'ont provoqué le moindre relâchement.

Complètement découvert, le marché avait le plus grand mal à se mouvoir. Les professionnels bataillaient d'arrêter derrière les piliers. Il est vrai que jamais depuis deux ans et demi les courants d'échanges n'ont été aussi faibles. Le volume des transactions est tombé mardi à 471 millions de francs, un record dans le genre. Preuve supplémentaire du marasme : la position de place (montants des achats à découvert) à fin mars est tombée très bas, soit à 2,89 milliards de francs (- 12,4 %). Au rythme actuel des échanges, cela représente plus de six semaines de hausse. Rien à attendre du côté vendeurs, dont la position est revenue à 1,08 milliard de francs (- 8,7 %). L'on ne sait trop si la Bourse a peur de la hausse des taux d'intérêt ou si elle ne met en réserve de la réplique à cause d'un report de change. Et d'ajouter : «... pour mieux brûler de tout ses feux après le 8 mai ». « Tu parles ! », lui rétorque un collègue.

La marché des obligations a été soutenu mais avec très peu d'affaires conclues. Meilleure orientation du MATIF.

TOKYO, 6 avril ↑

A une encablure du plus haut

Le week-end pasol n'a en rien modifié l'état d'esprit des investisseurs japonais. Mardi, la journée a été à l'image des séances précédentes : terne. L'indice Nikkei s'est, en effet, établi à 11 200,10, soit une hausse de 193,73 points, à 26 511,06, soit à 133,35 points seulement de la cote record (26 646,43) atteinte le 14 octobre 1987. Virtuellement, toutes les pertes occasionnées par le grand krach sont désormais effacées.

La Bourse japonaise a été encablée à hauteur de la reprise de Wall Street, mais surtout du dollar. « Il y a un sentiment général de soulagement », a constaté M. Hiroyuki Wada, un spécialiste de la firme de courtage Ohsan Securities.

Une assez forte activité a régné avec 1,2 milliard de titres échangés, contre 700 millions la veille.

Table with columns: VALEURS, Cours de 5 avril, Cours de 6 avril. Lists various stocks like Abt, Bridgeway, Canon, etc.

PARIS: Second marché (sélection)

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours. Lists various stocks like A.G.P.S.A., Amal & Associés, Atoyac, etc.

LA BOURSE SUR MINTEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 5 avril 1988

Table with columns: VALEURS, PRIX exercice, OPTIONS D'ACHAT, OPTIONS DE VENTE. Lists various options like EF-Aquitaine, Lafarge-Coppé, etc.

MATIF Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 5 avril 1988

Table with columns: COURS, Juin 88, Sept. 88, Déc. 88. Lists various MATIF contracts like Dernier, Précédent, etc.

INDICES CHANGES BOURSES

Table with columns: DOLLAR : 5,6605 F ↑, PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1985), NEW-YORK (Indice Dow Jones), LONDRES (Indice Financial Times), TOKYO (Indice général), etc.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Lists various exchange rates like S.E.U., S. can., Yen (100), etc.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-U., DM, F.F., F.S., L. (1000), E., F. Comp. Lists various interest rates for different currencies and terms.

Marchés financiers

BOURSE DU 6 AVRIL

Cours relevés à 14 h 57

VALEURS					Règlement mensuel					VALEURS					VALEURS				
Comptant	Cours	Précéd.	Dernier	%	Comptant	Cours	Précéd.	Dernier	%	Comptant	Cours	Précéd.	Dernier	%	Comptant	Cours	Précéd.	Dernier	%
1024 C.N.E. 35	3830	3830	3830	+ 0,78	1024 C.N.E. 35	3830	3830	3830	+ 0,78	1024 C.N.E. 35	3830	3830	3830	+ 0,78	1024 C.N.E. 35	3830	3830	3830	+ 0,78
1025 B.N.P. T.P.	1078	1078	1078	- 0,09	1025 B.N.P. T.P.	1078	1078	1078	- 0,09	1025 B.N.P. T.P.	1078	1078	1078	- 0,09	1025 B.N.P. T.P.	1078	1078	1078	- 0,09
1026 C.N.F. T.P.	1078	1078	1078	- 0,09	1026 C.N.F. T.P.	1078	1078	1078	- 0,09	1026 C.N.F. T.P.	1078	1078	1078	- 0,09	1026 C.N.F. T.P.	1078	1078	1078	- 0,09
1027 C.N.L. T.P.	1224	1224	1224	+ 0,34	1027 C.N.L. T.P.	1224	1224	1224	+ 0,34	1027 C.N.L. T.P.	1224	1224	1224	+ 0,34	1027 C.N.L. T.P.	1224	1224	1224	+ 0,34
1028 Rhône-Poul. T.P.	1480	1480	1480	+ 0,08	1028 Rhône-Poul. T.P.	1480	1480	1480	+ 0,08	1028 Rhône-Poul. T.P.	1480	1480	1480	+ 0,08	1028 Rhône-Poul. T.P.	1480	1480	1480	+ 0,08
1029 St-Gobain T.P.	1238	1238	1238	+ 0,08	1029 St-Gobain T.P.	1238	1238	1238	+ 0,08	1029 St-Gobain T.P.	1238	1238	1238	+ 0,08	1029 St-Gobain T.P.	1238	1238	1238	+ 0,08
1030 Thales T.P.	1178	1178	1178	+ 0,28	1030 Thales T.P.	1178	1178	1178	+ 0,28	1030 Thales T.P.	1178	1178	1178	+ 0,28	1030 Thales T.P.	1178	1178	1178	+ 0,28
1031 Alcatel	349	350	351	+ 0,67	1031 Alcatel	349	350	351	+ 0,67	1031 Alcatel	349	350	351	+ 0,67	1031 Alcatel	349	350	351	+ 0,67
1032 Alstom	468	469	464	- 0,44	1032 Alstom	468	469	464	- 0,44	1032 Alstom	468	469	464	- 0,44	1032 Alstom	468	469	464	- 0,44
1033 Alcan	1770	1770	1715	- 3,11	1033 Alcan	1770	1770	1715	- 3,11	1033 Alcan	1770	1770	1715	- 3,11	1033 Alcan	1770	1770	1715	- 3,11
1034 A.S. S.A.	1136	1136	1136	- 0,48	1034 A.S. S.A.	1136	1136	1136	- 0,48	1034 A.S. S.A.	1136	1136	1136	- 0,48	1034 A.S. S.A.	1136	1136	1136	- 0,48
1035 A.L.S.P.I.	210	210	208	- 0,95	1035 A.L.S.P.I.	210	210	208	- 0,95	1035 A.L.S.P.I.	210	210	208	- 0,95	1035 A.L.S.P.I.	210	210	208	- 0,95
1036 Alcatel	224	226	228	+ 1,79	1036 Alcatel	224	226	228	+ 1,79	1036 Alcatel	224	226	228	+ 1,79	1036 Alcatel	224	226	228	+ 1,79
1037 Air France	1980	2010	2010	+ 1,62	1037 Air France	1980	2010	2010	+ 1,62	1037 Air France	1980	2010	2010	+ 1,62	1037 Air France	1980	2010	2010	+ 1,62
1038 Air Inter	401	399	397	- 0,50	1038 Air Inter	401	399	397	- 0,50	1038 Air Inter	401	399	397	- 0,50	1038 Air Inter	401	399	397	- 0,50
1039 Air France	720	718	713	- 0,69	1039 Air France	720	718	713	- 0,69	1039 Air France	720	718	713	- 0,69	1039 Air France	720	718	713	- 0,69
1040 Air France	870	870	870	- 1,90	1040 Air France	870	870	870	- 1,90	1040 Air France	870	870	870	- 1,90	1040 Air France	870	870	870	- 1,90
1041 Air France	300	300	300	- 0,99	1041 Air France	300	300	300	- 0,99	1041 Air France	300	300	300	- 0,99	1041 Air France	300	300	300	- 0,99
1042 Air France	270	270	270	- 1,11	1042 Air France	270	270	270	- 1,11	1042 Air France	270	270	270	- 1,11	1042 Air France	270	270	270	- 1,11
1043 Air France	854	854	848	- 0,69	1043 Air France	854	854	848	- 0,69	1043 Air France	854	854	848	- 0,69	1043 Air France	854	854	848	- 0,69
1044 Air France	228	228	228	- 0,88	1044 Air France	228	228	228	- 0,88	1044 Air France	228	228	228	- 0,88	1044 Air France	228	228	228	- 0,88
1045 Air France	357	357	357	- 0,99	1045 Air France	357	357	357	- 0,99	1045 Air France	357	357	357	- 0,99	1045 Air France	357	357	357	- 0,99
1046 Air France	309	309	309	- 0,70	1046 Air France	309	309	309	- 0,70	1046 Air France	309	309	309	- 0,70	1046 Air France	309	309	309	- 0,70
1047 Air France	374	374	374	- 0,67	1047 Air France	374	374	374	- 0,67	1047 Air France	374	374	374	- 0,67	1047 Air France	374	374	374	- 0,67
1048 Air France	701	694	684	- 1,00	1048 Air France	701	694	684	- 1,00	1048 Air France	701	694	684	- 1,00	1048 Air France	701	694	684	- 1,00
1049 Air France	886	882	882	- 0,45	1049 Air France	886	882	882	- 0,45	1049 Air France	886	882	882	- 0,45	1049 Air France	886	882	882	- 0,45
1050 Air France	1150	1150	1150	- 0,82	1050 Air France	1150	1150	1150	- 0,82	1050 Air France	1150	1150	1150	- 0,82	1050 Air France	1150	1150	1150	- 0,82
1051 Air France	1940	1940	1940	+ 0,32	1051 Air France	1940	1940	1940	+ 0,32	1051 Air France	1940	1940	1940	+ 0,32	1051 Air France	1940	1940	1940	+ 0,32
1052 Air France	788	788	770	- 2,28	1052 Air France	788	788	770	- 2,28	1052 Air France	788	788	770	- 2,28	1052 Air France	788	788	770	- 2,28
1053 Air France	81	80	80	- 0,12	1053 Air France	81	80	80	- 0,12	1053 Air France	81	80	80	- 0,12	1053 Air France	81	80	80	- 0,12
1054 Air France	2786	2816	2820	+ 1,08	1054 Air France	2786	2816	2820	+ 1,08	1054 Air France	2786	2816	2820	+ 1,08	1054 Air France	2786	2816	2820	+ 1,08
1055 Air France	1640	1616	1616	- 1,46	1055 Air France	1640	1616	1616	- 1,46	1055 Air France	1640	1616	1616	- 1,46	1055 Air France	1640	1616	1616	- 1,46
1056 Air France	1220	1240	1240	+ 1,64	1056 Air France	1220	1240	1240	+ 1,64	1056 Air France	1220	1240	1240	+ 1,64	1056 Air France	1220	1240	1240	+ 1,64
1057 Air France	2077	2080	2085	+ 0,24	1057 Air France	2077	2080	2085	+ 0,24	1057 Air France	2077	2080	2085	+ 0,24	1057 Air France	2077	2080	2085	+ 0,24
1058 Air France	112	108	107	- 4,43	1058 Air France	112	108	107	- 4,43	1058 Air France	112	108	107	- 4,43	1058 Air France	112	108	107	- 4,43
1059 Air France	95	95	95	+ 1,04	1059 Air France	95	95	95	+ 1,04	1059 Air France	95	95	95	+ 1,04	1059 Air France	95	95	95	+ 1,04
1060 Air France	686	678	677	- 1,15	1060 Air France	686	678	677	- 1,15	1060 Air France	686	678	677	- 1,15	1060 Air France	686	678	677	- 1,15
1061 Air France	470	465	470	+ 1,06	1061 Air France	470	465	470	+ 1,06	1061 Air France	470	465	470	+ 1,06	1061 Air France	470	465	470	+ 1,06
1062 Air France	1140	1140	1140	- 0,51	1062 Air France	1140	1140	1140	- 0,51	1062 Air France	1140	1140	1140	- 0,51	1062 Air France	1140	1140	1140	- 0,51
1063 Air France	208	208	208	- 1,50	1063 Air France	208	208	208	- 1,50	1063 Air France	208	208	208	- 1,50	1063 Air France	208	208	208	- 1,50
1064 Air France	748	748	748	+ 0,40	1064 Air France	748	748	748	+ 0,40	1064 Air France	748	748	748	+ 0,40	1064 Air France	748	748	748	+ 0,40
1065 Air France	720	720	720	+ 1,20	1065 Air France	720	720	720	+ 1,20	1065 Air France	720	720	720	+ 1,20	1065 Air France	720	720	720	+ 1,20
1066 Air France	771	772	776	+ 0,52	1066 Air France	771	772	776	+ 0,52	1066 Air France	771	772	776	+ 0,52	1066 Air France	771	772	776	+ 0,52
1067 Air France	403	403	403	- 0,74	1067 Air France	403	403	403	- 0,74	1067 Air France	403	403	403	- 0,74	1067 Air France	403	403	403	- 0,74
1068 Air France	180	180	180	- 1,02	1068 Air France	180	180	180	- 1,02	1068 Air France	180	180	180	- 1,02	1068 Air France	180	180	180	- 1,02
1069 Air France	289	287	287	- 0,69	1069 Air France	289	287	287	- 0,69	1069 Air France	289	287	287	- 0,69	1069 Air France	289	287	287	- 0,69
1070 Air France	1638	1638	1638	+ 1,84	1070 Air France	1638	1638	1638	+ 1,84	1070 Air France	1638	1638	1638	+ 1,84	1070 Air France	1638	1638	1638	+ 1,84
1071 Air France	187	187	187	- 0,54	1071 Air France	187	187	187	- 0,54	1071 Air France	187	187	187	- 0,54	1071 Air France	187	187	187	- 0,54
1072 Air France	553	550	549	- 0,64	1072 Air France	553	550	549	- 0,64	1072 Air France	553	550	549	- 0,64	1072 Air France	553	550	549	- 0,64
1073 Air France	850	846	848	- 0,24	1073 Air France	850	846	848	- 0,24	1073 Air France	850	846	848	- 0,24	1073 Air France	850	846	848	- 0,24
1074 Air France	380	384	383	+ 0,77	1074 Air France	380	384	383	+ 0,77	1074 Air France	380	384	383	+ 0,77	1074 Air France	380	384	383	+ 0,77
1075 Air France	110	110	110	+ 0,44	1075 Air France	110	110	110	+ 0,44	1075 Air France	110	110	110	+ 0,44	1075 Air France	110	110	110	+ 0,44
1076 Air France	448	448	448	+ 0,67	1076 Air France	448	448	448	+ 0,67	1076 Air France	448	448	448	+ 0,67	1076 Air France	448	448	448	+ 0,67

Comptant (sélection)

SICAV (sélection)

5/4

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours	Dernier	VALEURS	Cours	Dernier	VALEURS	Emis. incl.	Rechat net	VALEURS	Emis. incl.	Rechat net	VALEURS	Emis. incl.	Rechat net			
Obbligations			Chemins de fer	578	578	Laos	787	800	Tour d'Azule	304	238 10 e	A.A.A.	684 11	687 42	Paes-Espagne	28 11	25 47	Paes-Pologne	487 57	477 29
10 1/2 % 8/80	128 36	7 854	C.N.F. T.P.	1078	1078															

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Le détournement d'un avion koweïtien. 5 Remaniement ministériel au Sénégal. 6 Nicaragua : la mise en œuvre des accords de cessez-le-feu entre sandinistes et la Contra. 8 Les négociations de Genève sur l'Afghanistan.	12 à 14 La campagne présidentielle. DÉBATS 2 « Procrétaire, angoisse et réajustés », par le professeur Claude Sureau.	15 Après l'assassinat de Duce Septem, une déclaration du ministre sud-africain de l'information. - Football : l'élimination du Maître-Racing. 16 Une journée mondiale sans tabac.	17 Cinéma : <i>Longue vie à la signora</i> , d'Ermano Olmi. 19 Théâtre : <i>El Publico</i> , de Federico Garcia Lorca à l'Odéon. - Hélène Vincent joue Père, de Strindberg. 20 Expositions. 24 Communication.	27 L'ASSEDIC de Paris taxée d'incompétence et de laxisme. 28 Les inquiétants reculs du commerce extérieur. - La Commission européenne constate une disposition de la loi française de privatisation. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées 25 Carnet 24 Météorologie 23 Mots croisés 23 Radio-télévision 23	● Tous les sondages T.E.L.O. ● Jouez avec le Monde J.E.U.X. ● Chaque matin 10 h : le mini-journal J.O.U.R. Accusés, Internationaux, Bourse, Abonnements, O.P.A. Campus, 3815 Taper LEMONDE

La campagne présidentielle

Le dernier quart d'heure

Le mardi 5 avril, 23 h 40, dans les locaux du Conseil constitutionnel. Dans vingt minutes, le délai imparti aux candidats pour déposer leurs bulletins de candidature sera clos.

La fiabilité des semaines précédentes (un millier de présentations en moyenne ont été chaque jour reçues ou déposées, enregistrées et « traitées ») a cessé. Malgré l'heure tardive, il ne s'agit plus que d'attendre l'ultime distribution de courrier prévue pour minuit moins le quart, la cinquième de ces dernières journées, au lieu de trois habituellement.

Et justement le facteur de la dernière heure s'annonce. Il est porteur des dix envois. Comme il l'a fait quelques minutes plus tôt pour un ultime téléx parvenu de Guyane et superavant pris de seize mille fois avec tous les parainages reçus ou déposés, le personnel du Conseil constitutionnel fait donc un sort à ces envois.

Les plis sont ouverts. Un premier contrôle visuel permet de mettre à part une présentation présumée douteuse qui devra faire l'objet de vérifications : le cachet de la mairie d'envoi n'y figure pas.

Les neuf autres sont rapidement classées par nom de candidat. Ce soir, le procédé paraît superflu : les dernières présentations concernant toutes MM. Chirac et Mitterrand. Mais à 23 h 40, les jours précédents, facilité la tâche ultérieure de saisie informatique par les opératrices.

Les présentations sont ensuite enregistrées et horodatées. L'original ira dormir dans une armoire forte. Une photocopie unique sera prise pour les présentations qui ne posent pas de problème.

Minit c'est fini

Pure hypothèse. Personne ne viendra. Le secrétaire général du Conseil constitutionnel a fait régler sa montre pour la circonstance. Le responsable du service juridique a formé le numéro de téléphone de l'horloge parlante pour plus de certitude. Minuit : c'est fini.

Ou plutôt : cela continue ; le mercredi 6 avril sera le jour des états arbitraires des cas litigieux. Le lendemain sera établie la liste des candidats. Ces derniers devront faire connaître leur consentement au Conseil : verser la caution symbolique des 10 000 F ; faire parvenir au Conseil constitutionnel, sous pli scellé, une déclaration d'état de leur patrimoine, s'engager, en cas d'élection, à rendre publique une autre déclaration du même genre, avant l'expiration de leur mandat. La France veut bien trois ou quatre petites formalités.

MICHEL KAJMAN.

L'écart s'accroît entre M. Chirac et M. Barre selon un sondage de la SOFRES

Les intentions de vote en faveur de M. Raymond Barre sont en baisse tant au premier tour qu'au second, selon les résultats du sondage réalisé par la SOFRES et publié le mercredi 6 avril dans quatre journaux de province (1). 15 % des personnes interrogées (au lieu de 17 % dans l'enquête SOFRES-Événement du jeudi publiée le 31 mars) se prononcent en faveur du candidat de l'UDF, qui enregistre la son plus mauvais score depuis le début de la réalisation, par la SOFRES, de sondages d'intentions de vote en novembre 1987. M. Barre est devancé par M. Chirac, qui recueille 24 % des suffrages (au lieu de 23,5 %) et obtient pour sa part, son plus haut niveau dans un sondage SOFRES. M. François Mitterrand demeure en tête, comme la fois précédente, avec 37 % des voix. M. Jean-Marie Le Pen recueille également, quant à lui, son meilleur score en étant crédité de 11,5 % des intentions de vote (au lieu de 10,5 %).

M^{lle} Lagullier à l'assaut des « larbins de la bourgeoisie »

reconnaissent-ils la même enose, comme le pense un homme qui pourrait bien être sympathisant du PCF ? C'est possible, répond la candidate un peu dubitative, mais ça m'étonnerait que Lajoine dénonce autant que je le fais la manière dont se passe le scrutin. Et que pense-t-elle de la candidature de Pierre Juquin, interrogé un autre ? « Il ne me gêne pas ». Si l'un des deux devait se retirer ce serait lui, car « je suis plus ancienne dans la fonction de candidate », glisse M^{lle} Lagullier.

Et pourquoi donc n'avez-vous pas fait d'union avec la LCR (Ligue communiste révolutionnaire) de M. Krivine, que l'auteur de la question n'apprecie guère ? « C'est pas pour ça qu'on est fâché », le rassure Ariette. Et d'ajouter, plus politique : « On verra bien si le grand mouvement dont parle le Eglise existe » en faveur de M. Juquin. A un spectateur qui lui suggère d'aller voter nul au second tour - mais d'aller voter - en marque de reconnaissance à Louise Michel qui fit beaucoup pour le vote des femmes, elle rétorque qu'elle ne se déplacera pas !

A mi-parcours de son « heure de vérité » autogérée, M^{lle} Lagullier se félicite de sa performance : « Je vais réussir à répondre à toutes les questions ». Ce break, dont on ne sait s'il est une excuse ou un encouragement, lui permet de partir dans une envolée à la mode de 1974. Le doigt vengeur, elle s'emballa. Sa voix grimpe pour dénoncer le nationalisme. « Produire français, c'est une aberration. Il faut développer l'unité des travailleurs dans toute l'Europe contre les bourgeoisies qui ne sont pas nationales. » Applaudissements et verre d'eau.

« Non, on n'avait pas gagné en 68. On avait laissé faire les partis réformistes », assure-t-elle à l'ancien combattant électoral. « Et que le prochain scrutin permette certes d'évaluer la fraction des travailleurs qui ne marche plus dans la dupesque électorale », mais l'arme suprême reste tout de même cette « grève générale » qui fera céder la bourgeoisie.

OLIVIER BIFFAUD.

« Travailluses, travailleuses, amis et camarades... » l'invite d'être aguerrie pour savoir que ces quatre mots de passe constituent le signe de ralliement révolutionnaire des compagnons de lutte (ouvriers) d'Ariette. De sa première campagne électorale présidentielle de 1974 aux meetings préparatoires de sa troisième aventure élyséenne en 1981, elle continuait de faire l'originalité de M^{lle} Lagullier. Comme si la permanence était le gage de l'extradémo-cratie. Les autres changent, pas elle. Il en a donc été de même, le mardi 5 avril, à Orléans. La salle des Carmes avait juste ce qu'il fallait de silence pour accueillir les quelque trois cents amis de l'organisation trotskiste. Lutte ouvrière.

A peine plus lasse que quatorze ans auparavant, M^{lle} Lagullier sait encore s'enflammer pour ériger la bourgeoisie et « les larbins politiques ou écrivassiers à son service », c'est-à-dire « les Mitterrand, Chirac et Barre » pour les premiers sommés, et les journalistes pour la seconde tournée. Pendant une petite heure, celle qui représente le « camp des travailleurs » comme le proclament ses affiches passe à la moulinette M. Mitterrand, qui « consacre toutes ses attentions à cette frange de l'électorat de droite qui lui permet tra d'être réélu », raille M. Chirac, qui « essaie désespérément de convaincre que Mitterrand est un homme de gauche » et « cache ses classe ouvrières à ne pas se laisser abuser par M. Le Pen », un ex-para des guerres perdues de l'impérialisme français.

Si M^{lle} Lagullier rassure son électeur en refusant, par avance, tout « strapontin dans quelque gouvernement », elle ne peut guère que se lamenter avec lui sur ce qu'elle décèle chez les « grandes organisations ouvrières » et « le gouvernement qui portait l'espoir des travailleurs » entre 1981 et 1986 : la trahison et l'assuétude. Ah, si le mouvement ouvrier était « politiquement vivant » ! Mais curieusement le mouvement ouvrier pose des questions aussi prosaïques que les observateurs au service du « flic », du « grand capital » et de « la bourgeoisie » réunis. Ce fut l'objet de la seconde partie de la soirée.

Les techniques de communication ayant un peu évolué, tous les spectateurs peuvent « interpellier » la candidate. Cela va de cet ancien qui désespère d'avoir « loupé 68 alors que nous avions gagné » mais promet de livrer « moult détails sur ce qui s'est passé de 1960 à 1968 » à l'étudiant qui restera sur sa faim, question programme.

M. Lajoine et M^{lle} Lagullier

Mort du cinéaste Pierre Prévert

Le cinéaste Pierre Prévert est mort mardi 5 avril. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Frère de Jacques, il participa avec lui au Groupe Octobre en 1936, puis réalisa, sur des scénarios de son frère, une série de films à l'esprit burlesque et surréaliste - *L'Affaire est dans le sac*, *Voyage surprise*, - dont on découvre aujourd'hui l'importance.

Deux tentatives d'infiltration en Haute-Galilée déjouées

JERUSALEM
de notre correspondant

La pression des Palestiniens de l'extérieur ne se relâche pas. Pour la troisième fois depuis le début du « soulèvement » dans les territoires occupés, des commandos venus du Liban ont tenté, le mardi 5 avril, de franchir la frontière nord d'Israël.

Selon les comptes rendus de la journée par une patrouille circulant le long de la clôture frontalière près du kibboutz de Kfar-Yuval (région de Kiriat-Shmona). Les deux hommes, qui n'avaient pas encore franchi la frontière, se sont posés derrière des rochers et ont ouvert le feu sur la patrouille. Celle-ci a répliqué, puis encerclé les deux Palestiniens. A l'aube, des renforts ont donné l'assaut, tuant les deux hommes. Quatre soldats israéliens ont été légèrement blessés.

De source militaire, on indique que le commando - composé de jeunes gens d'une vingtaine d'années - avait été trouvé en possession de fusils d'assaut, de lance-grenades et de traces laissant entendre qu'ils s'apprêtaient à « une opération de prise d'otages en Israël ».

Une deuxième tentative d'infiltration avait eu lieu quelques heures auparavant. Elle s'était déroulée plus au nord à l'entrée de la « zone de sécurité » installée par Israël au sud du Liban. Cette zone, en principe contrôlée par une milice libanaise équipée par Israël (l'Armée du Liban du Sud), est aussi sillonnée par les forces de l'Etat d'Israël. C'est une de ces patrouilles qui, vers minuit, dans le secteur de Bin-Jeïl, a ouvert le feu sur deux « suspects ». Ils ont réussi à s'enfuir ; la patrouille a relevé des traces de sang sur place.

ETHIOPIE Les organisations humanitaires évacuées d'Erythrée

Les autorités éthiopiennes ont décidé, mercredi, d'évacuer toutes les organisations humanitaires installées dans les provinces du Tigré et de l'Erythrée pour secourir les populations victimes de la famine.

Cette décision survient en pleine « mobilisation générale », décrétée il y a six jours pour répondre aux offensives en cours des gullillas tigréennes et érythréennes. (AFP.)

Dans les Hauts-de-Seine Mise en service des cartes d'identité informatisées

Depuis le 1^{er} avril 1988, la nouvelle carte d'identité informatisée - dite infalsifiable - est distribuée dans le département des Hauts-de-Seine, dont M. Charles Pasqua était, jusqu'en 1981, sénateur. M. Jacques Baril, préfet des Hauts-de-Seine, M. Dominique Latournerie, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques, et M. Richard Castéra, directeur des transmissions et de l'informatique au ministère de l'Intérieur, présentent ce nouveau document, mercredi 6 avril, à la presse. Une centaine de cartes ont été distribuées au public depuis le début du mois. A terme, les auto-

Dans le mensuel « Globe » Un « manifeste » en faveur de Françoise Sagan

Le mensuel *Globe*, dans son édition d'avril qui sera mise en vente le vendredi 8 avril, publie un manifeste de soutien à Françoise Sagan, inculpée, le jeudi 17 mars, d'usage et de transport de stupéfiants (le *Monde* du 19 mars), manifeste signé par trente-deux personnalités.

Sous le titre : « Inculpés-nous avec Sagan ! », il comporte le texte suivant : « Puisque Françoise Sagan n'est accusée que d'un usage strictement personnel de stupéfiants, la violation du secret de l'instruction, la manipulation et les suites médiatiques qui lui sont données nous paraissent équivoques et scandaleuses. Dans ces conditions : nous sommes contre la drogue, nous sommes contre toutes les drogues. Nous sommes contre ceux qui en font commerce. Mais - coupables - d'avoir eu le pouvoir, un jour, fumer un joint, boire un verre de trop ou toucher à la cocaine, nous nous étonnons de ne pas avoir été inculpés avec elle... »

Cette déclaration a été signée par : Barbara, Jean-Jacques Belin, Pierre Bergé, Jane Birkin, Sandrine Bonnaire, Claire Brocheur, Jean-Claude Brialy, Michel Ciment, Costa-Gavras, Régis Debray, Régine Deforges, Jacques Douillon, Arielle Dombasle, Marguerite Duras, Dominique Fernandez, Bernard Frank, Inès de la Fressange, Jean-Paul Gaultier, Jean-Paul Goude, Juliette Gréco, Jean-François Josselin, Jacques Laurent (de l'Académie française), Elli Medeiros, Olivier Orban, Gérard Oury, Michel Piccoli, France Roche, Sonia Rykiel, Jean-Paul Scarpitta, Philippe Sollers, Philippe Starck, Danièle Thompson, Nicole Wisnik.

SVM SCIENCE & VIE MICRO

LES CHAMPIONS DU PRIX CASSÉ

Olivetti PC 1 contre ATARI PC 2. Pour la première fois, on peut acheter un compatible IBM de grand marque pour moins de 4 000 F.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE DU N° D'AVRIL

- Présentation en avant-première du CD-ROM d'Apple.
- 11 comptabilités pour PME à moins de 3 000 F.
- Le robot qui voit.

N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE

Excitant et actuel, va par le président des Tissus Rodin :

LE GRAND JEU DE LA MODE, PROMOTIONS ET RABAIS !

Toutes les femmes veulent des prix ! (même et surtout les plus fidèles) Alors, Rodin, sort le grand jeu : A vous de repérer les prix les plus intéressants, les robes les plus originales.

Un tableau "fil-parole" situé dans le magasin vous y aidera. Une multitude de bonnes affaires : linings époustouflants, imprimés de charmes, fidèles cotons, soies géantes, polyester chics, tailles impeccables, etc.

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

Le nombre du « Mois » dans 6 avril 1988 a été tiré à 465 587 exemplaires

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES

A C D E F G H